

ISSN 2818-9876



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mercredi 30 avril 2025 — Vol. 47 N° 112

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (2) : volet
Conseil exécutif

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2025

Commission des institutions

Le mercredi 30 avril 2025 — Vol. 47 N° 112

Table des matières

Conseil exécutif	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	51
Documents déposés	51

Intervenants

Mme Karine Boivin Roy, présidente suppléante
M. André Bachand, président

M. François Legault
M. Marc Tanguay
Mme Ruba Ghazal
M. Paul St-Pierre Plamondon
Mme Céline Haytayan
M. Samuel Poulin
Mme Valérie Schmaltz
M. Louis Lemieux

Le mercredi 30 avril 2025 — Vol. 47 N° 112

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (2) : volet Conseil exécutif

(Onze heures trente-deux minutes)

La Présidente (Mme Boivin Roy) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Conseil exécutif des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2025-2026. Une enveloppe de quatre heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Bourassa (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par M. Poulin (Beauce-Sud); M. Morin (Acadie) est remplacé par M. Tanguay (LaFontaine); et Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques) est remplacée par Mme Ghazal (Mercier).

Conseil exécutif

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Très bien. Merci. Pour ce qui est du déroulement de la séance, nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, soit cet après-midi vers environ 18 heures.

Puisque nous avons débuté nos travaux à 11 h 32... 11 h 31, 11 h 32, et qu'une période de 1 h 30 min doit être consacrée à l'étude de ces crédits cet avant-midi, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 13 h 02?

Des voix : Consentement.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Très bien. Merci beaucoup. Alors, nous serons stricts sur le temps aujourd'hui. Lorsque vous me verrez faire ceci, c'est qu'il vous restera une minute à votre intervention.

Discussion générale

Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le chef de l'opposition officielle et député de LaFontaine, la parole est à vous.

M. Tanguay : Combien de minutes, madame?

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Vous avez? 17 min 36 s.

M. Tanguay : 17 min 36 s. O.K. Merci beaucoup, Mme la Présidente, de présider nos travaux, vous saluer, saluer la table, saluer le premier ministre, les collègues de la banquette ministérielle et celles et ceux qui accompagnent le premier ministre également, saluer les collègues de l'opposition qui sont ici ce matin.

J'aimerais... Mais merci à l'avance, Mme la Présidente, de faire respecter la règle de la proportionnalité autant que faire se peut. Je ne m'attends pas, si j'ai une question de cinq secondes, à une réponse de cinq secondes, mais, autant que faire se peut, que la règle de la proportionnalité soit respectée, puis je vous en remercie à l'avance.

J'aimerais poser au premier ministre, Mme la Présidente, la question suivante. J'ai une source qui m'informe que le conseil exécutif national de la CAQ a travaillé sur des modalités visant à organiser, le cas échéant, un congrès à la direction de la CAQ. Est-ce que le premier ministre confirme cette information-là sur les modalités?

M. Legault : Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Je suis content d'être ici. Je veux saluer mes collègues députés de la CAQ, je veux saluer les collègues députés de l'opposition.

Et, bon, bien, pour répondre directement à la question, c'est la première fois que j'entends parler du fait qu'il y a eu des discussions concernant une course à la chefferie à la CAQ. Je suppose que, comme dans tous les partis, il doit y avoir des règles qui sont fixées, qui sont peut-être révisées, mais c'est la première fois que j'entends dire que, récemment, on y a travaillé.

M. Tanguay : Donc, le premier ministre, Mme la Présidente... Et je réfère à l'article 27 de la constitution de la CAQ, constitution permanente. L'article 27 de la constitution stipule que le conseil exécutif national doit convoquer un congrès à la direction dans les six mois du poste vacant. Alors, contrairement à nous, ça a pris deux ans et demi, vous, c'est six mois. Et que la façon de procéder, c'est que le conseil exécutif national doit prévoir les modalités.

Je repose ma question : J'ai une source qui me confirme que le conseil exécutif national a travaillé sur de telles modalités; le premier ministre dit que lui, il n'est pas au courant?

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je me rappelle qu'il y a eu un vote de confiance où j'avais eu 99 % d'appui. J'ai confirmé depuis longtemps que je vais être candidat aux élections d'octobre 2026. Donc, je pense que c'est...

M. Tanguay : Vous n'êtes pas au courant?

M. Legault : Je ne suis pas au courant, non.

M. Tanguay : Parfait. C'est ça, ma question, je voulais savoir si vous étiez au courant. Donc, vous êtes sûr à 100 % que vous allez être candidat aux prochaines élections? Vous n'allez rien nous annoncer cet été, là?

M. Legault : Je n'ai absolument rien à annoncer ni cet été ni l'été prochain. Je serai candidat aux élections d'octobre 2026.

M. Tanguay : Considérez-vous que vous...

M. Legault : Est-ce que...

M. Tanguay : Pardon?

M. Legault : Je ne sais pas si ça fait plaisir ou non au chef de l'opposition officielle, mais c'est la situation, oui.

M. Tanguay : Considérez-vous que vous méritez un troisième mandat comme premier ministre?

M. Legault : Écoutez, bien, je vais profiter de l'occasion, là, sans prendre trop de temps, pour rappeler un peu notre bilan de six ans, surtout en économie. Le chef de l'opposition officielle sait que ma priorité des priorités, c'est l'économie. Bon, on parle souvent de certains placements comme Northvolt, ou Lion, ou d'autres placements qui ont moins bien fonctionné. Je veux juste rappeler au chef de l'opposition officielle que, depuis que je suis premier ministre, Investissement Québec a investi 25 milliards de dollars dans des entreprises pour des investissements totaux de 93 milliards. C'est du jamais-vu. Et évidemment ce que ça veut dire, c'est qu'il y a des centaines d'investissements qui ont eu du succès...

M. Tanguay : Mme la Présidente, je vais revenir là-dessus.

M. Legault : ...et, quand on regarde la moyenne au bâton, bien, pour la première fois dans l'histoire du Québec, on voit que, dans les six dernières années, le Québec a mieux fait que l'Ontario et le reste du Canada en économie.

M. Tanguay : On va revenir là-dessus, Mme la Présidente.

M. Legault : Donc, je pense qu'en tout cas pour ce qui est de l'économie, oui, je suis fier de mon bilan.

M. Tanguay : On va revenir là-dessus, Mme la Présidente, si vous le permettez. Le ministre de la Santé, en décembre 2024, a dit à *Tout le monde en parle* : Ce n'est pas dans mon intention de me représenter. Est-ce que le premier ministre le confirme?

M. Legault : Bien, je pense que oui, on a tous entendu que le ministre de la Santé ne serait pas candidat en octobre 2026. Par contre, il a réussi à... commencé à mettre en place Santé Québec. Et on est dans des négociations pas faciles avec les deux syndicats de médecins et, contrairement aux gouvernements précédents, on ne va pas reculer, on ne va pas baisser les bras. C'est nécessaire pour avoir un réseau efficace au Québec.

M. Tanguay : O.K. Mme la Présidente, les élections municipales vont s'en venir cet automne, il y aura des candidats, fort probablement, au sein de votre caucus. Vous vous attendez à combien de députés caquistes qui vont quitter, cet automne, pour être candidats aux élections municipales?

M. Legault : Je n'ai aucune confirmation ou indication que des candidats de la CAQ seront candidats aux municipales cette année.

M. Tanguay : Donc, vous n'avez aucune indication à l'effet qu'un de vos députés serait candidat à des élections municipales?

M. Legault : Non.

M. Tanguay : Aucune discussion là-dessus?

M. Legault : Non.

M. Tanguay : Rien? O.K. HMR, Mme la Présidente. HMR, tout ce qui se passe à HMR, on en a reparlé encore une fois ce matin en période de questions, là, ça vous fâche-tu, des fois, M. le premier ministre, HMR, de voir la décrépitude?

M. Legault : Bien, ce qui me fâche, c'est de voir les années, les 15 années de négligence des gouvernements libéraux. Quand on est arrivés, on a été pris avec ces 15 années de négligence, avec un rattrapage énorme à faire. Et je le rappelle, parce que les chiffres sont clairs, quand les libéraux étaient au pouvoir, il se faisait 9 milliards par année d'infrastructures; actuellement, on en fait 19 milliards par année, donc plus du double. Quand les libéraux étaient là, il y avait 12 hôpitaux qui étaient en rénovation, construction; actuellement, il y en a 38, établissements de santé qui sont en rénovation ou en construction. Donc, oui, je suis assez fâché de voir comment il y a eu de la négligence pendant les 15 années libérales puis que, même après six ans et demi, malgré l'augmentation importante des budgets en infrastructures, il y a encore du travail à faire à HMR et à d'autres hôpitaux aussi au Québec.

• (11 h 40) •

M. Tanguay : Pourquoi le ministre de la Santé l'a promis deux fois, en 2021 puis en 2023? La pépinière était supposée être sur le terrain en 2024. Pourquoi il l'a promis s'il n'avait pas l'argent?

M. Legault : Bon, d'abord, le PQI, le Plan québécois des infrastructures, est sur 10 ans. Actuellement, ce qu'on parle, c'est les travaux qui sont en réalisation pour l'année 2025-2026. Donc, ce qui était annoncé, c'est pour le PQI, donc pour les 10 ans. Maintenant, on ne peut pas tout faire en 2025-2026. Déjà, on est à 19 milliards, qui est le double de ce qui se faisait dans le temps du Parti libéral. Donc, on ne peut pas tout faire dans une année.

M. Tanguay : Vous pouvez bien parler du Parti libéral du Québec, c'est votre septième année, puis le 15 ans libéral, ça ne compte plus, ça, les gens voient que... Tu sais, vous avez déposé votre septième budget, vous avez promis HMR deux fois, à deux reprises. Là, pour vous, pourquoi ce n'est pas une priorité quand on voit la décrépitude de ce qui se passe là? C'est une véritable honte, HMR. Pourquoi vous ne le priorisez pas? Puis encore une fois, ce matin, on sent que le ministre de la Santé, il est tout seul à plaider sa cause. Pourquoi vous ne l'aidez pas? Il dit : Je ne peux pas croire qu'on ne trouvera pas de l'argent, 75 millions, pour commencer le stationnement. Allez-vous l'épauler là-dedans? Il y a-tu des travaux qui vont commencer cet été?

M. Legault : Bien, j'aimerais que le chef de l'opposition officielle nous dise : Est-ce qu'il nous suggère d'aller à plus que 19 milliards pour l'année 2025-2026? On sait que la cote du Québec a été revue de AA moins à A plus. Donc, je pense qu'il faut être prudent avant d'augmenter le 19 milliards. On a des discussions avec le ministre des Finances.

Donc, Mme la Présidente, idéalement, on voudrait commencer les travaux au moins dans une dizaine d'hôpitaux au Québec, mais déjà il y a des travaux qui se font dans 38 hôpitaux. Et, à moins que le chef de l'opposition officielle ait des suggestions à me faire, je ne pense pas qu'on doit reculer dans les 38 établissements où il y a des travaux qui se réalisent actuellement.

M. Tanguay : Est-ce que je dois entendre, donc, que vous n'allez pas épauler le ministre de la Santé, qui, ce matin, a fait un cri du coeur, quant à moi, en disant : Je ne peux pas croire qu'on va trouver l'argent pour le stationnement dans les prochaines semaines? Est-ce que vous allez l'épauler à l'interne ou est-ce que vous êtes en train de dire que c'est totalement impossible que les travaux commencent, HMR, cette année?

M. Legault : Bien, écoutez, on essaie de voir comment on peut réaménager le 19 milliards, mais, pour l'instant, il n'est pas question d'augmenter le 19 milliards.

M. Tanguay : Puis est-ce qu'il est possible, donc, que vous ne trouviez pas de solution puis que ça ne commence pas cette année, les travaux?

M. Legault : Bien, il y a des hôpitaux où les travaux sont prévus pour commencer dans un an, dans deux ans. Donc, on ne peut pas commencer plus que 38... actuellement, là, on ne peut pas commencer plus que 38 hôpitaux.

Il y a aussi, puis il faut le rappeler, là... on a construit ou rénové des centaines d'écoles. Pourquoi? Puis je sais que ça choque la cheffe de Québec solidaire quand je dis ça, parce qu'on a ajouté 50 000 enfants de familles immigrantes qu'on doit éduquer, qu'on doit envoyer à l'école, pour qui on doit mettre en place des infrastructures.

On a des ponts qui ont été négligés. Prenons le pont de l'Île-aux-Tourtes, on en parlait ce matin avec l'ex-députée libérale de Vaudreuil, prenons le pont de l'île d'Orléans, prenons... Il y a beaucoup d'infrastructures qui ont été négligées pendant les 15 années libérales, et je pense que, déjà, d'être à 19 milliards... C'était 19 milliards pour 2024-2025, c'est aussi 19 milliards pour 2025-2026, c'est plus que le double de ce que faisaient les libéraux. Puis, même après six ans et demi, il y a encore du rattrapage à faire pour la négligence des gouvernements libéraux qui ont été là pendant 15 ans.

M. Tanguay : Si vous saviez comme ça ne me fait pas du tout mal quand vous dites ça, «15 ans». Parce que les gens qui écoutent à la maison, là, les gens qui meurent sur les listes d'attente parce que vous ne donnez pas les services, là, ils s'en sacrent-tu, du 15 ans libéral, honnêtement. Ils voient votre sept ans à vous.

Ma question est très simple, je reviens là-dessus, puis ça se répond tout simplement, là, sans passer par Paris, donc : HMR, il n'y aura pas un cent pour HMR cette année, c'est ce que j'entends, ou il y a une possibilité que vous trouviez à commencer les travaux cette année?

M. Legault : Oui. Bien, contrairement à ce que vient de dire le chef de l'opposition officielle, je ne pense pas que les Québécois s'en sacrent, des montants qui sont investis en santé...

M. Tanguay : HMR.

M. Legault : ...parce que c'est leur argent, c'est de l'argent qui est dur à gagner. Les impôts, malgré les baisses d'impôts qu'on a faites pour la classe moyenne, continuent d'être élevés au Québec. Donc, je ne pense pas, contrairement au chef de l'opposition officielle, que les Québécois s'en sacrent, des investissements en santé.

M. Tanguay : Rappel au règlement, Mme la Présidente, je n'ai pas dit ça, vous déformez mes propos. Ils s'en sacrent quand vous nous accusez d'être la source de tous vos problèmes. Ils s'en sacrent de vous entendre dire : C'est la faute du 15 ans libéral. Ça, ils s'en sacrent pas mal. Allez sur le terrain, ils veulent savoir ce que vous, vous allez faire.

Puis là HMR, ils vous écoutent : 550 000 Québécoises et Québécois, dont certains auraient pu mourir hier sur la table d'opération. HMR, ma question est claire, ne revenez pas avec le 15 ans libéral, de grâce : HMR, oui ou non, des travaux cette année? Si c'est impossible, soyez franc avec les Québécois puis dites-leur : HMR, il n'y aura pas de travaux cette année.

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, je pense que, quand les Québécois voient un graphique comme celui-là, ils ne s'en sacrent pas, du fait qu'il y a eu de la négligence pendant les années rouges. Ça a été vraiment de la négligence au niveau des infrastructures. Regardez l'augmentation qu'on a vue depuis...

M. Tanguay : HMR.

M. Legault : ...depuis que la CAQ est en place. Je le répète, Mme la Présidente, cette année, on est à 19,4. On va regarder les aménagements, les réaménagements qu'on est capables de faire, mais, pour l'instant, on ne pense pas qu'on peut aller à plus que 19,4. Donc, c'est malheureux qu'il y ait eu de la négligence pendant les années libérales, mais, à un moment donné, il y a une limite à la capacité de payer des Québécois.

M. Tanguay : Donc, Mme la Présidente, c'est clair, là, le premier ministre, pour une fois, vient d'être clair. Contrairement à ce que plaide, à matin... cri du coeur de son ministre de la Santé, il n'y aura pas un cent pour HMR cette année, il n'y aura pas de travaux qui vont se faire à HMR, puis on va continuer de regarder ce triste épisode de la décrépitude. C'est clairement ce que vient d'affirmer le premier ministre.

M. Legault : Mme la Présidente, c'est faux. Vous avez entendu... m'avez entendu dire : On essaie de voir comment on peut réaménager le 19,4 milliards. Ce n'est pas simple, parce que ce qu'il faut dire, c'est qu'il faudrait faire moins de travaux dans certaines infrastructures, plus dans d'autres. Donc, ce que je dis, c'est qu'on est en train de voir comment on peut réaménager le 19,4 milliards. Donc, ce que vient de dire le chef de l'opposition officielle, ce n'est pas exact.

M. Tanguay : Est-il conscient, le premier ministre, que chaque année de retard, c'est un coût supplémentaire, un gaspillage de 300 millions pour HMR?

M. Legault : Bien, il y a, à chaque année, ce qu'on appelle l'inflation. Ça veut dire que, si on réalise des travaux l'année prochaine au lieu de cette année, ils vont coûter plus cher à cause de l'inflation. Donc, je pense que je comprends bien ce concept-là.

M. Tanguay : Et, vous, ça ne vous dérange pas que, depuis la première promesse, 2021, c'est 1,5 milliard de plus, juste pour cette inflation-là, que ça va vous coûter?

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je viens de vous montrer un graphique, là, qui est tellement parlant. Regardez, si... Je vais reprendre les arguments du chef de l'opposition officielle. Si, pendant les années rouges, il se serait fait plus d'infrastructures, le coût aurait été moins élevé dans ces années-là que dans les années actuelles, ne serait-ce qu'à cause de l'inflation. Donc, ce que vient nous confirmer le chef de l'opposition officielle, c'est que, parce que les libéraux ont été négligents pendant leurs années, ça nous coûte plus cher actuellement.

M. Tanguay : Sept ans. Sept ans, Mme la Présidente, tout le monde comprend ça à la maison, ça ne vaut même pas la peine de répondre à son 15 ans libéral. 15 ans libéral!

Mme la Présidente, est-il conscient, à cette heure qu'il vient de fermer la porte à HMR pour cette année, là... la lettre qui a été signée par des dizaines et des dizaines, des centaines et des centaines d'intervenants sur le terrain, de citoyens, où on dit que le fait de repousser le projet met à risque la santé de 550 000 Québécoises et Québécois? Ça

prend des interventions immédiates. La population de l'est se sent trahie. Est-il conscient que les gens considèrent qu'il les a trahis?

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, d'abord, je répète que, contrairement à ce que vient de dire le chef de l'opposition officielle, je n'ai pas fermé la porte à réaménager les budgets, entre autres pour en mettre un peu plus à HMR. Mais il reste que la CAQ, c'est un parti des régions. Les travaux qui se font en réalisation actuellement à Dolbeau-Mistassini, à Québec, à l'Enfant-Jésus, à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Gatineau, à Terrebonne, à Vaudreuil, à Saint-Bruno, à Saint-Jean, à Châteauguay, pour nous, c'est important. Pour nous, c'est important, les régions. Je comprends que le Parti libéral est surreprésenté à Montréal, donc défend un projet de Montréal. Pour nous, il doit y avoir une équité entre les régions et Montréal.

• (11 h 50) •

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre, c'est justement parce qu'il a juste deux députés à Montréal qu'il ne fait pas HMR? Parce qu'il vient de nous accuser d'être surreprésentés à Montréal. Faites-vous payer les voteurs de l'île de Montréal parce qu'ils n'ont pas voté du bon bord?

M. Legault : Bon, d'abord, je veux préciser au chef de l'opposition officielle qu'il se fait des travaux actuellement à l'Hôpital de Verdun...

M. Tanguay : HMR.

M. Legault : ...à l'Hôpital général juif, à l'Hôpital de Lachine, à l'Hôpital Fleury...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, M. le premier ministre...

M. Legault : ...à l'Hôpital Santa Cabrini...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, M. le premier ministre. Alors, le temps est écoulé. Nous allons maintenant entendre la cheffe du deuxième groupe d'opposition et la députée de Mercier. Alors, la parole est à vous.

Mme Ghazal : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Tout d'abord, je veux commencer par saluer le premier ministre, et son équipe, et aussi les collègues députés du gouvernement, ainsi que les députés du... des oppositions qui sont ici pour cet exercice important. C'est le premier auquel je participe pour le Conseil exécutif et ça me fait vraiment plaisir de le faire et de poser des bonnes questions au premier ministre. Donc, j'espère recevoir des bonnes réponses.

Premier sujet. En début d'année, Amazon a fermé ses portes de façon sauvage en laissant sur le carreau 4 000 travailleurs et travailleuses simplement parce qu'ils ont voulu se syndiquer. C'est connu partout à travers le monde, le préjugé antisyndical de la compagnie de Jeff Bezos. Le Québec, on n'est pas une république de bananes. Comme peuple fier, notre premier ministre ne peut pas laisser faire une compagnie qui a traité notre monde de la sorte.

Maintenant, quand on regarde les contrats qui existent entre le gouvernement et Amazon, non seulement les ministères et les organismes achètent auprès d'Amazon, mais on a aussi d'importants contrats en infonuagique estimés à 170 millions de dollars. Ce n'est pas rien. Et ça, ça continue malgré le traitement ignoble qui a été fait aux gens qui travaillent chez Amazon. Le premier ministre a dit qu'il rêvait de se sevrer d'Amazon. Au-delà du rêve et des souhaits du premier ministre, est-ce qu'il a fixé une cible de réduction des contrats qu'on a avec Amazon?

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, pour une fois, on est d'accord, la cheffe de Québec solidaire et moi, c'est inacceptable. Ça a été effectivement sauvage, la façon dont Amazon a traité ses employés. Maintenant, le gouvernement a des contrats, on doit respecter nos contrats. On n'est pas dans une république de bananes. Par contre, il y a des contrats qui doivent être renouvelés et des nouveaux contrats qui doivent être signés. Et l'objectif que j'ai fixé au ministère du Numérique, c'est qu'idéalement 100 %, entre autres, de l'infonuagique soit fait au Québec avec des entreprises québécoises. Donc, on a des discussions, actuellement, avec des entreprises québécoises pour remplacer le plus possible Amazon.

Mme Ghazal : Est-ce qu'il y a une échéance? Parce qu'il dit qu'il y a des contrats qui sont à renouveler, donc j'imagine que... C'est quoi, c'est la moitié des contrats qui sont à renouveler cette année, l'année prochaine, dans cinq ans? Est-ce qu'on peut avoir plus de spécifications de la part du premier ministre? Parce que, sinon, ça reste juste un souhait.

M. Legault : Oui, bien, il est un peu tôt. Parce que j'ai demandé, surtout depuis les menaces de Donald Trump, qu'on cesse de... le plus vite possible de faire affaire avec des entreprises américaines dans le numérique. Donc, on est en train d'évaluer. Ce que j'ai demandé, c'est qu'on en fasse le plus possible. Donc, au cours des prochains mois, je pourrai répondre de façon plus détaillée à la question de la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Mme Ghazal : Donc, je comprends qu'il n'y a pas de cible?

M. Legault : Pas encore.

Mme Ghazal : La cible, c'est le plus possible, puis, un jour, on ne sait pas quand, 100 %, on ne fait plus affaire avec Amazon, mais on ne sait pas si c'est cette année, dans cinq ans, dans 20 ans. Ça, il n'y a pas de précision, on va avoir des réponses plus tard. Donc, j'aurai l'occasion de reposer des questions là-dessus au premier ministre.

Il y a aussi... Parce que ce qu'on a vu, c'est un communiqué de la part du Conseil du trésor qui a simplement dit qu'il faudrait une signature supplémentaire. Donc, on continue à faire affaire avec Amazon, mais là je comprends que les gens ne pourront plus signer, les gens en haut des ministères et des organismes, signer quand il s'agit de faire affaire avec Amazon. C'est terminé, ça?

M. Legault : Effectivement, ce qui est... Bien, ce n'est pas... à un moment donné, il faut qu'il y ait une alternative. Mais ce qu'on veut s'assurer, c'est que tous les ministères fassent le maximum pour faire affaire avec des entreprises québécoises. Puis, pour s'assurer que cet objectif-là soit suivi, on demande que, quand c'est signé avec une entreprise américaine, il y ait en plus la signature obligatoire du Conseil du trésor qui va rerevérifier que c'est bien impossible de faire affaire avec une entreprise autre qu'américaine.

Mme Ghazal : Donc... Parce que je comprends les souhaits puis les paroles que le ministre... que le premier ministre mentionne, mais ce qui est important, c'est, si on veut être sérieux, hein, le premier ministre, c'est un comptable, il a aussi... il aime ça travailler avec des tableaux de bord, il faut avoir une cible, il faut avoir des objectifs. On a beaucoup parlé aussi... Là, il n'y en a pas vraiment de précis, c'est un souhait, puis éventuellement on va faire notre possible, et c'est possible de continuer à faire affaire avec des compagnies américaines, dont Amazon, s'il n'y a pas de remplacement. C'est ce que j'entends. Je ne sens pas comme quelque chose de très, très ferme de la part du premier ministre. Nous, à Québec solidaire, on a proposé, par rapport à l'achat local, d'avoir un quota, un quota, ce n'est pas juste un souhait, de 75 %. C'est obligatoire. Que pense le premier ministre de cette proposition de Québec solidaire, 75 %, un quota?

M. Legault : Oui. Bien, j'aimerais voir les détails du calcul de Québec solidaire. Je ne sais pas si ça s'applique pour la nourriture dans nos hôpitaux, dans nos écoles, si ça s'applique pour le numérique. Est-ce que le pourcentage est le même pour les aliments que pour le numérique? Il faut voir, là, ce qui est disponible. Mais j'aimerais, si la chef de Québec solidaire est d'accord avec ça, qu'elle nous partage ses calculs, ça pourrait peut-être nous aider à accélérer notre travail.

Mme Ghazal : Bien, nous, à Québec solidaire, on est une opposition qui fait des propositions, hein, et on en fait une. On pourrait fournir les calculs, je ne sais pas si le premier ministre va les prendre. Maintenant, c'est le premier ministre qui est au gouvernement, qui est à la tête d'un gouvernement. Je lui demande s'il y a une cible pour Amazon, il me dit qu'il n'y a pas de cible. J'aimerais, je souhaite, qu'un jour on fasse notre possible, puis on ne sait pas si on va y arriver, c'est ce que j'entends. Ce n'est pas très, très sérieux et rigoureux.

Après ça, quand on parle d'achat local, et là je parle de tous les achats du gouvernement, c'est quand même un poids important, tous les contrats, tous les achats, oui, par exemple, dans les cafétérias, que ce soit dans les écoles, dans les... en santé, et là nous, on propose 75 %. Si lui trouve que c'est beaucoup, bien, c'est quoi, sa cible, c'est quoi, son quota? Pas une cible, un souhait pour y arriver, mais un quota. Ça veut dire que ça devient une cible obligatoire qui doit être atteinte, avec un plan d'action. Je n'ai pas entendu l'ombre d'un plan d'action pour l'achat local, ça reste des slogans et des beaux souhaits. Est-ce qu'il y a une cible, oui ou non?

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, d'abord, j'ai hâte de recevoir le détail des calculs de Québec solidaire, vraiment hâte, là. Puis on est public ici, donc tout le monde est au courant, là, que la cheffe de Québec solidaire va m'envoyer ses calculs, comment elle arrive au 75 %.

Maintenant, Mme la Présidente, si on parle d'abord des aliments, on a établi un tableau de bord, on veut ajouter 1,5 milliard par année d'achats québécois additionnels. Donc, il y a une cible de fixée, on va pouvoir la comparer avec celle de Québec solidaire, donc voir... nous, on est à 1,5 milliard pour les aliments, à combien Québec solidaire évalue les achats québécois additionnels qui pourraient être faits. Donc, très, très hâte, Mme la Présidente, d'avoir les calculs, le détail des calculs du 75 % de Québec solidaire.

Mme Ghazal : Moi, je n'ai pas de cible, de la part du premier ministre. Nous, ici, on n'a pas des ministères, et des organismes, puis une armée de fonctionnaires, là. Notre équipe, mes fonctionnaires sont ici, ce n'est pas des fonctionnaires, on n'a pas tout ça. Et on a fait une proposition, puis je pourrais très bien la proposer au premier ministre, mais, moi, en ce moment, ce que j'entends... je n'entends pas de quotas et de cibles en pourcentage pour arriver à faire réellement de l'achat local pas juste un souhait puis une... mais une vraie politique avec des cibles.

La même chose pour Amazon. Moi, pour Amazon, je n'en reviens pas à quel point je sens beaucoup, beaucoup de mollesse dans la volonté du premier ministre de mettre au pas cette compagnie qui ne s'est pas gênée de traiter de la sorte nos employés. Si je résume bien, on a une compagnie multimilliardaire qui appartient à un riche Américain multimilliardaire, qui a mis à la porte nos travailleurs et travailleuses en les traitant comme des moins que rien, et la réponse du premier ministre, c'est de dire que lui aussi, il trouve ça inacceptable, mais on va essayer de faire notre possible puis peut-être que, plus tard, on va quand même continuer à faire affaire avec Amazon.

• (12 heures) •

Ça me fait penser à... Je vais aller à mon autre sujet, sur les tarifs de Trump, justement. J'ai observé l'attitude du premier ministre et je l'ai comparée à celle du premier ministre de l'Ontario. Hein, il aime ça qu'on se compare

avec le premier ministre... avec l'Ontario, que le Québec se compare avec l'Ontario. Puis j'ai senti que c'était très mou dès le départ. Dès la guerre tarifaire de Trump, avec ses menaces, il y avait quelque chose de très mou. Il n'y a pas... Il a refusé d'utiliser les leviers que nous avons au Québec, alors que, si je regarde Doug Ford, il a brandi plusieurs menaces face à Trump, de résilier le contrat avec StarLink, de couper l'hydroélectricité... l'exportation d'électricité aux États-Unis, il était sur toutes les tribunes.

Je ne sais pas comment qualifier l'attitude du premier ministre. J'ai... C'est comme une peur de déranger le monstre, comme une sorte de né pour un petit pain, on ne veut pas trop le déranger. Pourtant, on a des leviers importants, notamment notre hydroélectricité. Il n'y a pas juste Québec solidaire qui a proposé de couper notre hydroélectricité, d'augmenter les tarifs, mais il y a aussi Michael Sabia, donc le P.D.G. d'Hydro-Québec, qui a dit que, face à un intimidateur comme Donald Trump, il fallait aller... il fallait tout mettre sur la table, jusqu'à couper notre hydroélectricité. Pourquoi est-ce que le premier ministre refuse d'utiliser notre hydroélectricité comme levier de négociation avec Donald Trump?

M. Legault : Bon, Mme la Présidente, d'abord, je veux revenir sur la première question. Je répète que, concernant les aliments, on a des objectifs. On a 1 500 établissements, qui représentent 93 % de l'ensemble des établissements qui se sont fixé une cible, puis la cible, ça donne 1,5 milliard de plus d'achats québécois. Encore une fois, j'ai hâte de comparer avec la cible de Québec solidaire.

Concernant Amazon, c'est arrivé il y a quelques mois. Donc, on va faire ça dans l'ordre. On est en train de voir exactement qu'est-ce qui est faisable avec des entreprises québécoises. Puis on va lui revenir. On ne pitchera pas des chiffres, là, n'importe comment.

Maintenant, pour ce qui est de Doug Ford, mon ami Doug Ford, bon, mon ami Doug Ford, bon, la cheffe de Québec solidaire dit que je suis plus mou que Doug Ford. Bon, rappelons ce que Doug Ford a dit. Doug Ford a dit : Je mets des tarifs sur mes exportations d'électricité. Quelques jours plus tard, il a reculé, O.K.? J'ai eu l'occasion d'en parler avec Michael Sabia. Il y a des contrats de signés avec les États-Unis. Il faut... On n'est pas une république de bananes encore. Il faut faire ça correctement. Je continue à dire qu'on n'exclut pas, éventuellement, de mettre des tarifs sur nos exportations d'électricité, mais je trouve que c'est plus intelligent, c'est plus rationnel de faire les choses correctement plutôt que de reculer.

Donc, je comprends que la cheffe de Québec solidaire appelle ça être mou. Moi, j'appelle ça être rationnel, pragmatique, de faire les choses dans l'ordre. Donc, on n'exclut rien, mais on va faire ça dans l'ordre.

Mme Ghazal : Je veux juste rappeler au premier ministre que, si le premier ministre Doug Ford a reculé, c'est parce qu'en brandissant ses menaces il y a eu, à ce moment-là, un recul aussi de tarifs sur les Trump... de Trump sur les tarifs. Et c'est à ce moment-là qu'il a finalement dit : O.K., on ne va pas de l'avant. Ça fait qu'il a utilisé un levier.

Le premier ministre dit qu'il n'exclut pas, sauf que, pendant qu'on est là, pendant qu'on attend, bien, il y a des emplois qui sont en jeu, il y a des gens qui ont peur pour leur emploi. Et, à date, le premier ministre, sa réponse jusqu'à maintenant... il avait dit : On fait des contre-tarifs sur l'aluminium. Ça a été... Je ne suis pas sûre que ça, ça va protéger les emplois puis les industries ici, au Québec. Au contraire, ça reste dans cette attitude d'avoir peur un peu de déranger Donald Trump.

Ce qu'il y a eu comme aide de la part du gouvernement dans le budget, de la part du premier ministre, c'est une aide pour les entreprises de 50 millions de dollars, là, pour une période de 12 mois. Est-ce que le premier ministre a un plan aussi pour s'assurer qu'il n'y ait aucune perte d'emploi? Parce que ce n'est pas parce qu'il aide les entreprises que l'argent va percoler s'il n'y a pas de condition pour s'assurer qu'il n'y ait aucune perte d'emploi pour les entreprises qui vont être aidées.

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, d'abord, je veux corriger la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Je pense que c'est important que les Québécois le sachent. Le Québec, actuellement, s'en sort beaucoup mieux que l'Ontario. Je dirais que les impacts pour l'Ontario sont 20, 25 fois plus élevés que les impacts pour le Québec, entre autres à cause de l'auto. Donc, quand elle dit que Doug Ford, sa stratégie a amené des meilleurs résultats, c'est totalement faux. Je pense qu'il faut le préciser. Actuellement, le Québec est beaucoup moins touché que l'Ontario par les tarifs de Donald Trump.

Maintenant, tantôt, elle nous dit : Pourquoi on ne met pas des tarifs d'électricité? Mais là elle nous dit : Ne mettons pas des tarifs sur l'aluminium ou... Je veux juste savoir, là...

Mme Ghazal : Des contre-tarifs.

M. Legault : ...qu'est-ce qu'elle propose exactement qu'on fasse de plus au Québec?

Mme Ghazal : Moi, j'ai posé une question puis je n'ai pas eu de réponse. Il me reste très peu de temps. J'aimerais entendre le premier ministre. Souvent, il veut aider les entreprises. Il y a 50 millions de dollars par... des sommes d'aide, là, jusqu'à 50 millions de dollars par entreprise pour une période de 12 mois. Comment est-ce qu'il peut aider les travailleurs et travailleuses, les gens qui ont peur de perdre leur emploi? Est-ce qu'il a un plan pour aider les travailleurs et travailleuses face aux menaces des tarifs de Trump? C'est lui, le premier ministre. C'est à lui que je pose la question : Est-ce qu'il a un plan pour les travailleurs, travailleuses pour les aider à...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : ...

Mme Ghazal : Oui. Parfait.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, Mme la députée de Mercier, cheffe du deuxième groupe d'opposition. Alors, votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant reconnaître une autre intervention de la part du chef de l'opposition officielle et député de LaFontaine. Alors, la parole est à vous. Vous disposez à nouveau d'une période de 17 min 36 s.

M. Tanguay : Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Puis, juste de façon très, très constructive, j'aimerais ça, peut-être, que vous indiquiez au premier ministre qu'il ne peut pas utiliser le terme «faux», qui est un terme à l'index. On ne peut pas dire ça, collègue. Merci. Mais il peut dire que c'est inexact, par exemple, puis je pense qu'il ne s'en privera pas, très clairement.

Pour continuer sur les tarifs de Donald Trump, Mme la Présidente, le premier ministre est allé affirmer le 12 février dernier à Washington, et je le cite, là, je le cite au texte, là : «On est prêts à beaucoup de compromis dans l'aéronautique, dans la forêt, peut-être dans la sécurité à long terme sur l'aluminium.» Réitère-t-il cette déclaration-là ce matin?

M. Legault : Oui. Bien, je suis content d'avoir la chance de répéter ce que... ce qu'on vise, le Québec, dans nos négociations avec M. Trump. D'abord, on a la chance, au Québec, d'avoir des produits qui n'ont pas de remplaçants aux États-Unis. Donc, ce n'est pas du tout la même situation que l'Ontario, où, bien, il y a des usines d'autos à Détroit, il y en a Windsor, donc les produits, à moyen terme, peuvent être remplacés.

Donc, prenons l'exemple de l'aluminium. Plus de 60 % de l'aluminium qui est consommé par les États-Unis viennent du Québec. Et il n'y a pas d'autre endroit... en tout cas, aux États-Unis, ils ne sont pas capables d'en faire plus qu'une dizaine de pour cent de leur propre aluminium.

Donc, qu'est-ce qui est l'inquiétude de Donald Trump quand on regarde l'aluminium? C'est de dire... Bon, on sait que les Chinois détiennent à peu près 10 % des actions dans Rio Tinto. Ils veulent s'assurer qu'un jour le Québec ne dira pas : Il n'y en a plus, d'aluminium, pour les États-Unis. Et je pense qu'on doit avoir des discussions, des négociations avec M. Trump pour dire : Bien, écoutez, on pourrait prendre un engagement à long terme de continuer à vous fournir de l'aluminium, si c'est ça, votre inquiétude. Parce qu'il faut que M. Trump soit réaliste, s'il voulait fabriquer plus d'aluminium aux États-Unis, ça lui prendrait de l'électricité, ça lui prendrait de l'énergie qu'il n'a pas. Donc, je pense qu'on a le gros bout du bâton, le Québec, je parle du Québec, là, pour négocier avec les États-Unis.

Parlons de l'aéronautique. Bien... Oui?

M. Tanguay : Donc, quand vous disiez «prêts à beaucoup de compromis, peut-être dans la sécurité à long terme sur l'aluminium», le compromis aluminium, en termes clairs et le plus court possible, c'est quoi, le compromis, donc?

• (12 h 10) •

M. Legault : Bien, le compromis, c'est de faire une entente à long terme. C'est de rassurer M. Trump.

J'arrive avec l'aéronautique. Si vous allez à Longueuil, vous allez voir des milliers d'employés qualifiés chez Pratt & Whitney. Demain matin, Boeing ou qui que ce soit aux États-Unis ne serait pas capable de remplacer ces emplois-là. Donc, je peux comprendre qu'il y a une inquiétude aux États-Unis de dire : Qu'est-ce qui arrive si, demain matin, Pratt & Whitney décide de faire affaire seulement avec Airbus?

Donc, les inquiétudes de Donald Trump à l'égard des produits québécois, ce n'est pas la même approche qu'à l'égard de l'auto ou à l'égard d'autres produits dans le reste du Canada. Nous, notre situation, on a le gros bout du bâton. C'est que, contrairement à ce que dit M. Trump, il ne peut pas remplacer nos produits.

Prenons la forêt.

M. Tanguay : Mais juste... On va terminer là-dessus.

M. Legault : M. Trump ne peut pas planter des arbres puis les faire pousser durant la prochaine fin de semaine. Donc, il y a une situation qui est avantageuse pour le Québec et...

M. Tanguay : Pourquoi avoir utilisé le terme, donc, «compromis» pour l'aéronautique et l'aluminium suite à votre explication?

M. Legault : Parce qu'il faut peut-être faire des compromis sur les garanties à long terme d'approvisionnement...

M. Tanguay : S'engager plus longtemps.

M. Legault : ...parce que M. Trump peut se dire : Il arrive quoi dans cinq ans, dans 10 ans, dans 25 ans? Donc, bon, nous, si c'est vendu à profit, bien, on est intéressés. On serait même intéressés à augmenter, par exemple, notre production d'aluminium pour les Américains. On sait qu'actuellement, pas plus tard qu'hier, M. Trump a dit : On va enlever la taxe sur l'aluminium pour les autos parce que, déjà, il y en a une sur les pièces d'autos. Donc, on voit les deux grands producteurs, GM et Ford, qui disent à M. Trump : S'il vous plaît, laissez-nous entrer l'aluminium du Québec, on en a besoin.

M. Tanguay : Donc là, je comprends, Mme la Présidente, l'aspect compromis, autrement dit de s'engager sur le très long terme. Il faudrait voir, évidemment, à quelles conditions, parce que, là, prendrait le sens... tout son sens le terme «compromis», à quelles conditions. Donc, prêt à dire : Bon, bien, on va couper ton revient sur le long terme.

En a-t-il discuté, de cette stratégie-là, avec les acteurs de l'aluminium et de l'aéronautique? Sont-ils dans le coup?

M. Legault : Bon, oui, j'en ai discuté avec les acteurs du secteur de l'aluminium. Évidemment, les entreprises qui vendent de l'aluminium aux États-Unis voudraient qu'on exclue totalement, éventuellement, de pouvoir mettre des tarifs sur le prix vendu de l'aluminium aux États-Unis. On est dans une situation où on a le gros bout du bâton.

Donc, les négociations ne seront pas faciles avec M. Trump. Je peux comprendre que les entreprises...

M. Tanguay : Il laisse de l'argent.

M. Legault : ...qui sont toutes des entreprises étrangères, en passant, voudraient avoir le contrôle total sur ce qu'ils ont le droit de faire puis ce qu'ils n'ont pas le droit de faire aux États-Unis, mais je pense que notre rôle, c'est de défendre le bien commun, c'est de défendre les Québécois, de défendre les priorités des Québécois.

M. Tanguay : Donc, un compromis à long terme, ça veut dire que, potentiellement, et ce serait le cas parce que ça ferait partie de la négociation, ce serait l'objet de la négociation, il laisserait, à long terme, à moyen, long terme, de l'argent sur la table. Autrement dit, il y aurait un petit peu moins de profits parce qu'il y aurait un approvisionnement où le marché serait au même prix à ce moment-là.

M. Legault : Ce n'est pas tellement mon genre de laisser de l'argent sur la table, là. Donc...

M. Tanguay : Ah! bien là, partez-moi pas là-dessus.

M. Legault : Bien oui, partons là-dessus, là. Puis j'ai hâte qu'on en discute un petit peu, là, de notre moyenne au bâton...

M. Tanguay : Non, mais je ne suis pas sur le tableau, là.

M. Legault : ...qui n'a rien à voir avec les 15 années libérales.

M. Tanguay : Ah oui! 15 ans.

M. Legault : On a battu la croissance économique du reste du Canada puis de l'Ontario, ce que n'ont jamais fait les libéraux. Donc, oui, partons là-dessus, sur les résultats économiques. Moi, je souhaite en parler.

M. Tanguay : Mais pourquoi «compromis»? Pourquoi utiliser le mot «compromis»?

M. Legault : Parce qu'il y a effectivement des garanties qui pourraient être offertes aux Américains qui seraient gagnant-gagnant. Nous, on s'assurerait de vendre de l'aluminium à long terme, puis M. Trump pourrait réduire ses inquiétudes sur ses approvisionnements en aluminium à long terme. Donc, ce serait gagnant-gagnant.

M. Tanguay : Puis comment ça s'orchestrerait? Parce que le Québec ne peut pas passer une loi là-dessus. Ce serait contractuellement? Comment vous imaginez la suite des choses?

M. Legault : Bien, écoutez, là, d'abord, l'entente entre le Canada puis les États-Unis est prévue pour être révisée l'année prochaine, en 2026. Moi et Mark Carney, on est tous les deux d'accord pour dire qu'on devrait rapprocher cette négociation-là le plus vite possible parce que M. Trump, actuellement, ne respecte pas l'entente entre le Canada puis les États-Unis. Donc, regardons ce qu'on est capables de faire dans une nouvelle négociation.

Évidemment, c'est une entente qui est entre le Canada et les États-Unis. On a demandé d'avoir un représentant du Québec à la table. Puis évidemment on va suivre ça de proche, surtout quand on parle d'aluminium, parce que c'est au Québec que ça se passe.

M. Tanguay : Est-ce que... Et l'aéronautique, en avez-vous parlé, le compromis, avec les acteurs de l'aéronautique?

M. Legault : Bien, j'ai sûrement eu des discussions avec Éric Martel, le président de Bombardier. On sait qu'une compagnie comme Bombardier, comme CAE, comme Héroux font affaire et avec Boeing et avec Airbus, bon. Nous, ça fait notre affaire de faire affaire avec Boeing, aux États-Unis, puis avec Airbus en Europe. Ça fait moins l'affaire de M. Trump, mais ce qu'il faut, c'est d'être capable de trouver un compromis, donc être capable de continuer, idéalement, à faire affaire avec les deux.

M. Tanguay : Et quelle forme prendrait le compromis par rapport à l'aéronautique?

M. Legault : Bien, écoutez, là il y a beaucoup de choses à...

M. Tanguay : Exemple?

M. Legault : ...à discuter. Actuellement, M. Trump voulait mettre un tarif sur la vente des avions, des jets privés que vend Bombardier aux États-Unis. Ça aurait été toute une claque pour Bombardier. Heureusement, M. Trump a reculé là-dessus. Probablement qu'une des raisons pourquoi qu'il a reculé, c'est qu'il savait que de se mettre le bras dans l'aéronautique, ce n'est pas une bonne idée. Ce n'est pas une bonne idée, parce que c'est important, ce qui se passe au Québec en aéronautique. De la même façon qu'en Ontario, l'auto, c'est important, bien, au Québec, on a à peu près la moitié des emplois en aéronautique puis on a toute une expertise qui ne peut pas, demain matin, être remplacée par M. Trump.

M. Tanguay : Mais je n'entends pas de compromis dans ce que vous dites, là. J'essaie juste voir. Vous dites : Ah! il y a beaucoup de choses qui pourraient être sous le titre des compromis, mais je n'en vois pas, là. Quels seraient les compromis dans l'aéronautique?

M. Legault : Je reviens à ce que je disais tantôt, c'est ce qui s'applique à tous les secteurs, c'est de dire : Je pense que, dans le cas du Québec, M. Trump voudrait s'assurer, à long terme, qu'on continue d'envoyer des produits aux États-Unis. Nous, ça fait notre affaire, en autant que ça soit payant puis qu'on fasse des profits dessus.

Donc, que ça soit en aéronautique, que ça soit en forêt, que ça soit en aluminium, je comprends que les États-Unis ne peuvent pas se passer du Québec. Donc, on est ouverts à des négociations. Ça peut prendre plusieurs formes.

M. Tanguay : Puis donnez-moi un exemple de compromis en aéronautique, un seul exemple.

M. Legault : Bien, un seul exemple, c'est de dire : Est-ce qu'on peut dire à Boeing qui... Vous savez, certifier des pièces, là, en aéronautique, ça peut prendre deux, trois ans. Donc, Boeing se dit : Si moi, je ne reçois plus les pièces du Québec, là, je suis dans le trouble pour deux, trois ans. Donc, ils veulent une certaine assurance qu'on va continuer à approvisionner les États-Unis. On est ouverts à ce genre de compromis, à ce genre de garanties, en autant que ce soit payant pour nous autres.

M. Tanguay : Comment vous allez vous assurer que les acteurs de l'industrie aluminium et aéronautique soient toujours dans le coup, soient toujours, toujours dans le coup des discussions que vous aurez?

M. Legault : Bien, on discute. Et puis la ministre de l'Économie est en contact continu avec les acteurs. Ça ne veut pas dire qu'il ne va pas arriver des situations où il y aura une différence entre ce que souhaitent les entreprises puis ce qui est le mieux pour les citoyens québécois. Donc, ce qui est important pour nous, c'est de protéger les emplois au Québec. On n'est pas là pour protéger les profits des entreprises, on est là pour protéger les emplois payants au Québec.

M. Tanguay : Forêt, c'est la même chose, c'est l'approvisionnement à long terme, le compromis?

M. Legault : Absolument. Parce que, comme je le disais, oui, ils ont commencé à faire... à planter puis à faire pousser des arbres aux États-Unis, mais ils ne pourraient pas, demain matin, dire : Je n'ai plus de bois qui vient du Québec. Donc, il faut comme les rassurer qu'on va continuer à leur vendre du bois.

M. Tanguay : Vous avez dit, le 6 novembre, presque... il y a presque six mois, le 6 novembre dernier, et je vous cite : «Je vais prochainement nommer un émissaire spécial de haut niveau, donc quelqu'un de très connaissant, d'expérience.» Où en êtes-vous quant à cette nomination-là?

M. Legault : Il y aura quelqu'un. Là, les discussions ne sont pas commencées.

M. Tanguay : Ah non?

M. Legault : Là, on a un nouveau premier ministre du Canada depuis deux jours. Deux jours ou un jour? Un jour. Deux jours. Et donc on va nommer prochainement un représentant du Québec pour les négociations qui vont avoir lieu aux États-Unis. J'espère que M. Trump... Je sais que M. Carney et M. Trump se sont parlé hier. J'espère que M. Trump est ouvert à commencer des négociations formelles. Si c'est le cas, on va annoncer notre représentant.

• (12 h 20) •

M. Tanguay : Bien, parce que la dernière fois que vous avez dit «prochainement», c'est il y a six mois. Vous comprendrez que je suis un peu sceptique, là.

M. Legault : Oui, mais, je veux dire, si...

M. Tanguay : On jase.

M. Legault : On jase. Si j'avais nommé quelqu'un il y a six mois, j'aurais dû commencer à le payer il y a six mois. Donc, on a sauvé de l'argent d'attendre pour le nommer. Je pense que...

M. Tanguay : Ah! vous coupez réellement partout.

M. Legault : On n'arrête... On n'arrête pas de sauver de l'argent.

M. Tanguay : Vous coupez partout.

M. Legault : Oui, oui. Vous avez raison.

M. Tanguay : Ça n'arrête pas. Ça n'arrête pas.

M. Legault : Vous avez raison. On gère de façon serrée, à notre gouvernement.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : M. le chef de l'opposition.

M. Tanguay : Oui?

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Je vous invite à vous rappeler l'article 35. Vous devez vous adresser à la présidence. Et n'oubliez pas également, pour la captation, les fins de captation du *Journal des débats*, alors on doit comprendre ce que vous dites des deux côtés. Merci.

M. Tanguay : Merci. Il reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Boivin Roy) : 3 min 52 s.

M. Tanguay : Parfait. Alors, maintenant qu'on a établi que le premier ministre n'a pas nommé l'émissaire parce qu'il voulait faire l'économie du salaire, même si je considère qu'il aurait pu déjà, il ou elle, commencer à travailler puis à discuter aux acteurs de la forêt, de l'aluminium et de l'aéronautique, prochainement, là, et on a un premier ministre du Canada tout neuf, là, prochainement, ça veut dire quand, ça? Parce qu'à un moment donné vous voulez aussi, d'un autre côté, avoir une entente renégociée dans les meilleurs délais. Alors, prochainement, ce serait quand, ça? Parce que... Puis vous avez dit que... vous avez donné un peu d'informations, vous n'avez pas commencé réellement à discuter avec qui que ce soit là-dessus, là.

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, d'abord, c'est important de dire : On n'attend pas d'avoir un représentant pour commencer à travailler. Ça fait plusieurs mois qu'on est au travail, incluant notre secrétaire général, avec toutes les équipes, secteur par secteur, pour se préparer à une négociation éventuelle. C'est important, entre autres, d'identifier quels sont les produits qui sont remplaçables par les États-Unis puis quels sont les produits qui ne sont pas remplaçables par les États-Unis. Ce n'est pas un... C'est vraiment un travail de moine. C'est un travail qui n'est pas simple. Mais, honnêtement, on n'attend pas d'avoir une personne. On a beaucoup de personnes, actuellement, qui travaillent sur... à préparer cette négociation.

M. Tanguay : Est-ce que vous êtes fédéraliste?

M. Legault : Je suis un nationaliste. Et on a bien défini, à la CAQ, c'est quoi, un nationaliste, c'est le Québec d'abord, mais à l'intérieur du Canada.

Pourquoi je n'aime pas le mot «fédéraliste»? Parce que c'est associé à... au fonctionnement actuel. Et, nous, ce qu'on souhaiterait, c'est plus de pouvoirs pour le Québec, plus d'autonomie pour le Québec.

M. Tanguay : Donc, pour ne pas vous mettre des mots dans la bouche, mais pour bien comprendre ce que vous dites, donc vous dites que vous n'aimez pas le mot «fédéraliste», alors jamais vous ne vous déclareriez être un fédéraliste.

M. Legault : Bien, je trouve que le mot «fédéraliste» est associé à la situation actuelle. D'abord, au début, on parlait d'être confédéralistes. C'est une confédération où il n'y aurait pas un gouvernement qui est supérieur aux autres gouvernements, entre autres au gouvernement des provinces. Je pense qu'on a des... chacun nos champs de compétence. C'est important que les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral respectent les champs de compétence de chacun des gouvernements.

Donc, moi, je dis donc la nation québécoise d'abord, mais, contrairement à Québec solidaire et surtout au Parti québécois, qui veulent faire un référendum sur la souveraineté, nous, on pense que c'est plus efficace de faire avancer la nation québécoise à l'intérieur du Canada plutôt que d'attendre un référendum gagnant avant de faire avancer.

M. Tanguay : S'il y avait un référendum après-midi, est-ce que vous voteriez oui?

M. Legault : Aïe! Il est vraiment dans les questions...

M. Tanguay : Bien, c'est fondamental.

M. Legault : Bien, écoutez, nous, on n'en veut pas, de référendum.

M. Tanguay : Mais s'il y en avait un?

M. Legault : Je pense que ce serait la pire affaire pour diviser les Québécois. Ce n'est pas le temps de diviser les Québécois, c'est le temps de rassembler les Québécois, de travailler ensemble, même, je dirais, de rassembler les Canadiens. Et ce qui... si M. Trump a fait quelque chose de bon...

M. Tanguay : Juste terminer là-dessus.

M. Legault : ...c'est qu'il a réussi à rassembler les Canadiens.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, M. le premier ministre.

M. Legault : Et puis je ne parle pas seulement au hockey...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, M. le premier ministre.

M. Legault : ...je parle de façon...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, M. le premier ministre. Alors, M. le chef de l'opposition, vous pourrez revenir pour une dernière période...

M. Tanguay : ...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Non. Non. Nous allons continuer. Je suis maintenant prête à reconnaître, pour une première intervention, le député de Camille-Laurin et chef du troisième groupe d'opposition. Vous disposez d'une période de 15 min 38 s. Je vous rappelle que la période dont vous disposez inclut à la fois les questions et les réponses. Merci. La parole est à vous.

M. St-Pierre Plamondon : Merci. Je viens d'entendre le chef de l'opposition officielle poser une question très simple pour laquelle il n'y a pas eu de réponse. La question m'intéresse. Donc, le chef de l'opposition officielle demande au premier ministre : S'il y avait un référendum cet après-midi, est-ce que vous voteriez oui? Et j'ai entendu la réponse la plus diffuse et incompréhensible depuis longtemps. Donc, oui ou non? Je fais ça pour le Parti libéral, bien sûr, là.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bien, on voit les deux vieux partis qui rêvent de revenir au vieux débat. Pourtant, le chef actuel du Parti québécois avait dit, et je le cite : «L'approche souverainiste est quelque peu infantilisante, voire harcelante, car elle repose sur le message suivant : Vous n'avez pas compris, alors on va vous réexpliquer en boucle jusqu'à ce que vous compreniez, comme si les Québécois n'étaient pas capables de dire : Ce n'est pas ça, nos priorités actuellement.»

Donc, Mme la Présidente, je sais que le chef du PQ a été longtemps un orphelin politique. Maintenant, bon, il est de ceux qui blâment le chef du Bloc québécois de ne pas avoir assez parlé du référendum sur la souveraineté.

M. St-Pierre Plamondon : Je demande une question, oui ou non, là, donc, le temps étant limité. Puis moi, j'ai... Quand même, le premier ministre a une longue carrière, là, donc je n'ai pas le temps de faire toutes ses citations sur l'indépendance du Québec. Je demande juste oui ou non, là. C'est la question du chef du Parti libéral. Oui ou non?

Une voix : ...

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, je pense que les Québécois qui nous écoutent, là, il y a une majorité, même les souverainistes disent : On ne veut pas de référendum, on ne veut pas diviser les Québécois.

Des voix : ...

M. Legault : Et je veux citer à nouveau le chef du Parti québécois...

M. St-Pierre Plamondon : Non, non, non. Il y a une proportionnalité, là, il y a une proportionnalité.

M. Legault : ...il ne veut pas, mais je veux quand même le citer, c'est très court. Il disait : «Alors que la mondialisation continue de s'intensifier, je crois que les Québécois auraient tort de demeurer divisés au sujet de la question nationale...»

Des voix : ...

M. Legault : ...tandis que des questions plus fondamentales, telles que l'état de la langue française, nécessitent d'urgence leur attention. Or, un rassemblement autour de la langue française et de la spécificité culturelle québécoise ne peut fonctionner sous un gouvernement dédié au souverainisme.» C'est lui qui disait ça, Mme la Présidente. Je suis d'accord avec lui.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci.

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, il y a une règle de proportionnalité et un rôle que vous devez jouer. Si je pose une question par oui ou non et le premier ministre a 20 citations de 2014 pour remplir le temps, je m'attends à ce que vous jouiez ce rôle-là parce que c'était oui ou non, la question. Donc, je vais...

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Je vous entends. Je vous entends, M. le chef. Je vous... J'attends aussi à ce que vous répondiez à nos échanges qui sont en cours et de ne pas solliciter vos collègues. Vous êtes le seul à pouvoir poser des questions au premier ministre et à échanger avec nous aujourd'hui.

M. St-Pierre Plamondon : Je ne peux pas. Je ne peux pas.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Alors, écoutez, je vous invite tous à vous calmer.

M. St-Pierre Plamondon : On est très calmes.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Mme la cheffe de la deuxième opposition, M. le chef de l'opposition officielle, vous avez eu déjà du temps pour parler. Je vous demanderais de ne pas commenter. Nous avons de la difficulté à vous entendre. N'oubliez pas qu'il y a la captation des débats.

Alors, M. le chef de la troisième opposition, s'il vous plaît, reprendre.

M. St-Pierre Plamondon : Alors, fiasco SAAQclic, 1,2 milliard de dollars dans un fiasco, et le ministère ici présent, c'est celui du Conseil exécutif. On sait que le ministère ici présent a eu une mise à jour sur le projet SAAQclic en novembre 2022, donc trois mois avant le lancement catastrophique. On sait que le député de La Peltrie a été renvoyé par le premier ministre parce qu'il était au courant du fiasco avant que ça allait se produire et qu'il n'a pas agi en temps et lieu. On sait qu'il a eu la présentation et qu'il n'a pas agi. La réaction du premier ministre, ça a été de dire : Il ne peut pas continuer comme ministre.

Évidemment, je me doute que le premier ministre va répondre qu'il y a une commission d'enquête puis il faut laisser travailler la commission d'enquête. Il y a eu un de ses prédécesseurs premiers ministres qui disait ça souvent. Je sais qu'il n'aime pas les comparaisons avec certains anciens premiers ministres, qu'il considère comme une insulte, mais là je ne suis pas dans la commission d'enquête, je suis dans la décision du premier ministre de démettre un ministre, alors que son directeur des relations médias, Ewan Sauves, qui est ici présent, a dit, je cite, là : «Suivant la chronologie, ce serait la même présentation et le même état des lieux» sur ce que savait le ministère du premier ministre.

Donc, je pose une question très simple : Dans quel monde imaginaire le secrétaire général et le Conseil exécutif auraient été au courant d'un dossier de cette ampleur, c'est-à-dire dépassements de coûts de 500 millions de dollars, une facture totale de 1,2 milliard pour quelque chose qui ne fonctionne pas, tout ça sans qu'ils n'informent un seul instant le premier ministre?

• (12 h 30) •

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, on vient d'entendre le chef du PQ dire «dans quel monde imaginaire». Je pense que, s'il y a quelqu'un qui vit dans un monde imaginaire ici, c'est bien le chef du PQ, qui n'est plus orphelin politique.

Maintenant, concernant SAAQ, il y a effectivement des versions qui sont peut-être différentes entre les personnes, et c'est justement le mandat de la commission d'enquête publique d'entendre les versions des différentes personnes, des différents ministres, des différents dirigeants pour être capable de conclure sur qui savait quoi, quand. Donc, laissons la commission d'enquête publique faire son travail.

M. St-Pierre Plamondon : Donc, on entend de la réponse du premier ministre, Mme la Présidente, que ce serait normal que tout le monde ici était au courant du dossier SAAQclic et de la catastrophe en devenir, sauf le premier ministre, dans quel cas, étant donné qu'il a agi pour le ministre qui était en charge et qui n'a pas été diligent, je pose la question : Qui, dans son ministère, a été congédié ou a eu une quelconque sanction suite à cette faute grave d'omettre d'informer le premier ministre d'un fiasco de cette ampleur?

M. Legault : Oui, je sais que le chef du PQ n'a pas confiance en beaucoup de personnes, mais je veux lui dire que je n'étais pas au courant, et, bien, la commission va démontrer ça, je n'étais pas au courant. Donc, le chef du PQ, il dit : Ce n'est pas vrai. Bon, bien, écoutez, s'il n'y a pas confiance au juge Gallant, il n'a pas confiance au chef du Bloc, il n'a pas confiance en moi, en qui a-t-il confiance?

M. St-Pierre Plamondon : Donc, j'entends, Mme la Présidente, que le premier ministre avait confiance en tout ce monde-là dans son ministère qui lui a caché un scandale d'une ampleur de 1,2 milliard de dollars.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : ...troisième groupe d'opposition, je vous rappelle le lexique. Vous le connaissez très bien. C'est le même lexique qui nous occupe pendant la période des questions. Retirez votre mot.

M. St-Pierre Plamondon : Je reformule. Le premier ministre est le seul ici qui n'était pas au courant d'un dépassement de coût de 500 millions de dollars, ce qui veut dire que toutes les personnes ici, de son ministère, ont omis de l'informer, et ça veut dire que, malgré cette omission grave et malgré la dilapidation de fonds publics pour des centaines de millions de dollars, personne ici n'a eu une quelconque sanction. C'est ce que je viens de comprendre, Mme la Présidente. Je laisse le premier ministre préciser sa pensée, si jamais j'ai mal compris.

M. Legault : Bien, écoutez, moi, je trouve ça extraordinaire que le chef du PQ, là... Bon, je vais faire attention à ce que je dis pour rester parlementaire, mais là il vient de nous dire : Moi, je sais qu'il y a des personnes autour du premier ministre... savaient... Tu sais, lui, il sait ça. Tu sais, smatte pas à peu près, lui, il sait ça, il est capable de confirmer qu'il y a du monde autour de moi qui savait. Je vais le laisser dans son pays imaginaire.

M. St-Pierre Plamondon : En fait, Mme la Présidente, je faisais référence à la déclaration de son propre directeur des communications. Je vais poser une autre question dans la même lignée. Donc, il y a une commission d'enquête dans le cadre duquel le gouvernement, le premier ministre, choisit lui-même le juge qui va présider, et ce juge, donc, n'a pas fait l'objet d'une consultation, là. Cette nomination n'a pas fait l'objet d'une consultation, et une problématique soulevée par toutes les oppositions, c'est que le juge choisi par le gouvernement a... est une connaissance quand même proche d'une des ministres qui sera vraisemblablement l'objet de l'enquête.

On apprend maintenant que le directeur des enquêtes qui est choisi par ce juge, M. Robert Pigeon, donc celui qui sera en charge d'enquêter sur les membres de ce gouvernement, sur les ministres et leurs actions ou leurs omissions, était un conseiller stratégique du ministre de la Sécurité publique, qui n'est nul autre que l'ancien ministre des Transports. Comment? Par un contrat de gré à gré, en 2022, avec l'actuel ministre des Transports, l'ancienne ministre de la Sécurité publique.

Alors, ce qui se passe, Mme la Présidente, c'est qu'un proche collaborateur du gouvernement est nommé comme enquêteur pour enquêter sur le gouvernement. Il est nommé par qui? Par le juge qui a des connaissances très proches dans le gouvernement. C'est tellement une situation d'apparence de conflit d'intérêts, je dirais même de conflit d'intérêts parce qu'il y a bel et bien un contrat, que, dans son contrat, il y a un engagement de confidentialité qui l'empêche de parler de ce contrat-là.

Donc, je veux juste savoir : Est-ce que le premier ministre était au courant personnellement de cette situation, d'un conseiller stratégique du gouvernement qui devient enquêteur sur le gouvernement?

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, on a nommé le juge Denis Gallant, qui a occupé des fonctions importantes à la ville de Montréal. Est-ce que le chef du PQ est en train de nous dire : Il n'a pas fait un bon travail à la ville de Montréal? Il a aussi occupé des fonctions importantes à l'Autorité des marchés publics. Là, il est en train de nous dire : Non, non, non, il n'y a pas l'expérience, ce n'est pas correct. Pour ce qui est des nominations en dessous du juge Gallant, c'est le juge Gallant... puis, non, je n'étais pas au courant de qui il choisissait puis qui il a choisi. Donc, je l'ai appris dans les journaux, pareil comme tout le monde.

M. St-Pierre Plamondon : Je veux parler de l'enthousiasme du premier ministre suite à l'élection du nouveau... du premier ministre du Canada Mark Carney. Premièrement, durant toute l'ère Trudeau, le premier ministre du Québec a fait des demandes, des demandes qu'il jugeait vitales. Il a même dit que c'était une question de survie de la nation que d'obtenir les pleins pouvoirs en immigration. Et donc, question très simple pour commencer, est-ce que le premier ministre a l'intention de réitérer formellement sa demande au premier ministre Mark Carney?

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, le chef du Parti québécois, pendant un bon bout de temps, s'est un peu moqué de moi quand je disais de fermer le chemin Roxham. On se souvient tous, Jean-François Lisée avait même proposé de mettre des arbustes pour fermer le chemin, mais le chef du PQ disait : Bien non, jamais Justin Trudeau ne va accepter de fermer Roxham. Il a fermé Roxham. Ensuite, le chef du PQ s'est moqué de nous quand on a demandé que, pour les Mexicains, il y ait des visas qui soient mis en place pour... puis ça a réduit... ça a été fait par Justin Trudeau, ça a réduit.

Maintenant, quelle est la priorité? Est-ce que c'est mieux de convaincre le fédéral de réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires ou d'attendre d'avoir un référendum gagnant sur la souveraineté du Québec? Bien, je respecte le choix du chef du PQ de dire : C'est plus efficace de fonctionner par un référendum gagnant.

M. St-Pierre Plamondon : Non, j'aimerais revenir sur la question. La question, elle est simple. Est-ce qu'il a l'intention de refaire une demande qu'il juge vitale pour la survie de la nation? Est-ce qu'il va redemander au premier ministre Carney, parce qu'il avait fait la demande à Justin Trudeau, pour les pleins pouvoirs à l'immigration, oui ou non? Donc, c'est assez simple et très concis.

M. Legault : Oui, on va continuer de faire les demandes qu'on a déjà faites au gouvernement fédéral, mais la priorité à court terme, l'urgence, c'est de réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires.

M. St-Pierre Plamondon : Très bien. Merci pour une réponse claire. Est-ce que vous allez le faire à la prochaine rencontre avec Mark Carney?

M. Legault : La priorité à court terme, c'est de réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires contrôlés par le gouvernement fédéral.

M. St-Pierre Plamondon : Très bien, je comprends, mais est-ce que ça veut dire, votre non-réponse, que la survie de la nation, ce n'est pas une priorité en ce moment?

M. Legault : Je pense que la meilleure façon de travailler à la survie de la nation, c'est de réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires.

M. St-Pierre Plamondon : Exactement, c'est pour ça que je demande, Mme la Présidente : Est-ce que, lors de la prochaine rencontre, vu que c'est une question de survie de la nation pour le premier ministre... est-ce qu'il va refaire cette demande-là formellement, oui ou non?

M. Legault : On fera cette demande-là comme, entre autres, le respect aussi des champs de compétence du Québec, mais actuellement, à très court terme, il y a deux priorités, l'économie... Je sais que le chef du PQ n'est pas content que le chef du Bloc ait offert sa collaboration à Mark Carney. Moi, je veux travailler sur l'économie et je veux travailler à réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires.

M. St-Pierre Plamondon : Très bien. Bien, parlant d'économie, je note l'enthousiasme, là, du premier ministre quant à Mark Carney, et il a même dit qu'ils étaient sur la même longueur d'onde, mais je note également que, pendant les sept dernières années où c'était Justin Trudeau à la tête du Canada, le premier ministre s'est plaint très souvent de plein de dossiers qui n'avançaient pas, notamment la gestion des finances publiques à l'échelle fédérale.

Or, on sait que, dans cette campagne-là, Mark Carney a annoncé vouloir aller plus loin en termes d'endettement à chaque année. Il y a plusieurs citations en ce sens-là. Donc, je suis surpris du changement de ton pour un programme qui est, en fait, plus axé sur l'endettement, axé sur l'endettement au point où est-ce que le Canada est en risque de décote. Donc, ce ne serait pas suffisant que le contribuable québécois paie pour la décote du Québec, on se dirige maintenant vers la décote du fédéral.

Donc, ma question au premier ministre, qui est sur la même longueur d'onde que Mark Carney : Est-ce qu'il est à l'aise avec le niveau de dépenses des libéraux depuis 10 ans et est-ce qu'il est à l'aise avec un niveau de dépenses encore plus élevé, donc un endettement plus élevé, sous Mark Carney?

• (12 h 40) •

M. Legault : Oui, Mme la Présidente. Bien, je ne sais pas s'il parle encore à Yves-François Blanchet, mais il devrait lui demander de poser ces questions-là, là, ce serait plus au Parlement à Ottawa à poser ces questions-là. Bien, Mme la Présidente, moi, je suis content que Mark Carney veuille investir plus en infrastructures, plus en défense. Puis il est même allé visiter Bombardier, une belle compagnie québécoise, en disant : On pourrait effectivement donner des contrats additionnels. Davie, il s'en est fait sous Justin Trudeau, mais on pourrait faire des brise-glace puis des bateaux additionnels. Il parle aussi, en énergie puis en minéraux critiques, d'investir. Je pense, ce serait très bon pour créer des emplois de qualité au Québec. Ce que je comprends, c'est que le chef du PQ n'est pas d'accord que Mark Carney investisse dans les priorités économiques, dans les projets économiques du Québec.

M. St-Pierre Plamondon : Combien de temps... combien de temps qu'il reste?

La Présidente (Mme Boivin Roy) : 16 secondes.

M. St-Pierre Plamondon : Donc, je ne veux pas qu'on me reproche de ne pas utiliser tout le temps, mais je pense que, malheureusement, c'est tout le temps dont on dispose. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci à vous. Six secondes, c'est comme vous voulez. Merci à vous. Alors, M. le chef de l'opposition officielle, vous avez à nouveau 17 min 36 s. La parole est à vous.

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. La commission Gallant, je vais lui poser une question sur le budget, ça va coûter combien, ça?

M. Legault : Je n'ai pas cette information-là. On va essayer de voir s'il y a un estimé qui a été fait.

M. Tanguay : Parfait, oui, si on pouvait l'avoir... si on l'a d'ici la fin de nos échanges...

Une voix : ...

M. Legault : O.K. On me parle d'un maximum de 4 à 5 millions.

M. Tanguay : Maximum de 4 à 5. SAAQclic, SAAQclic, SAAQclic, le rapport de la VG a été rendu public le 20 février dernier, donc il y a à peu près... presque deux mois et demi, 20 février dernier. Qu'est-ce que vous avez fait, comme premier ministre... Mme la Présidente, qu'est-ce que le premier ministre a fait pour s'assurer d'un suivi rigoureux de ce scandale-là?

M. Legault : Oui, bien, Mme la Présidente, d'abord, c'est important de rappeler qu'on a changé le président... puis qu'on a changé le président, qui est maintenant une présidente du conseil d'administration. Donc, on s'assure, avec ces personnes-là, parce que c'est quand même une société d'État, que les services soient donnés aux citoyens de façon efficace.

M. Tanguay : Qu'a fait le premier ministre, Mme la Présidente, pour s'assurer que les dépassements de coûts allaient être plafonnés? À partir du moment où la VG a dit : C'est 1,1 milliard, puis ça, c'est un estimé, ça va aller plus haut, qu'est-ce qu'il a exigé de ses ministres ou qu'est-ce qu'il a fait, lui, pour s'assurer qu'on ne va pas regarder le problème grossir de jour en jour, là?

M. Legault : Oui, bien, j'ai déjà eu l'occasion de dire au chef de l'opposition officielle qu'il devrait être prudent quand il parle d'un coût de développement de 1,1 milliard. Ce n'est pas la version des dirigeants de la SAAQ et c'est le rôle, c'est le travail du commissaire Gallant d'aller au fond des choses pour bien comprendre quel est le dépassement réel dans le projet SAAQclic.

M. Tanguay : Donc, le premier ministre a raison de dire que c'est la version des dirigeants de la SAAQ, mais ce n'est pas la version de la VG. Donc, préfère-t-il croire les dirigeants de la SAAQ plutôt que la VG?

M. Legault : Bien, je préfère faire confiance au juge Gallant, qui va aller fouiller les deux versions puis de voir laquelle est la plus proche de la vérité.

M. Tanguay : Pourquoi ça a pris l'AMP, l'Autorité des marchés publics, pour dire : Faites une suspension du contrat, vous n'avez mis aucun garde-fou? Pourquoi vous ne l'avez pas fait, vous?

M. Legault : Bien, c'est d'abord nous qui avons demandé à faire affaire avec l'Autorité des marchés publics. C'est sûr que l'AMP a des pouvoirs qu'on n'a pas, et il y a des discussions qui se poursuivent entre la direction de la SAAQ et l'AMP pour voir si on applique ou non ce qui est proposé par l'AMP.

M. Tanguay : Et, Mme la Présidente, à combien ces services... son gouvernement estime le coût du projet SAAQclic?

M. Legault : C'est la question, Mme la Présidente, là, qui va être fouillée par le juge Gallant et son équipe. Donc, je vais attendre, moi, d'avoir le résultat puis le rapport de la commission d'enquête publique avant de répondre à cette question-là.

M. Tanguay : Mais le juge Gallant n'est pas substitut à l'action du gouvernement qui est là, de vérifier que chaque dollar est pleinement investi, là. Il y a des choses qui se paient, il y a des services qui se paient, là, actuellement, là. Quel garde-fou le premier ministre s'est assuré de mettre en place pour que ce qui se dépense dans SAAQclic, ce soit doublement vérifié par ces services?

M. Legault : Oui, bien, écoutez, il y a une ministre qui est responsable de la SAAQ. Il y a un ministre qui est responsable du numérique. Je pense, c'est leur responsabilité de suivre les projets de la SAAQ puis les autres projets informatiques qui sont dans d'autres ministères ou d'autres sociétés d'État.

M. Tanguay : Et qu'est-ce qu'il... Qu'est-ce que la ministre lui dit quant à la suivi... quant au suivi qu'elle fait du projet SAAQclic? Est-ce qu'elle lui dit que c'est sous contrôle?

M. Legault : Je ne suis pas au courant de ce qu'elle a dit exactement.

M. Tanguay : Je parle de lui, sa conversation qu'il aurait eue avec sa ministre. Est-ce qu'il est au courant? Est-ce que sa ministre l'a rassuré en disant : Faites-vous-en pas, c'est sous contrôle?

M. Legault : Bien, écoutez, je pense qu'elle a fait ce qu'il y avait à faire, puis elle continue de faire ce qu'il y avait à faire.

M. Tanguay : Donc, je comprends que vous n'avez pas demandé à la ministre actuelle des Transports si le projet SAAQclic, qui continue, dans l'avenir, à évoluer, si c'était finalement sous contrôle.

M. Legault : Bien, c'est sa responsabilité de faire le suivi de tout ce qui se passe dans son ministère, dans les sociétés d'État qui sont en dessous d'elle. Donc, ça fait partie de son travail.

M. Tanguay : O.K., mais je vous ai posé... Mme la Présidente, j'ai posé énormément de questions au premier ministre là-dessus. Pourquoi, pourquoi il n'a pas posé la question, Mme la Présidente? C'est important, tout le monde ne parle que de ça depuis les derniers mois.

M. Legault : Bon, je sais que c'est un sujet dont parle beaucoup le chef de l'opposition officielle. Est-ce qu'on parle de ça dans tous les autobus au Québec? Bon, il faudrait voir, mais je pense que la ministre fait son travail et j'ai confiance en elle.

M. Tanguay : Mme la Présidente, le premier ministre ne trouve-t-il pas qu'il fait très peu de cas d'un projet qui va coûter des centaines de millions, qui est hors de contrôle, et qu'il n'a pas eu de conversation avec sa ministre quant à une prise de contrôle du fameux projet? Puis ce n'est pas Gallant qui va regarder ça pour l'avenir, là, c'est elle qui gère.

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, on a demandé à l'AMP de regarder le dossier. Effectivement, il y a une commission d'enquête publique. On a changé la présidente du conseil d'administration, puis Dominique Savoie, c'était la secrétaire générale du gouvernement. Donc, j'ai confiance en elle pour qu'elle s'assure que tout est bien fait.

M. Tanguay : Puis Dominique Savoie est allée dire qu'elle n'était pas d'accord avec les conclusions de la VG. Comment le premier ministre a-t-il reçu ça?

M. Legault : Bien, écoutez, ça vient justement peut-être renforcer l'importance d'avoir la commission d'enquête publique pour voir, là, quelle est la vérité.

M. Tanguay : Bien, le premier ministre est parfaitement conscient que la commission d'enquête publique regarde le passé, mais, pour ce qui est du présent et de l'avenir, c'est sous la responsabilité de sa ministre des Transports, et a-t-il eu une conversation avec sa ministre du Transport pour lui dire : Là, finalement, là, la fuite, là, de l'argent, là, dans SAAQclic, il y a-tu un contrôle là-dessus? Puis il me dit qu'il n'a pas eu de conversation avec sa ministre là-dessus.

M. Legault : Bien, écoutez, j'ai eu des conversations générales sur la SAAQ, suite à ce qui s'est passé, avec la ministre puis j'ai confiance que la ministre fait tout ce qui est en son possible pour s'assurer que ce soit bien géré.

M. Tanguay : Mais pas plus que ça? Il ne s'est pas fait remettre un rapport?

M. Legault : Bien, pas plus que ça, j'ai... Écoutez, je pense qu'il y a du travail qui se fait par la ministre puis je m'attends à ce que tous les ministres gèrent de façon efficace les fonds publics.

M. Tanguay : Mais sa responsabilité de premier ministre va au-delà de : Je m'attends que... C'est un scandale financier. On parle de plus de 1 milliard de dollars, puis le premier ministre ne s'est pas assuré — l'argent des Québécoises et Québécois, durement gagné — ne s'est pas assuré que la ministre ait une véritable prise de contrôle du projet SAAQclic? Pourquoi il ne l'a pas convoqué? Pourquoi il n'y a pas eu une rencontre de travail avec elle pour s'en assurer? C'est sa responsabilité.

M. Legault : Bon, d'abord, je rappelle que la SAAQ, c'est une société d'État. J'appelle... Je rappelle que j'ai nommé l'ex-secrétaire générale, Dominique Savoie, qui a une énorme expérience en gestion, en gouvernance comme présidente du conseil d'administration de la SAAQ. Donc, je pense que les gestes ont été posés pour bien s'assurer qu'à l'avenir tout soit géré de façon efficace puis qu'il y ait transparence auprès des élus, entre autres.

• (12 h 50) •

M. Tanguay : À part faire confiance, est-ce qu'il a eu un plan d'action qui lui a été présenté par rapport à l'avenir de SAAQclic?

M. Legault : Écoutez, moi, je fais confiance à Mme Savoie. Je fais confiance à la ministre. Donc, je leur laisse gérer les façons de faire.

M. Tanguay : Vous avez été obligé de démettre votre ministre de la Cybersécurité et du Numérique, et vous avez vu vos deux autres ministres du... des Transports impliqués dans SAAQclic, et aujourd'hui vous réaffirmez qu'à tout ce beau monde-là vous leur faites toujours confiance?

M. Legault : Oui, je leur fais confiance. Ils m'ont dit qu'ils n'étaient pas au courant, puis je n'ai aucune raison de croire qu'ils ne disent pas la vérité.

M. Tanguay : Puis, pour l'avenir, pour s'assurer qu'on arrête de gaspiller l'argent des Québécois dans SAAQclic, qu'est-ce que vous avez fait?

M. Legault : Bien, écoutez, les ministres ont une responsabilité de bien gérer les fonds publics dans leur ministère, dans leur réseau, dans les sociétés d'État, puis j'ai confiance qu'ils vont bien faire leur travail. Maintenant, il semble qu'il y a eu un problème de transparence à la SAAQ. On a changé le président. On a changé la présidente du conseil d'administration. Je pense qu'on a fait ce qui devait être fait.

M. Tanguay : Pourquoi vous avez congédié, alors, le ministre de la Cybersécurité et du Numérique?

M. Legault : Écoutez, je pense qu'à répétition il y avait des questions qui amenaient, comment je dirais, une distraction, mais j'ai confiance qu'il a fait ce qu'il pouvait pendant qu'il était là.

M. Tanguay : Donc, n'eût été de cette distraction-là, le ministre de l'époque, Cybersécurité et Numérique, serait toujours en poste?

M. Legault : Bien, si, effectivement, il y avait moins de distraction de la part des oppositions et des journalistes... Moi, je pense qu'il a bien fait son travail.

M. Tanguay : Il a bien fait son travail? Si d'aventure vous étiez réélu, est-ce qu'il était totalement exclu qu'il serait... pourrait être nommé, encore une fois, ministre ailleurs?

M. Legault : Écoutez, je n'ai pas commencé à penser à mon prochain Conseil des ministres, là. J'ai hâte d'entendre... Bien, ça ne sera plus lui, là, mais le Parti libéral, tu sais, vous êtes rendus à votre neuvième année, à votre 10e année. J'ai hâte d'entendre ça, mais, honnêtement, je n'ai pas encore pensé puis je n'ai pas encore le nom de tous les candidats, candidates, là. On parle à des gens bien intéressants, là, bien qualifiés, bien expérimentés, mais je n'ai pas encore toute la liste des candidats, candidates à l'élection d'octobre 2026. Donc, tant que je n'aurai pas ça, là, puis tant qu'on n'aura pas les résultats de l'élection d'octobre 2026, je pense, ça serait prématuré de commencer à travailler sur le prochain Conseil des ministres.

M. Tanguay : Donc, vous étiez, n'eût été la distraction, satisfait du travail de l'ex-ministre de la Cybersécurité et du Numérique?

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Wow! Vous étiez satisfait du travail du ministre, de l'ex-ministre, Cybersécurité et Numérique. Vous étiez parfaitement conscient que lui, il faisait un travail extraordinaire, puis, n'eût été de la simple distraction, de la friture sur la ligne, il serait encore ministre aujourd'hui?

M. Legault : Écoutez, j'ai confiance qu'il a fait un bon travail.

M. Tanguay : Et ça, c'est votre étalon de mesure pour la confiance que vous accordez à tous vos ministres, y incluant l'ex-ministre des Transports et l'actuelle ministre des Transports?

M. Legault : Écoutez, je pense que, quand on regarde l'équipe qu'on a au gouvernement, là, je regarde les trois partis en face de moi, là, je pense qu'il n'y a un pas une équipe de l'opposition qui arriverait à la cheville de notre équipe.

M. Tanguay : À la cheville de l'incompétence, effectivement. Comment qualifiez-vous un ministre de la Santé qui, face aux dépassements de coûts en informatique, à Santé Québec, de plus de 100 millions de dollars, dit : C'est raisonnable dans les circonstances? Trouvez-vous que nous, on va à la cheville de ce ministre-là?

M. Legault : Bien, écoutez, je pense que le fait que le chef par intérim du Parti libéral dise, puis j'ai entendu ça ce matin, là, que notre ministre de la Santé n'est pas bon... Moi, je pense que c'est quelqu'un qui a une expérience de gestion énorme. C'est un défi qui est énorme, et je ne vois pas personne, dans les trois partis d'opposition, qui pourrait arriver à la cheville de notre ministre de la Santé.

M. Tanguay : Bien, merci, M. le premier ministre.

M. Legault : Ça fait plaisir.

M. Tanguay : C'est tout un compliment que vous venez de nous faire quand on se compare, parce que moi, j'aimerais vous entendre là-dessus. Il est où le chef, Mme la Présidente, de la CAQ, le chef de la CAQ qui dit : On va ramener la rigueur dans la gestion des fonds publics quand il vient faire l'ode du ministre de la Santé? *La Presse*, 21 mars dernier, *Informatique à Santé Québec : des dépassements de coûts de plus de 100 millions de dollars*. L'actuel ministre de la Santé, dont vient faire l'éloge le premier ministre, en mêlée de presse, le ministre de la Santé a soutenu : «Ces dépassements sont raisonnables dans les circonstances.»

M. Legault : Mme la Présidente, j'aimerais que le chef de l'opposition officielle me nomme un député actuel du Parti libéral qui pourrait faire mieux que l'actuel ministre de la Santé, juste un.

M. Tanguay : Bien, je pourrais vous en nommer 19.

M. Legault : O.K., bien, qu'il m'en nomme un.

M. Tanguay : Le caucus au grand complet.

M. Legault : O.K.

M. Tanguay : Oui, le caucus au grand complet, parce qu'il n'y en a aucun, député libéral, qui aurait dit qu'un dépassement coût de 100 millions de dollars, Mme la Présidente, c'est raisonnable. Vous n'entendez jamais un député libéral de la banquette, ici, de l'opposition officielle... Les 19 auraient dit : C'est déraisonnable, on va y voir. Là, je viens de poser des questions au premier ministre sur SAAQclic. Ça continue à grossir, ce problème-là. Ça grossit aussi sous leur gouverne, tout est beau. Le ministre... Le député de La Peltrie serait encore ministre s'il n'y avait pas eu la friture sur la ligne parce qu'il le trouve bon. Puis là, avec ce bon jugement là de premier ministre, bon père de famille, Mme la Présidente, il dit que le ministre de la Santé, il est tout à fait en contrôle de la situation puis il a raison de dire qu'un dépassement de coût de 100 millions, c'est tout à fait raisonnable.

M. Legault : Mme la Présidente, bon, je pourrais parler de la commission Charbonneau longtemps. Quand on parle des projets informatiques, que ce soit au privé ou au public, il y a régulièrement des dépassements de coûts. C'est compliqué de contrôler le coût d'un projet informatique parce qu'il y a toujours du travail qui doit être fait pour améliorer le système. C'est vrai dans le privé, c'est vrai dans le public. Puis je trouve que le chef de l'opposition officielle est complètement à côté de ses pompes avec son jugement sur l'actuel ministre de la Santé.

M. Tanguay : Ça, je donne raison au premier ministre, on diffère d'opinion grandement, lui et moi, là-dessus.

Autre article, *Des «irrégularités» dans le tableau de bord*. Ça lui appartient, lui. Jamais, dans une compagnie privée, puis il a déjà eu des compagnies, jamais on ne tolérerait que les budgets soient défoncés systématiquement. Dans le fameux tableau de bord, il est dit qu'il y a trois, Mme la Présidente, stratégies observées, puis on l'a vu dans la SAAQ, dans SAAQclic, puis là, Santé Québec, 100 millions, c'est raisonnable, Mme la Présidente, fractionner les projets, utiliser des opérations courantes comme financement et des mesures à jour... des mises à jour incomplètes. Donc, lui, il est premier ministre, il dit : Arrêtez de nous accuser de gaspiller, on ne gaspille pas. Qu'est-ce qu'il fait, lui, pour s'assurer que les tableaux de bord en matière d'informatique soient rigoureusement... le suivi de ce qui se passe sur le terrain, parce qu'on parle de centaines de millions de dollars?

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, l'actuel ministre de la Santé a mis en place une série d'indicateurs de performance, des tableaux de bord, qu'il continue d'ajuster. On ne peut pas comparer avec le gouvernement libéral parce qu'il n'y en avait pas, de tableau de bord. Donc, il ne peut pas dire : On les a ajustés, il y avait des erreurs dedans. Il n'y en avait pas, de tableau de bord. Donc, Mme la Présidente, je pense qu'on est en train de rendre le réseau imputable, enfin imputable, les gestionnaires imputables, puis, maintenant, bien, il faut aussi que nos médecins soient imputables.

M. Tanguay : Mme la Présidente, ce n'est pas la question.

M. Legault : Puis, pour ça, on a besoin de négocier avec les deux syndicats de médecins puis on ne baissera pas les bras comme l'a fait le gouvernement libéral avant nous.

M. Tanguay : Bien, Mme la Présidente, Mme la Présidente, le premier ministre vient de faire ode aux tableaux de bord, les tableaux de bord sont au vert. Les tableaux de bord ne disent pas la vérité. Les articles se multiplient là-dessus. C'est ça, l'administration du premier ministre, Mme la Présidente, où on regarde le gaspillage éhonté, matin, midi, soir, des centaines de millions de dollars. Puis il y a l'actuel ministre de la Santé qui dit : 100 millions de dépassements de coûts pour l'informatique en santé, c'est raisonnable. C'est révoltant, Mme la Présidente. Ce n'est pas raisonnable, c'est révoltant. C'est l'argent durement gagné des Québécoises et des Québécois. Puis, en ce sens-là, Mme la Présidente, on peut voir que le premier ministre, lui, ne fait pas son travail.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Alors, maintenant, je suis prête à reconnaître la députée de Laval-des-Rapides. Vous disposez d'une période de 3 min 55 s.

• (13 heures) •

Mme Haytayan : Merci, Mme la Présidente. Mes salutations à M. le premier ministre, à ses équipes au MCE, au CPM, aux collègues de la banquette gouvernementale et aux députés de l'opposition.

L'énergie et les sources d'énergie sont toujours d'actualité et vont le rester, Mme la Présidente. Une tournée sur la planification énergétique est justement en cours dans toutes les régions du Québec actuellement, depuis la mi-mars. C'est l'occasion d'échanger sur les options de consommation, notamment l'économie d'énergie, et d'approvisionnement, dans une perspective toujours de transition énergétique, afin de pouvoir élaborer ensuite un PGIRE, soit un plan de gestion intégrée des ressources énergétiques, qui est, doit-on dire, la pièce maîtresse du p.l. n° 69, du projet de loi n° 69.

Alors, Mme la Présidente, ma question pour M. le premier ministre : Dans la mesure où Hydro-Québec doit investir massivement dans ses infrastructures afin de rencontrer nos besoins énergétiques, comment pouvons-nous diversifier nos sources d'énergie?

M. Legault : Oui, bien, je voudrais d'abord remercier la députée de Laval-des-Rapides, qui fait un travail exceptionnel, actuellement, avec certains ministres, donc, puis qui nous parle aujourd'hui d'énergie, parce qu'effectivement c'est un bon sujet, parce que l'énergie, c'est l'avenir, et le choix qu'on a fait, de doubler la capacité d'Hydro-Québec, c'est un choix visionnaire, visionnaire parce que non seulement c'est de l'énergie qui est propre, mais en plus c'est de l'énergie qui est moins chère que des alternatives, par exemple, comme le nucléaire, sur lequel travaille l'Ontario, sur lequel travaille la France, sur lequel travaillent beaucoup de pays.

Et, bien, il y a plusieurs façons de doubler la capacité d'Hydro-Québec. Il y a le rehaussement des barrages. Donc, on est en train de négocier, de discuter, entre autres, avec les Cris autour de La Grande puis avec les Innus sur la Côte-Nord pour rehausser les barrages, donc rehausser les centrales et être capables, donc, d'avoir plus d'électricité. Il y a tout l'éolien, puis l'éolien, ça a déjà été... Je dirais, il n'y a pas plus tard que sept, huit ans, c'était très coûteux, mais le prix a beaucoup baissé, de l'éolien. C'est sûr que c'est de l'énergie qui est intermittente, donc doit être jumelée avec des barrages qui ont une batterie naturelle à cause de l'eau.

Et, bien, faut-il rappeler ma grande fierté d'avoir renégocié avec Terre-Neuve? On sait qu'on avait un plan puis on avait un contrat qui était très avantageux jusqu'en 2041, mais, quand on sait qu'un barrage, ça peut prendre 10, 15 ans, 2041, c'est très bientôt. Et on a réussi à non seulement renouveler le contrat, mais à s'entendre pour rehausser les centrales de Churchill Falls et faire un nouveau projet qui s'appelle Gull Island. Au total, ça va augmenter de 50 % la capacité qui nous est fournie par Terre-Neuve.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Merci, M. le premier ministre.

M. Legault : Merci.

La Présidente (Mme Boivin Roy) : Alors, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30.

(Suspension de la séance à 13 h 03)

(Reprise à 15 h 30)

Le Président (M. Bachand) : Bon après-midi, tout le monde, très content de vous retrouver. Alors, on reprend nos travaux.

Je vous rappelle que la commission est réunie afin de poursuivre l'étude du volet Conseil exécutif des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2025-2026.

Alors, maintenant, ça me fait plaisir de céder la parole au chef de l'opposition officielle pour un bloc de 23 minutes. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. Heureux de vous retrouver.

J'aimerais maintenant référer le premier ministre, pour compléter... suite et fin de la discussion que nous avons eue avant la pause du dîner, on a vu qu'informatique... Et là j'ai en main l'article de Radio-Canada du 21 mars dernier, de Daniel Boily, *Informatique à Santé Québec : des dépassements de coûts de plus de 100 millions de dollars*. On voit dans cet article-là que le ministre de la Santé a soutenu que ces dépassements de coûts étaient raisonnables dans les circonstances. J'ai interpellé le premier ministre. Il m'a dit que le ministre de la Santé était raisonnable de penser que le dépassement de 100 millions était raisonnable. Dans cet article-là, on voit que la P.D.G., la «top gun», Mme Biron, a dit... et je cite l'article : «Mme Biron n'a pas écarté la possibilité que le dépassement des coûts excède le 100 millions de dollars.» Question au premier ministre : A partir de combien, au-dessus du 100 millions de dépassement, ça ne sera plus raisonnable?

M. Legault : Oui, bien, bonjour, M. le Président, content de vous voir.

Bon, d'abord, mise à jour sur le projet dont on parle, le projet informatique à la santé, un projet de 265 millions. Actuellement, au moment où on se parle, le dépassement est évalué à 41 millions, donc, pas à 100 millions, mais à 41 millions. Maintenant, M. le Président, comme je l'expliquais ce matin, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public, les projets en informatique ont souvent des dépassements de coûts. C'est difficile, quand on fait affaire avec des gens de l'extérieur qui, parfois, ont une partie du contrat qui est à... sur une base horaire, de bien maîtriser le coût du dossier.

Évidemment, on souhaite toujours puis on vise toujours à ce qu'il n'y ait pas de dépassement, mais qu'il y ait un dépassement de coûts de 41 millions... Quand on sait que l'estimé avait été fait, quand même, à l'avance, donc, il y a de l'inflation aussi qui s'ajoute, donc, et une certaine surchauffe, il faut le dire, un peu comme dans la construction, le secteur informatique, beaucoup de demande, donc, les prix augmentent, donc, oui, il y a un dépassement de 41 millions. Ce n'est pas idéal, mais je pense que ça reste quand même sous contrôle.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre peut m'expliquer comment un dépassement de coûts peut être à la fois sous contrôle et pas idéal?

M. Legault : Bien, écoutez, j'invite le chef de l'opposition officielle à aller voir plusieurs exemples dans plusieurs grandes entreprises privées, dans plusieurs grandes organisations publiques. Il y a souvent, malheureusement, des dépassements de coûts quand on fait des projets informatiques. Bon, un dépassement de coût de 41 millions, selon le ministre de la Santé, bon, il faut comprendre qu'au fur et à mesure qu'avance un projet, parfois, il est bonifié aussi. Donc, je pense que, quand même, quand on regarde le budget total du ministère, le budget total pour les projets informatiques, je pense qu'on reste à l'intérieur des budgets.

M. Tanguay : Parfait, 41 millions, dossier santé numérique. À combien le premier ministre peut-il informer le bon peuple du dépassement de coûts, toujours en santé, quant au système d'information des finances, de l'approvisionnement et des ressources humaines? Combien de dépassement de coûts dans ce dossier numérique santé là aussi?

M. Legault : Oui, bien, dans le dossier des finances, on peut dire qu'effectivement — ça a été public — il y a eu un dépassement de coûts importants, là. On parle d'un dépassement de coûts de 228 millions.

M. Tanguay : Est-ce que c'est raisonnable?

M. Legault : C'est beaucoup. Non, c'est... c'est plus que raisonnable, là, c'est irraisonnable.

M. Tanguay : Qu'est-ce que vous avez fait quand vous l'avez appris?

M. Legault : Bien, je pense que c'est le ministre des Finances qui s'occupe des systèmes d'information aux finances. Donc, c'est Santé Québec et le Numérique qui ont pris les mesures qui étaient appropriées.

M. Tanguay : O.K. Vous savez, en gestion, quand c'est la responsabilité de plusieurs personnes, c'est la responsabilité de personne. On le sait, ça.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Vous m'en avez nommé trois, là, qui étaient responsables, les finances, Santé Québec puis Cybersécurité et Numérique. Puis moi, j'aurais le goût de vous ajouter là-dedans comme responsable, ultimement. Alors, qui est responsable de faire le suivi?

M. Legault : Bien, je pense qu'en bout de ligne le ou la responsable, c'est le ministère qui est concerné. Donc, dans ce cas-ci, c'est Santé Québec.

M. Tanguay : O.K. Pourquoi le ministre de la Santé disait, lui, que ces dépassements-là, puis il incluait tout ce dont on vient de penser, c'était raisonnable dans les circonstances?

M. Legault : Bien, il faut voir est-ce que les projets ont évolué depuis le moment où il y a eu un estimé. Depuis le moment où on a donné des estimés du coût total, est-ce qu'il y a eu des ajouts qui ont été faits? Là, je n'ai malheureusement pas cette information-là.

M. Tanguay : Parce que ces informations-là sont en date du 21 mars, donc il y a à peu près une quarantaine de jours. Mon point, M. le Président, c'est qu'on voit des dizaines, pour ne pas dire des centaines de millions de dollars de dépassements de coûts, puis on a de la misère à trouver c'est qui qui est responsable. Quel est le rôle de Santé Québec là-dedans?

M. Legault : Bien, ce sont les responsables. En bout de ligne, c'est Santé Québec, mais on sait qu'il y a eu une transition du ministère de la Santé à Santé Québec. Je sais que Santé Québec a embauché un nouveau responsable pour les systèmes informatiques, quelqu'un qui a de l'expérience, une bonne expérience. Donc, il va continuer d'y avoir un suivi, mais je pense que le ministre de la Santé, quand ces projets-là étaient au ministère de la Santé, faisait un suivi adéquat.

M. Tanguay : Puis il a arrêté quand de le faire?

M. Legault : Bien, ça s'est fait dans les dernières semaines, les derniers mois, le transfert du ministère de la Santé vers Santé Québec.

M. Tanguay : Est-ce que le ministère des Finances, comme vous l'avez affirmé un peu plus tôt, a un mot à dire là-dedans?

M. Legault : Bien, écoutez, étant donné que c'est un système d'information des finances, sûrement qu'ils ont eu un oeil à jeter là-dessus, surtout pour bien s'assurer qu'il y avait toutes les informations qui sont nécessaires pour le ministère des Finances.

M. Tanguay : Voyez-vous, M. le premier ministre, M. le Président, vous dites : Sûrement que le ministre des Finances a un oeil à jeter là-dessus. Mais vous, comme premier ministre, vous êtes le garant final des deniers publics puis vous ne le savez pas.

M. Legault : Oui, M. le Président, on a un budget de plus d'une centaine de milliards. Évidemment qu'il y a un suivi qui se fait même sur une base mensuelle, encore plus serré sur une base trimestrielle. On suit autant les dépenses de fonctionnement que les dépenses d'infrastructures. C'est aussi le rôle de la présidente du Conseil du trésor de faire ce suivi-là. Évidemment, c'est un réseau qui est complexe, le réseau de la santé. Donc, il y a effectivement un suivi qui se fait par moi, mais essentiellement ça se fait d'abord par les gens qui sont responsables à la Santé dans ce cas-ci.

M. Tanguay : Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique a une responsabilité. Santé Québec a une responsabilité. Le ministre de la Santé du Québec a une responsabilité. Le ministre des Finances et les Finances ont une responsabilité. Et la présidente du Conseil du trésor a une responsabilité. De tous ceux que je vous ai nommés, je n'ai pas le sentiment, y incluant le premier ministre, M. le Président, qu'il n'y a personne qui n'a jamais pris ses responsabilités. Et là on a devant nous des cas patents, 41 millions de gaspillés en extras, en dépassements coûts, et 228 millions de gaspillés. Là, on est rendus, là, à vue de nez, à près de 300 millions, puis je n'ai toujours pas mis la main sur le responsable. Moi, je pense qu'il est devant moi, le responsable.

M. Legault : Bon, d'abord, je ne sais pas où le chef de l'opposition officielle prend son information pour dire que c'est de l'argent qui a été gaspillé. Il ne sait même pas si le projet informatique a été bonifié en cours de route. Donc, si j'étais à sa place, je serais un peu prudent avant de faire des grosses affirmations comme ça. Maintenant, en gestion, il y a deux sortes de postes. Il y a des postes de conseillers, là, qu'on appelle, en anglais, staff, et il y a des postes «line», donc, qui sont directement responsables. Donc, en bout de ligne, celui qui est directement responsable, c'est le poste «line». Donc, dans ce cas-ci, c'est le ministre de la Santé.

• (15 h 40) •

M. Tanguay : Et en avez-vous parlé? On parle, à vue de nez, de 300 millions de dépassements de coûts. Lui avez-vous posé la question : Coudon, qu'est-ce qui se passe dans ton ministère?

M. Legault : Oui, bien, je pense qu'il y a des discussions qui ont lieu avec les ministères importants, comme je le disais, sur une base mensuelle, sur une base trimestrielle, sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement par rapport au budget, sur l'ensemble du PQI par rapport au budget d'infrastructures. Donc, c'est sur cette base-là qu'on regarde la situation. Évidemment, les besoins augmentent rapidement, en particulier en santé. On a plus de gens. Il y a un vieillissement de la population. Il y a des ressources humaines. On a ajouté beaucoup de personnes, entre autres, dans le réseau de la santé.

Donc, quand on parle d'un système d'information sur les finances, bien, évidemment, quand on ajoute autant de personnes qu'on en ajoute, ça veut dire que, dans ce cas-ci, on a ajouté 57 000 employés équivalents temps plein dans le réseau de la santé, bien, ça amène des défis additionnels pour ce qui est de suivre le système d'information des finances, de l'approvisionnement puis des ressources humaines. Donc, c'est quand même une augmentation importante. On est passés de 233 000 employés, dans le réseau de la santé, à 291 000 personnes qui donnent des services.

M. Tanguay : Le ministre émet une hypothèse. Plus tôt, il a émis une autre hypothèse en disant : Peut-être que les systèmes ont été bonifiés. C'est quoi, la réponse?

M. Legault : Bien, il faudrait... Là, écoutez, je n'ai pas devant moi la réponse à cette question-là, mais on pourrait poser la question au ministre de la Santé.

M. Tanguay : Merci. À partir de combien vous allez vous intéresser...

M. Legault : Bien, écoutez, on essaie de suivre les budgets totaux de chacun des ministères. Jusqu'à l'année dernière, on a réussi à contenir les dépenses à l'intérieur des budgets. L'année dernière, il y a eu une augmentation importante des dépenses par rapport au budget. On a demandé au ministère de la Santé de faire... de mieux contrôler, donc, de réduire certaines dépenses. Évidemment, ce n'est pas toujours facile de faire des prévisions. Prenez juste le temps supplémentaire, bien, on a réussi à réduire de façon importante l'utilisation de main-d'oeuvre indépendante. Bon, de l'autre côté, bien, il y a du temps supplémentaire qui fluctue sur les employés réguliers. Donc, c'est l'ensemble du portrait qu'il faut regarder.

M. Tanguay : Diriez-vous que les coûts dont on parle, vous m'avez mentionné 41 millions d'extras, de coûts supplémentaires, 228 millions de coûts supplémentaires, ça vient forcément expliquer une partie des dépassements budgétaires dans le système de santé? Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus, que, forcément, ça vient faire une pression à la hausse dans les dépassements de coûts que vous avez mentionnés dans les budgets de santé?

M. Legault : Bon non, je ne suis pas d'accord avec le chef de l'opposition officielle. On parle d'infrastructures. Donc, quand je parlais, tantôt, des dépassements au niveau des dépenses de fonctionnement, bien, évidemment, les infrastructures, c'est autre chose. Donc, ce n'est pas une explication pour le dépassement dans les dépenses de fonctionnement.

M. Tanguay : Justin Lawarée, professeur adjoint à l'École nationale d'administration publique, en entrevue avec *Le Journal* le 23 décembre dernier, parlait de mauvaise gestion, et je le cite : «Quand un projet passe, par exemple, de 50 millions à 200 millions, soit il y a une mauvaise gestion, une mauvaise analyse de l'infrastructure ou encore on ne s'est pas rendu compte de l'ampleur de la dimension organisationnelle qu'il représentait. Les projets informatiques ne sont pas juste des logiciels. Il faut aussi prendre en compte la gestion du changement, la formation des employés, etc.» Le premier ministre considère-t-il que, sous son administration, l'État est en contrôle et gère bien?

M. Legault : Bon, d'abord, ce qu'il est important de dire, c'est que les chiffres dont on parle, que ça soit le 40 millions ou le 200 millions, ce sont des estimés de dépassements des prochaines années. Donc, ce n'est pas de l'argent qui est encore dépensé. Donc, il y a encore moyen de resserrer ces programmes-là. Maintenant, quand on regarde, et puis je vois où veut en venir le chef de l'opposition officielle, pourquoi a-t-on un déficit actuellement, essentiellement parce qu'on a augmenté de plus de 50 % les dépenses en santé et en éducation. Pourquoi? Parce qu'on a voulu, entre autres, revoir les salaires des enseignants, revoir aussi l'aide qui est donnée aux enseignants, ce qu'on appelle les aides à la classe. On a, en fait, augmenté la masse salariale, dans la dernière négociation, de plus de 25 % en santé et en éducation. Donc, c'est ce qui explique essentiellement le déficit qu'on a, plus les agences de notation font le même exercice pour les infrastructures.

M. Tanguay : Ça, vous aurez compris qu'on va revenir, là, sur la décote du Québec. Toujours dans l'article du 23 décembre 2024 de Gabriel Côté, du *Journal*, on dit : «La transition vers Santé Québec s'avère très onéreuse, alors que le rapatriement des données administratives des divers établissements du réseau coûtera 430 millions, soit 228 millions de plus que ce qui était initialement prévu.» Coudon, Santé Québec, ça aura-tu valu la peine?

M. Legault : Oui. Donc, on parle toujours du même projet, là.

M. Tanguay : Oui, mais, une fois qu'on l'explique...

M. Legault : Donc, ce n'est pas un nouveau dossier. Donc, le dépassement dont on parle, de 200 millions, c'est un estimé à terme. Donc, il n'y a pas encore eu de dépassement de dépensé. Et, bon, pour ce qui est de Santé Québec, je pense, c'est une suggestion qui a été reprise par plusieurs personnes, Michel Clair, Gaétan Barrette, beaucoup de gens qui connaissent bien le réseau de la santé, qui pensent que c'est important de créer une espèce d'Hydro-Santé, donc, une agence qui vient gérer, de façon très imputable, le réseau de la santé.

M. Tanguay : Mais ne reconnaît-il pas que, si lui et moi, nous gérons, cet après-midi, une entreprise, on aurait créé une division supplémentaire à l'interne et nous aurions... parce que le 228 millions s'explique, puis les gens vont comprendre à la maison. Le 228 millions d'extras, c'est un contrat qui coûtera, à la fin, 430 millions. C'est pourquoi, à l'interne, c'est le rapatriement des données administratives des divers établissements du réseau. Trouve-t-il que, là, on sert la population, services de première ligne, ou les gens, ils n'ont pas les services? Est-ce que c'est ça, la priorité?

M. Legault : Bon, d'abord, je le répète, le 228 millions de dépassement n'est pas encore dépensé.

M. Tanguay : Il va falloir le payer.

M. Legault : Donc, il y a un estimé, dans les années à venir, qu'il pourrait y avoir un dépassement comme il y a souvent dans des systèmes informatiques, dépassement qui serait amorti sur un certain nombre d'années. Donc, il faut regarder ça sur plusieurs années.

M. Tanguay : Alors, le premier ministre est-il d'accord de constater, et ce qu'il dit, c'est : Ça se fait partout, c'est l'enjeu partout, qu'il n'a pas le contrôle des grands projets? Il n'a pas le contrôle des grands projets informatiques. Que fait-il pour s'assurer, avec un tableau de bord clair... Ce matin, on avait des questions. Le tableau de bord n'était pas à jour ou il était trop facile de le contourner. Que fait-il pour s'assurer que ce soit le cas?

M. Legault : Oui, bien, d'abord, je trouve ça un peu spécial que le chef par intérim du Parti libéral parle des ajustements à faire sur le tableau de bord, parce que, quand on avait un gouvernement libéral, il n'y en avait tout simplement pas, de tableau de bord. Donc, on n'avait vraiment aucune idée où on s'en allait. On naviguait à vue dans le brouillard. Donc, au moins, on est en train de mettre en place un tableau de bord avec plusieurs indicateurs de performance. Donc, on évolue dans le bon sens, vers une gestion plus efficace.

M. Tanguay : Diriez-vous que vos tableaux de bord ont évité et aidé à éviter le fiasco SAAQclic dans les sept dernières années?

M. Legault : Oui, bien, je reviens sur les systèmes informatiques. Actuellement, il y a 216 projets qui sont actifs, il y en a 188 qui sont «on budget», donc qui sont au vert, il y en a 14 qui sont au jaune et 14 qui sont au rouge. Donc, évidemment, on surveille les 14 jaunes et les 14 rouges, mais il faut quand même noter qu'il y en a 188 qui vont

bien, qui sont... qui respectent leur budget. Puis, au total, on parle de projets qui totalisent 2,5 milliards, qui vont être faits sur une durée moyenne de 55 mois, donc, et il faut comprendre, là, que les projets qui auront des dépassements, bien, seront amortis sur un certain nombre d'années. Donc, quand on calcule tout ça, on voit quand même que la situation est sous contrôle.

• (15 h 50) •

M. Tanguay : À combien, puisqu'il a toutes les données, les 28 projets hors budget, à combien on évalue, en million de dollars, le hors budget? Ça ne se peut pas qu'il n'ait pas la donnée.

M. Legault : Oui, je n'ai pas cette information-là.

M. Tanguay : Il me semble que c'est central sur ce qu'on jase. Est-ce que ça l'intéresserait de l'avoir? Est-ce qu'il aimerait ça l'avoir? Est-ce que vous pouvez nous donner l'information? Pouvez-vous la demander qu'on nous la donne?

M. Legault : Oui, bien, je pense que, si on fouille comme il le faut sur le site, là, c'est de l'information qui est déjà publique. Je n'ai juste pas le temps d'aller fouiller dans le détail, mais je pense qu'on a le détail déjà sur le site. Donc, si l'équipe du chef de l'opposition officielle fait un petit peu de travail, je pense qu'ils pourraient être capables de sortir les données pour chacun des projets.

M. Tanguay : Bien là, si vous me demandez de faire le travail du gouvernement, je vous dirais : Tassez-vous, je vais prendre la place du gouvernement, puis on va gérer le Québec, là. Mais vous, comme premier ministre, vous dites... vous avez dit, à raison... parce qu'il y a beaucoup d'argent, 2,5 milliards, puis il y en a 28 qui sont hors budget, puis vous ne savez pas combien de centaines de millions ça représente?

M. Legault : Bien, on peut le sortir, là, mais, au total, au total, ce n'est pas un coût, là, qui est important.

M. Tanguay : O.K. 28 avril, vous parliez des tableaux de bord. Donc, on a établi que les tableaux de bord, en sept ans, n'ont pas empêché SAAQclac. On est d'accord que le tableau de bord ne permet pas au premier ministre du Québec après-midi, à 15 h 52, de nous dire, les 24 projets qui sont hors budget, combien de centaines de millions de dollars on parle de plus à payer pour la même patente qu'on avait de signée. Puis, les tableaux de bord, jugement très sévère, publié le 28 avril, un article de Charles-Éric Blais-Poulin dans *La Presse*, où — je sais que, M. le Président, «maquiller», c'est un mot qu'on ne peut pas utiliser — «l'état d'avancement des chantiers informatiques du gouvernement, aux yeux de la population, une pratique courante, selon un ancien employé du ministère de la Cybersécurité et du Numérique qui s'est confié à *La Presse*». En lisant ça, le premier ministre, qu'a-t-il pensé et qu'a-t-il fait?

M. Legault : Oui, bien, le chef de l'opposition officielle parle du projet SAAQclac. Je lui rappelle que c'est un contrat qui a été donné par le gouvernement libéral, et c'est au moment où le contrat est donné qu'il faut mettre des balises pour s'assurer autant que c'est possible qu'il n'y aura pas des dépassements de coûts importants. Donc, le problème, s'il y en a un, bien, il a été créé par le gouvernement libéral, là, il faut quand même le dire, dans le dossier SAAQclac. Bon, il y a d'autres dossiers, depuis ce temps-là, qui ont été donnés par notre gouvernement, mais le dossier SAAQclac, ça part d'abord du gouvernement libéral.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Mme la députée de Mercier, s'il vous plaît, pour 16 min 11 s, s'il vous plaît.

Mme Ghazal : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Je veux parler de santé, maintenant, avec le premier ministre. J'aimerais savoir si le premier ministre trouve important d'investir en prévention en santé.

M. Legault : Oui, absolument. D'ailleurs, il y a une politique qui est en vigueur sur la prévention en santé, et, on le sait, plus on investit en santé, plus, à moyen terme, on peut réduire les dépenses en santé. Donc, on continue de le faire. Il y a des centaines de millions qui s'investissent à chaque année. Je sais que les gens, comme le Dr Arruda, qui est maintenant en charge de la prévention, souhaiteraient qu'on en mette plus, mais le défi qu'on a, c'est de trouver un équilibre entre les services qu'on donne aux patients puis les investissements qu'on fait en prévention. Donc, évidemment, on souhaiterait être capables d'en mettre plus, mais, actuellement, c'est difficile.

Mme Ghazal : O.K. Donc, je comprends que le ministre... le premier ministre est d'accord que c'est important d'investir en santé, et donc il reconnaît que, quand on investit en santé, ça permet à l'État de faire des économies.

M. Legault : Oui, absolument, puis c'est vrai, entre autres, pour le sport. On a beaucoup investi dans le sport depuis six ans, et je pense que ça a un impact non seulement sur la santé, mais aussi sur la réussite scolaire. Donc, on est vraiment gagnants quand on investit dans le sport.

Mme Ghazal : C'est ça, donc, la prévention, c'est très, très large, c'est la santé publique, le sport chez les jeunes, etc. Est-ce que le premier ministre est d'accord avec moi que la contraception est une mesure de prévention, la contraception pour la santé reproductive des femmes?

M. Legault : Oui, absolument.

Mme Ghazal : C'est une mesure de prévention?

M. Legault : Oui.

Mme Ghazal : Et, comme c'est une mesure de prévention, est-ce qu'il est d'accord avec moi que, si le gouvernement investissait et rendait la contraception gratuite pour les femmes, ça permettrait de faire des économies?

M. Legault : Effectivement, je pense, c'est quelque chose qu'il faut regarder. Le Québec, depuis plusieurs années, est en retard sur des pays comme la France. Et donc c'est quelque chose qu'il faudrait regarder, effectivement, puis c'est quelque chose qu'on regarde.

Mme Ghazal : Très bien. Moi, j'ai déjà posé la question au premier ministre à la fin de l'automne dernier. Il m'avait dit que le fait de rendre la contraception gratuite était une bonne idée. Là, on est rendus presque au mois de mai. Il me dit qu'on le regarde. Est-ce qu'il a un échéancier? Bien, premièrement, est-ce qu'il s'engage, donc, à rendre la contraception gratuite éventuellement?

M. Legault : Bien, écoutez, je pense, c'est d'abord la responsabilité du ministre de la Santé de choisir les priorités en santé, mais je pense que c'est quelque chose qui doit être considéré. Mais, comme peut se l'imaginer la cheffe du deuxième groupe d'opposition, il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de demandes en santé puis en services sociaux, que ça soit l'itinérance que ça soit les jeunes. Donc, même en prévention, il y a beaucoup, beaucoup de demandes, mais c'est une demande, effectivement, qui doit être considérée.

Mme Ghazal : Bien, c'est important que le premier ministre soit sensibilisé un peu plus pourquoi c'est important que lui aussi demande à ce que ce soit une priorité, parce que, oui, il y a beaucoup de demandes, mais on ne peut pas prendre la contraception comme parmi toutes les autres demandes, c'est une demande parmi tant... parmi tant d'autres, parce que... Est-ce que vous savez c'est quoi, la première, première barrière qui fait que les femmes, et surtout les jeunes femmes, n'utilisent pas la contraception, et donc sont à risque d'avoir des grossesses non désirées?

M. Legault : Oui, bien, je pense qu'il y en a deux, grandes raisons, un, l'information, je pense que, malheureusement, il y a encore des gens qui ne savent pas que ça existe, les nouveaux moyens de contraception, puis, bon, il y a une barrière financière sûrement aussi parce que les nouveaux moyens de contraception coûtent plus cher.

Mme Ghazal : Exact. Donc, le coût, c'est la barrière principale à l'utilisation de la contraception. Est-ce que le premier ministre sait, les jeunes de moins de 25 ans, c'est quoi, la proportion des jeunes femmes de moins de 25 ans qui ne veulent pas tomber enceinte, mais qui n'utilisent pas de contraception à cause de son coût?

M. Legault : Je n'ai pas le chiffre. Je n'ai pas tous ces chiffres-là en tête, là, mais, malheureusement, c'est probablement élevé, oui.

Mme Ghazal : Oui, bien, c'est le quart, le quart des jeunes femmes, et ça, ce que ça veut dire, c'est que ces jeunes femmes là, qui n'utilisent pas la contraception, sont à risque, donc, de tomber enceintes et de devoir, après ça, avoir un avortement, ce qui fait que c'est mauvais pour elles. C'est aussi des coûts supplémentaires pour le système de santé. Moi, j'ai déposé une pétition à l'Assemblée nationale de... qui a recueilli près de 100 000 signatures de Québécois et Québécoises qui demandent à ce que la contraception soit gratuite. Je viens de dire au premier ministre que la première barrière, c'est le coût, et le premier ministre lui-même a reconnu que la contraception est une mesure de prévention, et faire de la prévention permet de faire des économies. Donc, pourquoi le premier ministre ne s'engage pas à en parler avec le ministre de la Santé pour en faire une priorité?

M. Legault : Bien, je m'engage à ce qu'on en parle avec... qu'on en reparle, parce qu'on en a déjà parlé, avec le ministre de la Santé.

Mme Ghazal : O.K., mais est-ce que... J'aimerais entendre une échéance. Est-ce que l'année prochaine, quand on va être assis ici pour les crédits, est-ce que cet engagement-là va être rempli?

M. Legault : Je ne suis pas en mesure, là, aujourd'hui, de prendre cet engagement-là. Comme je le disais, il y a beaucoup de priorités en santé, puis je veux laisser une certaine marge de manoeuvre au ministre de la Santé.

• (16 heures) •

Mme Ghazal : Je ne sens pas le... Il dit qu'il s'engage à en parler. Il trouve que c'est important. En ce moment, il y a beaucoup, beaucoup de reculs des droits des femmes, notamment aux États-Unis, ailleurs. Il faut faire attention ici. Moi, j'aimerais ça demander au premier ministre, sur une échelle de un à 10, les droits des femmes, c'est quoi, le niveau d'importance, une échelle de un à 10, qu'il accorde pour les droits des femmes.

M. Legault : Bien, proche de 10, probablement.

Mme Ghazal : Vous n'avez pas l'air... Le premier ministre n'a pas l'air sûr.

M. Legault : Non, non, bien, écoutez, d'abord, on doit se réjouir, au Québec, là, quand on se compare, surtout avec les États-Unis de Donald Trump, sur l'accessibilité des services. Et, moi, une de mes grandes fiertés, c'est toutes les maisons d'hébergement qu'on a mises en place pour aider les femmes qui sont victimes de harcèlement, de violence. Donc, on a investi beaucoup puis on va continuer d'investir.

Mme Ghazal : Bien, le premier ministre dit qu'il est fier, au Québec, il y a eu des avancées, mais malheureusement, pour la contraception, nous ne sommes pas précurseurs. En fait, le Québec a du retard. Donc, si le premier ministre me dit que la question des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est une priorité, ce n'était pas clair si c'était 10, mais c'était proche, peut-être neuf, neuf et demi, je ne le sais pas, je vais le laisser le dire. Si c'est une priorité qui est importante, bien, il faudrait qu'on soit précurseurs, et, malheureusement, on a du retard. Est-ce que le premier ministre sait quelles autres provinces dans le Canada offrent déjà la contraception gratuite et universelle?

M. Legault : Oui, bien, je pense que c'est un dossier qu'il faut regarder dans l'ensemble. Il y a la contraception, mais il y a aussi les moyens d'avorter à la maison ou à l'hôpital. Donc, quand on se compare avec les autres provinces, il faut garder de la contraception jusqu'aux moyens d'avortement. Mais c'est vrai qu'on a un retard à rattraper de ce côté-là.

Mme Ghazal : En Colombie-Britannique, ils ont un programme qui a été instauré en 2023, et ce programme-là, parce que le gouvernement cherche des moyens aussi de faire des économies, bien, rendre la contraception gratuite permet de faire des économies. Dès la deuxième année, le coût qui a été dépensé par la Colombie-Britannique, on est rendu à coût nul. C'est-à-dire qu'ils ont investi un montant d'argent sur trois ans, c'est 39,7 millions, mais déjà, dès la première année, ils sont... dès la deuxième année, ils sont rentrés dans leur argent.

Donc, pour parler en langage de comptable, le retour sur investissement dans... pour la contraception est extrêmement rapide. Il n'y a pas d'autre projet qui permet de faire autant d'économies aussi rapidement que celui de rendre la contraception gratuite. Donc, je ne m'explique pas pourquoi est-ce qu'on attend encore au Québec. Il y a la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, et, au Québec, c'est encore en réflexion et ce n'est pas sûr qu'on va l'avoir, la contraception gratuite pour les femmes. Je ne me l'explique pas.

M. Legault : O.K. Bien, d'abord, je suis certain que la cheffe du deuxième groupe d'opposition est au courant, mais, déjà, c'est gratuit, la contraception, pour les femmes de moins de 18 ans puis pour les femmes qui sont sur l'aide sociale, de moins de 25 ans. Je suppose qu'elle était au courant de ça.

Mme Ghazal : Bien, les personnes...

M. Legault : Est-ce qu'elle était au courant?

Mme Ghazal : Attendez, ce n'est pas 100 % gratuit, il faut faire attention. Les personnes qui sont couvertes par la RAMQ, pour certains types de contraception, certains types, pas tous les types de contraception, il y a une franchise de 22 \$ par mois, puis après ça il faut déboursier 32 % du coût de la contraception. Mais ce qu'il est très important de comprendre, c'est qu'il n'y a pas un seul moyen de contraception. Souvent, on pense que c'est la pilule, mais il y a des femmes qui prennent la pilule depuis très, très jeune, et ça ne fonctionne pas pour elles. Soit elles ont des grossesses non désirées, soit, par exemple, elles ont des problèmes de santé mentale, elles font des dépressions, et il faut qu'elles prennent des antidépresseurs parce qu'elles n'utilisent pas la contraception qui répond à leurs besoins. Donc, par exemple, il y a le stérilet, il y a le diaphragme... stérilet de cuivre, diaphragme, spermicide, il y a d'autres types de contraception qui ne sont pas remboursés.

M. Legault : Oui. Oui, bien, écoutez, je vais vérifier, là. Moi, ce qu'on me disait, c'est que c'était gratuit pour les filles de moins de 18 ans et pour les femmes de moins de 25 ans, pour celles qui sont aux études et celles qui sont sur l'aide sociale. Maintenant, c'est intéressant, ce que dit la cheffe du deuxième groupe d'opposition, puis il y a même des économies à faire, donc c'est gagnant pour les femmes, gagnant pour l'État, donc c'est quelque chose qu'il faut regarder.

Mme Ghazal : Puis non seulement ce n'est pas gratuit pour tout le monde... Parce qu'il y a des jeunes qui sont sur les assurances de leurs parents, donc, quand ces jeunes-là sont sur les assurances de leurs parents, elles ne peuvent pas être avec les assurances publiques, les médicaments publics, et elles ne vont pas utiliser la contraception, pour une question de confidentialité, parce que, pour toutes sortes de raisons, elles ne veulent pas que leurs parents le sachent, qu'elles en prennent, et donc elles ne l'utilisent pas. C'est d'autant plus de jeunes femmes qui sont à risque d'avoir des grossesses non désirées, et ça a des impacts énormes pour elles, pour leur famille et aussi pour l'État.

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, ce que je regarde, là, c'est que ce serait gratuit pour les filles de 18 ans et moins puis les filles de 25 ans et moins qui sont aux études et sur l'aide sociale. Maintenant, ce que...

Mme Ghazal : Sauf si elles ont des assurances, sauf si elles ont des assurances privées.

M. Legault : Pardon?

Le Président (M. Bachand) : Allez-y.

M. Legault : Pardon?

Le Président (M. Bachand) : Continuez.

M. Legault : Continuer? Oui, bien, c'est ça, là, est-ce qu'il devrait y avoir une exception quand c'est les assurances des parents puis que les jeunes filles ne veulent pas le dire à leurs parents? Je pense, c'est quelque chose d'intéressant qu'il faut regarder.

Mme Ghazal : Bien, écoutez, moi, j'aime beaucoup l'ouverture du premier ministre puis j'en profite pour le sensibiliser un peu plus à la question pour que, quand il va avoir des discussions avec le ministre de la Santé et la ministre de la Condition féminine, il puisse être éclairé sur le sujet. C'est très important de ne pas commencer à vouloir, puis ça, c'est ce que la ministre de la Condition féminine m'a dit... il faut juste y aller de façon ciblée. C'est très important que ça soit universel pour toutes les femmes, parce que souvent, quand on met en place un programme, de vouloir discriminer à qui on le donne, à qui on ne le donne pas, ça finit par avoir des coûts administratifs beaucoup plus élevés que les économies qu'on pensait faire.

Je l'invite fortement à regarder ce qui se passe, malheureusement, ailleurs au Canada. Je trouve ça dommage, je ne sais pas s'il est d'accord avec moi, s'il trouve ça dommage, qu'on n'ait pas été les précurseurs, nous qui aimons nous définir comme une société qui est en accord avec l'égalité entre les femmes et les hommes. Donc, est-ce qu'il trouve ça dommage qu'on n'ait pas été les précurseurs et qu'on soit aussi en retard?

M. Legault : Oui, bien, écoutez, c'est un dossier, comme je dis, que j'ai déjà discuté non seulement avec le ministre de la Santé, même avec la ministre de la Condition féminine. C'est un dossier qui tient beaucoup à coeur à la ministre de la Condition féminine. Puis la cheffe du deuxième groupe d'opposition a raison, dans la plupart des dossiers, quand il s'agit d'égalité hommes-femmes, on est en avance sur les autres provinces. Donc, il y a peut-être, dans ce dossier-là, une exception qu'il faut peut-être corriger.

Mme Ghazal : Oui, puis ce n'est pas une petite exception, c'est quand même énorme. Il y a eu à peu près 400 médecins qui ont signé une lettre pour dire qu'il faut, au Québec, rendre la contraception gratuite. Il y a un médecin avec qui j'ai parlé qui m'a dit que rendre la contraception gratuite pour toutes les femmes de façon universelle, ça change la vie des femmes. Et, à l'époque où il y a des reculs des droits des femmes, on ne veut pas uniquement se rappeler du passé, du droit de vote puis des gains qui ont été faits dans le passé, il faut aussi avoir des bonnes nouvelles pour les femmes, parce que c'est très, très rare.

Et je rappelle au premier ministre, 100 000 signatures pour une pétition à l'Assemblée nationale, ça, c'est tout un consensus, donc c'est... J'espère que la prochaine fois que je vais... En fait, ça va être très prochainement, j'ai déjà annoncé que j'allais déposer un projet de loi pour rendre la contraception gratuite. Est-ce que le premier ministre, face à son ouverture, s'engage à étudier ce projet de loi là et qu'on travaille en collaboration ensemble pour l'égalité et les droits des femmes?

M. Legault : Bien, ce que j'ai déjà dit, c'est que je m'engage à en parler avec le ministre de la Santé, avec la ministre de la Condition féminine. On va regarder ça sérieusement.

Mme Ghazal : Il y a beaucoup, beaucoup... il y a les 100 000 personnes qui ont signé, il y a beaucoup de gens qui regardent ça, la fédération québécoise pour le planning des naissances, c'est un dossier extrêmement important. Oui, il y a eu des choses importantes qui ont été faites pour l'avortement, mais la contraception, ce n'est pas juste un dossier mineur parmi d'autres en prévention et en santé, c'est majeur, c'est très important. Et j'ai hâte de déposer le projet de loi puis de voir la réception du premier ministre après avoir discuté avec ses collègues.

M. Legault : Parfait.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le chef de l'opposition officielle, pour 23 minutes, s'il vous plaît.

M. Tanguay : 23 minutes. Merci beaucoup, M. le Président. On va parler de finances publiques, de budget, du déficit record. Je sais que le premier ministre n'aime pas ça quand je dis «record»; c'est quand même 13,6 milliards de dollars. Petite question rapide. Vous vous... Il se rappellera, le premier ministre, M. le Président, qu'il avait dit l'an passé, à l'époque que le déficit était à 11 milliards, il avait dit que c'était raisonnable. Considère-t-il que le déficit de 13,6 milliards de dollars, aujourd'hui, est aussi raisonnable?

• (16 h 10) •

M. Legault : Oui. M. le Président, évidemment, il n'y a aucun gouvernement, puis moi le premier, qui souhaite avoir un déficit. Donc, ce qu'il faut regarder, c'est pourquoi on a un déficit. Et, je l'ai dit, essentiellement, il y a deux raisons : un, on a investi comme jamais en santé puis en éducation puis, deux, on a baissé les impôts de la classe

moyenne. Donc, c'est sûr que, si on fait des coupures, puis là on ne parle pas d'enlever un peu de bureaucratie, là, on parle d'un déficit d'une dizaine de milliards, donc il faut être capable de voir : Est-ce qu'on veut couper dans les services en santé et en éducation, comme l'a fait le gouvernement libéral lors de son dernier mandat, ou est-ce qu'on veut augmenter les impôts, mettre en place toutes sortes de taxes, là, sur les services de garde, et autres, comme a fait le dernier gouvernement libéral? Nous, on pense qu'on est capables, sur cinq ans, de ramener l'équilibre budgétaire.

M. Tanguay : Est ce qu'il trouve que son déficit de 13,6 milliards est raisonnable?

M. Legault : Bien, écoutez, je n'aime pas ce mot-là, je trouve qu'un déficit c'est toujours trop gros, donc soyons prudents avec ce mot-là. C'est un déficit, malheureusement, qui est nécessaire à cause du rattrapage qu'il y avait à faire, autant du côté de la santé et de l'éducation que du côté du portefeuille des Québécois. Il y avait une urgence d'agir dans ces deux dossiers-là, puis ça nous amène un déficit de 11,4 milliards.

M. Tanguay : Est ce que le premier ministre considère... est-ce que le premier ministre considère que les Québécoises et Québécois ont de meilleurs services aujourd'hui comparativement à il y a sept ans?

M. Legault : Bon, là, on s'embarque dans quelque chose qui est gros, entre autres, et on n'a pas le choix que de parler d'immigration temporaire. Depuis deux ans, on est passé de 300 000 immigrants temporaires à 600 000. C'est certain que les 600 000 personnes ont besoin de services en éducation, on parle de 50 000 enfants, des besoins en santé, des besoins en logement, entre autres, logements abordables, puis on a mis des milliards en logement abordable, donc c'est certain que ça a un impact sur les finances publiques, donc, puis ça a un impact sur les services qui sont donnés à la population. En plus, bien, on a eu la pandémie qui a retardé à peu près tous les gouvernements dans toutes les juridictions, et on est dans une situation aussi où on doit absolument régler avec les médecins de famille pour avoir une première ligne forte. Actuellement, il y a la moitié des Québécois qui vont à l'urgence pour soigner un petit bobo parce qu'ils n'ont pas de médecin de famille ou ils n'ont pas accès à un GMF.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre... Comment qualifierait-il ça, là, ses trois principaux problèmes depuis qu'il est premier ministre? Donc, pandémie, immigration, Trump, comment qu'il qualifierait ces trois éléments-là?

M. Legault : Bien, écoutez, la pandémie, ça a eu un impact sur tous les services. On a perdu des employés, on a été obligés de réembaucher, donc reprendre l'expérience. Quand on regarde l'immigration, c'est certain que 600 000 personnes de plus, on l'a vu, là, le Québec est passé de 8,4 millions d'habitants à 9 millions d'habitants, donc ça a un impact de quelques pourcents sur les budgets. Quand on regarde le déficit, actuellement, c'est 1,8 % du PIB. Donc, quand on regarde les pays européens, quand on regarde les États-Unis, quand on regarde ailleurs, on peut dire que c'est... bon, puis je n'aime pas le mot «raisonnable», mais ça reste quand même un déficit qu'il est possible de résorber sur un certain nombre d'années puis qui était nécessaire. On avait un rattrapage à faire en santé, en éducation, on a embauché 100 000 employés de plus en santé puis en éducation.

M. Tanguay : Le premier ministre croit-il toujours à son plan de retour à l'équilibre budgétaire sur cinq ans?

M. Legault : Absolument, oui.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre va déposer, dans les prochains mois, via son ministre des Finances, une mise à jour de son plan de retour à l'équilibre budgétaire?

M. Legault : Bien, écoutez, il y a une chose de changée... en fait, deux, trois choses de changées, il y en a une qui est négative, qui est le gain en capital, que M. Carney a décidé, finalement, de changer d'idée, mais il y a d'autres mesures où c'est dans l'autre sens. Donc, le ministre des Finances me disait que son plan est toujours pertinent, donc qu'on prévoit toujours, d'ici 2029-2030, atteindre l'équilibre budgétaire.

M. Tanguay : À combien il l'évalue? Moi, j'ai 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, le gain en capital, dont 800 millions cette année. Ce sont les chiffres exacts, ça?

M. Legault : Je pense que c'est un bon ordre de grandeur.

M. Tanguay : Oui. Quels sont les autres éléments aussi auxquels il faisait référence qui ont... qui viennent...

Des voix : ...

M. Legault : On va les sortir, là, donnez-nous quelques minutes, là.

M. Tanguay : O.K. Et le premier ministre, là, a dit, M. le Président, il y avait le gain en capital qui avait changé... Qu'est-ce qui a changé? Il y avait deux autres exemples de choses que...

M. Legault : C'est ça, là, qu'on est en train de sortir. Il y a des écarts qui sont dans l'autre sens, qui viennent annuler cette perte, là, due au gain en capital.

M. Tanguay : Donc, vous dites qu'il y a des écarts qui vont aller dans l'autre sens, qui vont faire en sorte que la perte du gain de capital, de revenus escomptés, est épongée par des revenus additionnels qui iraient...

M. Legault : Oui. Oui.

M. Tanguay : J'ai bien hâte de voir quels seraient ces revenus additionnels.

M. Legault : On est en train de les sortir.

M. Tanguay : Vous allez nous les sortir? Oui, si vous pouvez nous les sortir avant la fin, s'il vous plaît, de la séance.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Pourquoi le ministre des Finances a dit, après la décote, qu'il allait mettre à jour... à 98.5, Patrick Lagacé, il a dit, à l'entrevue du vendredi matin... il a dit qu'il allait mettre à jour son plan de retour à l'équilibre budgétaire parce que, là, il s'est fait taper sur les doigts par Standard & Poor's?

M. Legault : Bien, écoutez, on a été quand même conservateurs dans le budget 2025-2026. Il y a une provision pour éventualité, de 2 milliards, qui est là pour — et puis là ça me rappelle un peu les écarts dans le sens contraire — de 2 milliards pour la situation économique. On se rappelle que, dans la fabrication du budget 2025-2026, le ministre des Finances a pris pour hypothèse qu'il y aurait des tarifs, en moyenne, de 10 % sur tous les produits. Or, actuellement, avec les tarifs qui sont en place, on parle plutôt d'une moyenne d'environ 6 % de tarifs. Donc, il y aura des gains sur les revenus par rapport à ce qui était prévu, si M. Trump ne change pas d'idée, là, mais aussi si notre provision de 2 milliards n'est pas complètement utilisée. C'est quand même beaucoup, là, une provision de 2 milliards.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre a été surpris par la décote?

M. Legault : Plus ou moins, parce que le PQI, donc le plan d'infrastructures, qui est passé de 9 milliards à 19 milliards, c'est beaucoup, c'est beaucoup. Et le ministre des Finances nous avait dit : Il y a un risque de décote si on augmente le montant des infrastructures. Par contre, quand on regarde l'état de nos hôpitaux, de nos écoles, c'était nécessaire de faire cet investissement-là pour offrir des services de qualité. Et, deuxièmement, c'est un bon moyen de prévenir le ralentissement économique qu'on peut peut-être voir venir avec M. Trump, en remplaçant des investissements privés. On le voit, actuellement, à cause de l'incertitude, il y a moins d'investissements privés, bien, de remplacer ça par des investissements publics qui viennent du PQI... Mais évidemment il y a des agences comme S&P qui n'ont pas aimé cette augmentation du plan des infrastructures.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre ne serait également pas tout à fait surpris si les autres, Fitch, DBRS, Moody's, emboîtaient le pas et décotaient le Québec?

M. Legault : Bien, écoutez, on espère que non.

M. Tanguay : Mais c'est possible.

M. Legault : Je le sais que le ministre des Finances est à New York, actuellement, je sais qu'il a des discussions avec une des agences. Mais on espère et on pense qu'on devrait être corrects pour au moins certaines agences, qu'il n'y ait pas de changement, donc qu'on reste à AA moins, plutôt que d'aller à A plus.

M. Tanguay : Quelle est cette agence?

M. Legault : Je n'ai pas les noms puis je ne les dévoilerais pas, si je les avais.

M. Tanguay : Ça valait la peine de poser la question quand même.

M. Legault : Oui, bien oui, c'est une bonne question.

M. Tanguay : Un gars s'essaie. Mais vous avez dit, pour S&P, que vous étiez surpris, oui et non, plus ou moins... Bien, c'est ça, mais c'est la même chose qui s'applique aux autres, vous ne seriez pas surpris, dû au choix que vous dites dans le PQI, là, vous ne seriez pas à ce point-là... vous ne tomberiez pas en bas de votre chaise tant que ça, là.

• (16 h 20) •

M. Legault : Bien, pour moi, il y a une différence entre des dépenses de fonctionnement puis des dépenses d'infrastructures. Je sais que M. Carney aussi fait la différence maintenant.

M. Tanguay : C'est là où c'est la «bromance», là.

M. Legault : Oui, c'est rendu mon ami.

M. Tanguay : Ah oui?

M. Legault : Oui, c'est vrai. On pense pareil. Et, non, sans blague...

M. Tanguay : Mais lui, il dit qu'il est fédéraliste, par exemple.

M. Legault : Sans blague, je pense qu'il y a une différence entre dire : Je dépense, par exemple, en santé, en embauchant plus de monde, puis : Je dépense pour des infrastructures qui vont durer 25, 30, 40 ans. Pour moi, il y a une différence entre les deux, surtout dans un contexte où il y a comme... Les investissements privés, là, les investissements des entreprises sont sur pause depuis quelques mois, puisque les entreprises attendent de voir ce qui va se passer avec M. Trump. Donc, de venir remplacer... Je pense que c'est une théorie valable, en économie, de dire : On remplace des investissements privés temporairement. On l'a fait juste pour trois ans, pas pour 10 ans, pour trois ans, on a augmenté ça à 19 milliards. Je pense que c'est raisonnable. Mais, bon, S&P a moins aimé ce choix-là.

M. Tanguay : O.K. À part celle dont on n'a pas le nom, là, l'agence de cotation, les autres vont-elles être rencontrées par le ministre des Finances à brève échéance?

M. Legault : Je pense que, d'ici le mois de juin, c'est prévu qu'elles soient toutes rencontrées. Je pense que c'est dans les habitudes...

M. Tanguay : Mais là je vous...

M. Legault : ...c'est dans les habitudes du ministre des Finances de les rencontrer, là, en mai, juin.

M. Tanguay : Il y a des premiers ministres dans le passé, c'est historique, là, qui aussi participaient à de telles rencontres. Avez-vous l'intention d'embarquer dans la danse?

M. Legault : Je fais confiance au ministre des Finances et je ne pense pas qu'il y a péril en la demeure. On est quand même à A plus. Ce n'est pas idéal, on aurait aimé ça rester à AA moins, mais, en même temps, ce qui me rassure, c'est qu'il y a quelques semaines on a fait une émission d'obligations, puis il n'y a pas eu de changement dans le taux d'intérêt. Donc, c'est quand même... Parce que ceux qui achètent des obligations sont différents des agences de notation. Je pense qu'en bout de ligne ce qui est le plus important, c'est ceux qui achètent des obligations, puis ceux qui achètent des obligations, bien, ils nous ont donné comme un bon bulletin en disant : On ne change pas le taux d'intérêt.

M. Tanguay : Est-ce que vous diriez que vous êtes en train de faire une sorte de relativisation, vous relativisez l'importance des agences de cotation?

M. Legault : Non, je ne dis pas ça, là. Je prends ça au sérieux et je prends ça au sérieux, le fait qu'on a un déficit de 11,4 milliards. On vise à le résorber d'ici cinq ans, c'est important de le faire, et il y a une question d'équité envers les générations. Mais, en même temps, on ne peut pas sous-investir, entre autres en éducation. On a, depuis qu'on est au pouvoir, investi dans des centaines, je pèse bien mes mots, là, des centaines d'écoles et on est en train de continuer à investir dans plus de 150 écoles. Je pense qu'on doit ça à nos enfants.

M. Tanguay : Ça me fait penser, hier, je ne sais pas si vous avez vu la vidéo de ma collègue de Jeanne-Mance—Viger qui questionnait le ministre des Infrastructures, là, quand elle lui parlait : Depuis que vous êtes au pouvoir, il y a eu combien de projets routiers? Puis il a dit : Ah! il y en a eu des milliers et des milliers, voyons, collègue! Il y en a eu des centaines, attendez, je vais vous donner le chiffre. Puis c'était 40. J'avais comme l'impression d'entendre le collègue des Infrastructures.

M. Legault : Bien non, je...

M. Tanguay : Je ne sais pas si vous l'avez vue. Ma question, c'est...

M. Legault : Non, je n'ai pas vu...

M. Tanguay : Vous ne l'avez pas vue? Aïe! Vous irez voir ça.

M. Legault : Non, malheureusement, là, je n'ai pas le temps de regarder les vidéos des députés de l'opposition, là.

M. Tanguay : Pas vrai! Bien, nous, on a regardé... D'ailleurs, vous n'avez pas fait de podcast cette année?

M. Legault : Non, non, non.

M. Tanguay : Parce que le monde, il ne regardait pas non plus les vôtres?

M. Legault : Bien, il n'y en avait pas beaucoup puis, en tout cas, pas assez pour le temps que je consacrais à ça. Mais je n'exclus pas d'en refaire.

M. Tanguay : Ah! O.K. Bien, j'espère, parce que...

M. Legault : Oui, parce qu'on m'a dit beaucoup de compliments, là. Entre autres, sur le podcast avec Lucien Bouchard, là, j'ai eu beaucoup, beaucoup de compliments sur ce podcast-là.

M. Tanguay : Oui. Bien, je vais laisser le temps à votre équipe de regarder ça. J'espère que vous allez rentabiliser ce qui semble avoir été un investissement, dans les crédits, dans les renseignements généraux, à la page 6.9. Parce qu'il y a toujours bien une caméra qui a été acquise, imaginez-vous donc, M. le premier ministre, pour 19 999 \$. Il y a une caméra qui a été achetée...

M. Legault : O.K., donc, vous, vous trouvez que c'est un 19 000 \$ mal investi?

M. Tanguay : Bien, si vous n'en tournez pas, de podcasts!

M. Legault : Ah! bien, on tourne des vidéos quand même, là, on tourne des vidéos.

M. Tanguay : Avec la caméra?

M. Legault : Oui, oui, oui.

M. Tanguay : Donc, je voulais savoir...

M. Legault : Je vous invite à aller sur ma page Facebook, il y en a beaucoup, de vidéos. Il y en avait une hier, d'ailleurs, pour mes réactions à l'élection de M. Carney. Donc, je vous invite à aller sur ma page Facebook. J'invite aussi tous les Québécois qui nous écoutent à aller sur ma page Facebook.

M. Tanguay : Alors, on peut se faire une entente? Si je vais écouter votre vidéo, allez-vous écouter la vidéo de ma collègue de Jeanne-Mance—Viger sur les infrastructures?

M. Legault : Je ne suis pas certain.

M. Tanguay : Ah! pourtant, on l'a payée, la caméra, 20 000 \$, pour votre vidéo.

M. Legault : Donc, le Parti libéral a investi 20 000 \$...

M. Tanguay : Non, vous avez investi 20 000 \$ pour une nouvelle caméra dans vos crédits.

M. Legault : Et combien ça a coûté, la caméra pour votre députée?

M. Tanguay : Zéro, parce qu'elle est allée sur le site de l'Assemblée nationale. C'est déjà payé. C'est-tu pas beau?

M. Legault : Donc, vous voulez me dire que le Parti libéral du Québec n'a aucun appareil vidéo?

M. Tanguay : On n'a pas acheté une caméra à 20 000 \$.

M. Legault : O.K. O.K. Donc, le Parti libéral du Québec n'a aucune caméra?

M. Tanguay : Bien, le Parti libéral du Québec a...

M. Legault : Je suis surpris, là. Il me semble qu'on en avait dans le temps de M. Charest, de M. Couillard. Donc, ça a été jeté aux poubelles depuis...

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mais je sais très bien que nous avons des caméras ici, au salon rouge. Alors, on va continuer en respectant les différents temps. M. le chef de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Tanguay : Les fonds du Parti libéral du Québec ne sont pas des fonds publics, contrairement au Conseil exécutif. C'est ça, la distinction. J'aimerais... Et puis, on n'a pas chargé ça à l'État.

J'aimerais, M. le Président, poursuivre sur le budget. Tantôt, le premier ministre a dit, là, tantôt, le premier ministre a dit qu'il n'allait pas couper en santé. Puis je pense que, il me corrigera si j'ai tort, c'est en mars, à peu près, 2024, il avait dit : Jamais je ne couperai en santé. Le premier ministre avait dit ça puis il me fait signe que oui, puis c'est toujours ce qu'il prétend aujourd'hui. Le 20 février dernier, Tommy Chouinard, *La Presse*, faisait état des propos tenus par le ministre de la Santé, et je le cite, là, ministre de la Santé, je le cite : «Voulez-vous savoir c'est quoi, des vraies coupures? Ça veut dire 3 % d'augmentation à chaque année. C'est en dessous des coûts de système.»

Alors, en février, le 20, fin février dernier, le ministre de la Santé établissait la ligne, que des vraies coupures, c'était 3 % d'augmentation du budget chaque année. Et on apprend que, dans le budget de la santé, ça ne s'invente pas, cette année, c'est 3 % d'augmentation en santé. Donc, selon la définition du ministre de la Santé, c'est des coupures. Et, pire que ça, M. le Président, l'an prochain, ce n'est pas 3 %, ce sera 2 %. Est-il d'accord avec son ministre de la Santé, qui gère ce budget-là, que c'est des coupures?

M. Legault : Bon...

Une voix : ...

M. Legault : Oui, c'est beau? Bon, d'abord, beaucoup de précisions sur ce qui vient d'être dit par le chef de l'opposition officielle. D'abord, je l'invite à aller voir à la page C.5, on voit que depuis qu'on est en poste, depuis 2018, la moyenne de l'augmentation du budget de la santé a été de 7,3 % par année. 7,3 % par année. Maintenant, pourquoi les coûts de systèmes sont plus bas en 2025-2026? Parce qu'on n'a prévu aucune augmentation de salaire pour les médecins. Donc, autant les omni que les spécialistes, on n'a prévu aucune augmentation de salaire. Pour l'année prochaine, pour 2026-2027, on a prévu aussi des gains d'efficacité. Donc, je pense que le chef de l'opposition officielle va être d'accord avec moi qu'il y a de la bureaucratie à couper puis que c'est possible de ne pas couper dans les services tout en augmentant le budget de 2 % ou 3 %, comme c'est prévu dans les deux prochaines années.

M. Tanguay : Donc, si je suis le raisonnement du premier ministre, parce que les médecins n'auront pas d'augmentation salariale, parce qu'il va y avoir des gains d'efficacité, il peut se permettre d'être en dessous des coûts de système, à 3 %. Ces deux éléments-là vont éponger le manque à gagner d'être à 3 % en dessous des coûts de système, c'est ça?

M. Legault : Absolument.

M. Tanguay : Puis ça représente combien en millions, ça?

M. Legault : Écoutez, les médecins ont une rémunération d'à peu près 8 milliards par année. Donc, habituellement, on a une augmentation d'à peu près 2 %, 2 %, 3 %. Donc, 2 %, 3 % de 8 milliards, là, ça va donner à peu près le chiffre. Pour ce qui est des gains d'efficacité, on prévoit, si je me souviens bien, 500 ou 600 millions de gains d'efficacité. Donc, on devrait même être capables d'améliorer les services.

• (16 h 30) •

M. Tanguay : Dans les 5 à 6 millions de gains d'efficacité, est-ce qu'il compte sur, donc, Santé Québec pour réaliser ça?

M. Legault : Bien, en... Bon, un des postes qui est très important, c'est le temps supplémentaire puis la main-d'oeuvre indépendante. Ça coûte très cher, la main-d'oeuvre indépendante. Ça coûte très cher, le temps supplémentaire. Ce qui a été convenu, dans la dernière négociation de convention collective avec les infirmières, c'est qu'on peut enfin déplacer les infirmières d'un département à l'autre, même d'un établissement à l'autre, donc on va être capables d'avoir une utilisation plus optimale. Parce qu'on se retrouvait, dans l'ancienne formule des libéraux, parfois, à avoir trop d'employés le mercredi de jour, mais il nous en manquait la nuit puis la fin de semaine. Donc là, on va être capables d'avoir une utilisation plus optimale.

M. Tanguay : Et sur quoi escompte-t-il baisser de 3 %, qui est déjà en dessous des coûts de système, pour se rendre, l'an prochain, à 2 %? Sur quoi escompte-t-il...

M. Legault : C'est ce que je viens de dire, c'est deux choses : les salaires des médecins et les gains d'efficacité.

M. Tanguay : Mais là, on s'entend, si les salaires des médecins, à zéro cette année, lui permettent de rester à 3 %, et les gains d'efficacité... Forcément, si vous restez à zéro quant à l'augmentation des salaires du médecin dans... l'an prochain, il va falloir... pour passer de 3 % à 2 %, il va falloir que vous ayez une augmentation encore plus forte des gains d'efficacité, là.

M. Legault : Ou cette année, même avec le trois, on va être capable d'améliorer les services, et, l'année prochaine, les gains d'efficacité vont être plus grands.

M. Tanguay : Vous dites, même cette année, avec le trois, vous seriez capable.

M. Legault : On va être capable de réduire, entre autres, les listes d'attente. Oui.

M. Tanguay : Mais les gains d'efficacité, on parle... en termes de coût, ça va se traduire comment, ça? Ça va venir d'où, ces gains-là?

M. Legault : Bien, je viens de l'expliquer, entre autres, beaucoup du temps supplémentaire puis de la main-d'oeuvre indépendante qui coûte très cher. Puis on est en train, comme le disait le ministre de la Santé, de se sevrer de cette main-d'oeuvre.

M. Tanguay : Ne reconnaît-il pas que, jusqu'à maintenant... ça fait longtemps qu'il en parle, puis il a été incapable de livrer. Pourquoi il livrerait cette année, quant à cela?

M. Legault : Bien, parce qu'on a signé les conventions collectives avec les infirmières en décembre 2024. Donc, depuis le mois de janvier 2025, cette année, on peut enfin déplacer les infirmières. Je sais que Québec solidaire était sur les lignes de piquetage pour défendre les syndicats qui ne voulaient pas nous donner cette flexibilité-là, mais on a résisté à Québec solidaire puis on a réussi à faire ce gain-là avec le syndicat des infirmières.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député de Beauce-Sud, pour 11 min 26 s, s'il vous plaît.

M. Poulin : Merci beaucoup, M. le Président. J'ai également ma collègue députée de Vimont avec qui je vais partager le temps.

Deux éléments que je souhaite échanger aujourd'hui avec le premier ministre. Tout d'abord, évidemment, la situation des tarifs, parce que ce n'est plus qu'une menace, ce qui se passe, évidemment, avec Donald Trump. Le premier ministre est venu chez nous il y a quelques semaines. La Beauce est durement frappée, évidemment, par les tarifs acier, aluminium, ce qui est en dehors de l'ACEUM, et évidemment l'incertitude économique, mais aussi et surtout les contre-tarifs qui sont mis en place par le gouvernement fédéral.

À tous les lundis, vendredis, je rencontre des entrepreneurs, on fait des Teams avec eux lorsqu'on est à Québec. Les contre-tarifs font actuellement très mal à plusieurs entreprises québécoises. Le premier ministre a d'ailleurs été actif dès la nomination de Mark Carney pour lui dire clairement qu'on devait regarder le tout.

J'ai des entreprises chez nous qui ont obtenu, d'ailleurs, des contrats gouvernementaux, je pense, entre autres, à l'Hôpital de Vaudreuil, c'est chez nous qu'on fabrique les cuisines. Eh bien, là, avec les matières premières, contre-tarifs, sur un contrat de 9 millions, c'est 500 000 \$ de contre-tarifs qu'on doit payer. Alors, c'est extrêmement difficile pour nos entreprises présentement, et cette incertitude-là fait mal.

Alors, ce que je souhaite entendre tout d'abord du premier ministre, c'est... Je sais qu'il va rencontrer prochainement le premier ministre du Canada, les premiers ministres des autres provinces, sur cette notion de codes, sur cette notion de contre-tarifs qui est également extrêmement difficile.

Et, puisque je veux laisser du temps à la députée de Vimont, je vais tout de suite aller à mon deuxième sujet, ça concerne des millions et des millions de Québécois, et c'est, bien entendu, le prix de l'essence. Comme gouvernement, on s'y est intéressé. Moi, depuis juin 2023, j'ai dénoncé les marges de profit en Beauce, qui étaient plus élevées qu'ailleurs. D'ailleurs, aujourd'hui, là, il est à 1,57 \$ en Beauce, c'est à 1,45 \$ à certains endroits au Québec. Alors, on est encore parmi les plus élevés, c'est inacceptable, on le dit, on le dénonce.

Et là ce n'est pas un enjeu de taxes, c'est un enjeu de marges de profit. C'est important de le signifier parce que deux rapports de la Régie de l'énergie, en 2024, sont venus nous démontrer qu'effectivement les marges de profit avaient augmenté, Québec, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord. Et une des notions qui a été recommandée, notamment par CAA-Québec, notamment par la Fédération canadienne des contribuables, notamment par Robert Clark, que nous avons mandaté, c'est l'abolition du prix plancher.

Puis c'est important d'en parler, parce qu'on n'a pas encore eu l'appui des oppositions. On va déposer les amendements dans les deux prochaines semaines pour souhaiter une mise en vigueur l'été prochain. Mais, en 1997, il y avait, M. le premier ministre, 5 059 essenceries au Québec. Aujourd'hui, il y en a 2 779. Alors, le prix plancher n'a pas empêché les fermetures de stations d'essence au Québec. D'ailleurs, on était la seule province, avec l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, à avoir un prix plancher. On ne retrouve pas ça ailleurs au Québec.

Et avec le temps, malgré tout, et c'est pour démontrer à quel point il y a des Québécois en région qui ont une auto à essence et qui vont continuer d'en avoir dans les prochaines années, c'est une réalité qui est importante, et il faut le mentionner, il y avait 7 585 litres d'essence vendus en 1997, on est, en 2022, 8 316 litres. Alors, il y a même une augmentation du litre d'essence vendu, 85 % est géré par un centre de prix, plus de 75 % de l'essence, dans le top cinq, là, est vendu par les mêmes bannières, M. le Président.

Alors, on n'est plus dans un marché de libre concurrence, de libre marché, et c'est ce qu'on veut recommander, appuyé par des experts, et c'est ce qu'on veut mettre en place dans les prochaines semaines. On est humble, on ne dit pas qu'on va voir la différence à la pompe du jour au lendemain, mais on pense que le libre marché, la libre concurrence, ça peut être des bonnes nouvelles pour la réduction des marges de profit.

Alors, je conclurai, économie, évidemment, contre-tarifs, et en ce qui a trait également à une réalité que beaucoup de Québécois ont et qu'ils auront encore dans les prochaines années d'avoir un véhicule à essence. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, je veux d'abord remercier le député de Beauce-Sud, en même temps le féliciter pour le comité qu'il a mis en place pour suivre les tarifs dans sa région. On sait que la Beauce, c'est proche des États-Unis. Donc, il y a beaucoup d'entreprises qui font affaire avec les États-Unis.

Bon, parlons un peu des tarifs. D'abord, jusqu'à présent, je le disais tantôt, on a été relativement épargné sur les tarifs. Le ministre des Finances avait évalué, avait fait une provision pour 10 % de tarifs en moyenne. Ce qu'on a actuellement, c'est essentiellement sur l'aluminium et l'acier. L'Ontario est beaucoup plus touché parce qu'il y a aussi l'auto qui est touchée. Bon, nous, on a des pièces d'auto, mais on est moins touchés.

Parlons des contre-tarifs. On a demandé au gouvernement fédéral que les contre-tarifs soient juste sur des produits de consommation remplaçables, donc d'éviter d'avoir des contre-tarifs sur des intrants. Puis j'ai eu l'occasion, quand je suis allé dans son comté, de parler avec des compagnies comme Canam, comme Manac, comme Pomerleau, la filiale qui s'appelle comment, qui fait des meubles...

Une voix : ...

M. Legault : ...Beaubois. Et donc on fait très attention de ce côté-là.

Rapidement, sur le prix de l'essence, bien, plusieurs choses. D'abord, on a demandé à la Régie de l'énergie d'en faire beaucoup plus pour suivre les marges d'une région à l'autre, parce qu'il y a... effectivement, il semble y avoir des abus dans certaines régions. Puis on a aussi demandé d'enlever le prix plancher parce que, bon, on veut permettre aux entreprises qui ont le goût, dans une région, d'être très agressives puis de baisser les prix, bien, de le faire. Donc, c'est un peu spécial qu'on dit : On met un prix minimum pour l'essence, là. Donc, on veut enlever ça.

Bon, il y a toute la question aussi de la taxe carbone qui a été enlevée sur le consommateur, mais pas sur l'industriel. Nous, on en a une équivalente, via le marché du carbone sur l'industriel. On attend de voir ce que le nouveau premier ministre, M. Carney, va faire, mais on doit être compétitif avec le prix de l'essence qu'on a dans les autres provinces. Donc, là-dessus, on devrait avoir des nouvelles d'ici le budget, on pense que le budget va être publié d'ici un mois ou deux à Ottawa, puis de s'ajuster pour être compétitif.

M. Poulin : Merci beaucoup.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Vimont, s'il vous plaît.

Mme Schmaltz : Parfait. Merci, M. le Président. Alors, dans un contexte économique marqué par l'inflation, la hausse du coût de la vie, les défis financiers rencontrés par de nombreuses familles, il est impératif que le gouvernement agisse concrètement pour alléger le fardeau fiscal des citoyens. Depuis sa création, la Coalition avenir Québec a toujours affirmé sa volonté de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Cette promesse repose sur une vision claire, celle d'un État efficace, responsable et au service des contribuables, qui respecte la capacité de payer des familles, des travailleurs et des aînés. Alors que certains prônent plus d'impôt, la CAQ mise sur la liberté économique, la croissance et la dignité financière de chaque Québécois.

Alors, M. le premier ministre, j'ai deux petites questions, avec le temps qu'il nous reste, la première étant : Pourquoi est-il essentiel de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois aujourd'hui? Deuxième question : Quels gestes concrets le gouvernement peut-il poser pour réduire la pression financière sur les familles?

• (16 h 40) •

M. Legault : Oui. Bien, merci. Je veux remercier la députée de Vimont. Elle touche à un sujet qui est très important pour la CAQ depuis sa fondation, aider le portefeuille des Québécois, parce que, malheureusement, les Québécois sont surtaxés quand on se compare avec nos voisins. Donc, c'est important d'enlever de la pression pour avoir un incitatif à travailler, pour avoir un peu de marge de manoeuvre, entre autres pour ceux qui ont une famille.

Depuis qu'on est au pouvoir, on a baissé le fardeau fiscal de 7 milliards. 7 milliards. Qu'est-ce qu'on a fait? Les gestes les plus importants, d'abord, on a baissé les impôts de la classe moyenne. Là, ça a touché 4,6 millions de Québécois. Donc, si on enlève les enfants, sur 9 millions, ça a touché pas mal tout le monde.

Ensuite, qu'est-ce qu'on a fait? Pour nos aînés, 70 ans et plus, on a donné un crédit d'impôt de 2 000 \$. C'est beaucoup d'argent. C'est 1,8 milliard que ça nous coûte. Donc, c'est beaucoup d'argent qu'on a investi, mais ces gens-là ne travaillent plus, n'ont pas la chance d'aller chercher, entre autres, l'équivalent de l'inflation. Donc, deuxième geste, le 2 000 \$ pour les aînés.

Troisième geste, les allocations familiales. On a augmenté les allocations familiales de 800 millions de dollars. C'est beaucoup. Ensuite, on a baissé les taxes scolaires pour à peu près 1 milliard de dollars. On a annulé la taxe familiale libérale. Rappelez-vous, les services de garde. Si on gagnait un certain montant, là, puis ça touchait même la classe moyenne, il y avait une taxe libérale à payer. On l'a enlevée. Ça a donné 200 millions de dollars.

Bon, des gestes qu'on a posés aussi qui ont touché le portefeuille puis qui ont été appréciés, c'est tous les tarifs de stationnement, que ce soit dans les CHSLD, les hôpitaux. Souvent, il y a des personnes qui allaient visiter un proche qui est à l'hôpital, puis ils étaient près... ils étaient obligés de déboursier des montants importants. Donc, on a réduit les tarifs de stationnement. Les lunettes pour les enfants, c'était une autre promesse qu'on a remplie.

Donc, il y a une liste de gestes qu'on a posés. On a aussi limité les tarifs qui sont chargés par le gouvernement à 3 %, incluant les tarifs d'Hydro-Québec. Si on n'avait rien fait, il y aurait eu des augmentations de plus de 3 % par Hydro-Québec. Or, on a posé des gestes pour limiter à 3 % les augmentations de tarifs résidentiels. C'est important de le dire, là, ça ne touche pas les entreprises qui ont eu des augmentations un peu plus grandes, mais c'était important pour nous de limiter ces tarifs-là.

Donc, évidemment, une de mes grandes fiertés, puis, hein, j'en profite pour le montrer régulièrement, c'est que, depuis qu'on est là, le revenu disponible après impôt puis après inflation au Canada, dans le reste du Canada, ça a augmenté de 4,8 %, alors qu'au Québec le revenu disponible des Québécois après impôt, après inflation, a augmenté de 8,8 %. Donc, c'est presque le double de l'augmentation dans le reste du Canada, c'est du jamais-vu au Québec. Non seulement le salaire, mais les impôts, l'inflation, on a mieux fait que le reste du Canada.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le premier ministre. M. le chef de l'opposition officielle, pour 23 minutes, s'il vous plaît.

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. Le premier ministre a parlé récemment de l'efficacité de l'État. Il a dit : Il y a trop d'organismes, trop de services administratifs qui pourraient être fusionnés, il faut faire le ménage, et c'est mes priorités. Qu'entend-il par «il faut faire le ménage»? Qu'est-ce qu'il va faire?

M. Legault : Oui. Bien, j'ai demandé à chacun des ministres de regarder les différents organismes, est-ce qu'on peut fusionner des organismes. Il y a des ministères où on peut agir davantage. Parlons d'environnement. Je ne parle pas de réduire les normes, je parle de réduire les délais puis réduire la paperasse. Et il y a une opportunité exceptionnelle actuellement. Ce qu'on discute entre les provinces, c'est qu'on ait les mêmes normes à travers le Canada. Donc, être capable, même chose en agriculture, que, si on vend une saucisse en Alberta, bien, qu'on puisse vendre cette saucisse-là au Québec. Ça a l'air simple, mais en agriculture, en environnement, on a du travail à faire. Il y a malheureusement au Québec trop de paperasse. Donc, on est en train de voir. On n'est pas en train de dire qu'on va aller chercher 10 ou 11 milliards pour effacer le déficit, mais on pense qu'on est capable d'aller chercher des centaines de millions en économisant sur la paperasse, la bureaucratie.

M. Tanguay : Donc, au niveau inter... échange commercial interprovincial. Mais à l'interne, dans l'État québécois, pourquoi ne pas l'avoir fait avant?

M. Legault : Bien, on l'a fait en partie, on a éliminé 5 000 postes, 5 000 ETC dans la bureaucratie, mais on voit... Puis là c'est important, puis je sais qu'on a déjà eu cette discussion-là, oui, il y a les réseaux, réseau de la santé, réseau de l'éducation, c'est là, essentiellement, qu'il y a eu les augmentations d'ETC. Mais il faut comprendre aussi, quand le chef de l'opposition dit : Il y a eu une augmentation de 11 900, bien, il y a des ingénieurs. Est-ce qu'on aurait dû engager des ingénieurs de plus au ministère des Transports plutôt que de donner ce travail-là au privé pour surveiller le privé? Nous, on pense, c'était une bonne idée. Même chose avec les policiers puis les gens qui accompagnent les policiers. Donc, de ce côté-là, ce n'est pas dans un réseau, mais on pense que c'est dans le 11 900, puis c'était nécessaire. Même chose avec tout le personnel qui s'occupe de contrer la violence conjugale. Même chose du côté de l'immigration. N'oublions pas, l'immigration, je le disais tantôt, on est passé de 300 000 à 600 000 immigrants temporaires. Bien, évidemment, pour suivre tout ça, il a fallu avoir du personnel de plus, qui est dans le 11 900.

M. Tanguay : Quand il est arrivé au pouvoir, les ETC, équivalents, donc, temps complets, étaient à 68 000 — j'arrondis — puis là ils sont rendus à 80 000, à peu près, là, j'arrondis. Quel est son objectif? «Il faut faire le ménage, c'est une de mes priorités.» Il voudrait-tu le baisser? À combien? À combien voudrait-il baisser le 80 000 d'ETC?

M. Legault : Bien, on est en train de regarder, justement, dans le 11 900, quels sont ceux, là, qui sont vraiment dans la paperasse, dans la bureaucratie. Évidemment, on ne veut pas réduire le nombre de policiers, on ne veut pas réduire le nombre de ressources pour contrer la violence conjugale. On ne peut pas, pour l'instant, tant que le fédéral n'agit pas, réduire le personnel en immigration. Donc, on est en train, ministère par ministère, de regarder ce qu'on est capable de faire dans la prochaine année pour réduire de quelques centaines de millions les coûts qui sont associés à la fonction publique.

M. Tanguay : Quand on parle de quelques centaines de millions, à cette échelle-là, c'est quelques milliers, là, de fonctionnaires, là. Alors, le premier ministre fait oui de la tête. Alors, pour cette année, quel serait son objectif? Parce qu'il le sait aussi bien que moi, on ne peut pas améliorer ce qu'on ne mesure pas. Alors, c'est quoi, son objectif dans le prochain 12 mois?

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, d'abord, il faut savoir qu'on a gelé l'embauche. Donc, on calcule que, par attrition... Bon, ce qui arrive actuellement, c'est qu'un ministère qui veut embaucher une personne pour remplacer quelqu'un qui a pris sa retraite doit avoir une permission spéciale. S'il n'y a aucune permission spéciale qui est donnée, on parle d'environ 2 000 personnes dans la fonction publique qui vont prendre leur retraite, qu'on ne remplacerait pas. Donc, c'est autour de 2 000, dans le fond, ce qu'on vise.

M. Tanguay : Pour cette année, sauf exception, mais ça va être très, très exceptionnel, là.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Donc, des départs à la retraite qui ne seront pas remplacés.

M. Legault : Exact.

M. Tanguay : L'objectif, c'est de passer de 80 000 à 78 000-ish cette année en termes d'ETC.

M. Legault : De combien?

M. Tanguay : D'ETC, entre 80 000 à 78 000, à peu près, cette année, là, de réduire de 2 000 les ETC, l'équivalent.

M. Legault : Oui, dans ce coin-là, oui.

M. Tanguay : O.K. Ça, c'est cette année, pas plus, pas moins, 2 000, et uniquement...

M. Legault : J'aimerais être capable d'en faire plus, là, mais bon.

M. Tanguay : Et uniquement sur les départs à la retraite? Il n'y a pas d'autre contexte?

M. Legault : Oui, départs à la retraite, et on a ajouté aussi les occasionnels, les occasionnels, là, qui peuvent être... pas remplacés, finalement.

M. Tanguay : Pas remplacés. Ça, occasionnel, le poste... le poste serait fermé. Est-ce que... Et vous l'évaluez à combien, les postes occasionnels qui pourraient être fermés?

M. Legault : Il n'y a pas de chiffre actuellement d'évalué là-dessus.

M. Tanguay : Mais c'est en... la commande est passée à tous les ministères de vous revenir avec...

M. Legault : Oui, au secrétaire général, entre autres, qui est à côté de moi, là.

• (16 h 50) •

M. Tanguay : Directeur parlementaire du budget.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Vous êtes pour.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Quand est-ce qu'on va en avoir un, là? Mon collègue leader de l'opposition officielle, que vous aimez beaucoup, beaucoup, beaucoup, a déposé un projet de loi. On pourrait-tu en avoir un, directeur parlementaire du budget? Il me semble qu'il nous aiderait à y voir plus clair.

M. Legault : Bien, je suis content que le dossier soit apporté, là, parce que les gens voient ça de l'extérieur et, peut-être, ne connaissent pas notre fonction publique. Mais ce qui est important de comprendre, c'est... D'abord, on a une excellente fonction publique, là. Quand on regarde les gens aux Finances, il y en a beaucoup, des fonctionnaires, aux Finances, qui étaient là sous les gouvernements libéraux. Moi, je leur fais confiance. Je ne pense pas que c'est des gens qui vont faire des flignes-flagnes, là. C'est bien fait, bien tenu, les finances du gouvernement.

Par-dessus ça, il y a la Vérificatrice générale, maintenant c'est un Vérificateur général qui est là par intérim. C'est un groupe de comptables agréés. Qu'est-ce qu'on peut demander de mieux qu'un groupe de comptables agréés pour vérifier, pour vérifier les chiffres du ministère des Finances?

Bon, est-ce que, par-dessus ça, on veut ajouter un directeur parlementaire du budget? Bon, déjà, avant les... puis on l'a fait dans la dernière campagne électorale, avant la campagne électorale, on demande à la Vérificatrice générale de réviser les prévisions de l'année en cours. Donc, est-ce qu'on a besoin d'une deuxième équipe de comptables agréés pour créer un nouveau département du directeur parlementaire du budget?

Il y a quelques minutes, on parlait de dire : Il faudrait réduire la fonction publique. Puis c'est là qu'on voit, tellement facile de dire : Augmentons la fonction publique, ajoutons du staff pour le directeur parlementaire du budget, alors qu'on a déjà du personnel compétent aux Finances puis à la Vérificatrice générale.

M. Tanguay : Comment qualifieriez-vous les gens qui pensent le contraire de ce que vous dites, qui pensent que c'est une bonne idée d'en avoir un, directeur parlementaire du budget? Des dépensiers?

M. Legault : Oui, bien, je demanderais...

M. Tanguay : Parce que moi, je trouve, c'est une bonne idée.

M. Legault : ...pourquoi vous n'avez pas confiance dans l'équipe du ministère des Finances? Pourquoi vous n'avez pas confiance dans l'équipe du Vérificateur général? C'est, comme on dit en anglais, «nice to have». Ça serait

le fun d'avoir une équipe du directeur parlementaire du budget, mais ça coûte de l'argent. Et, bien, on ne peut pas, d'un côté, parler de la bouche puis, après, dire le contraire, de dire : Il faudrait réduire la fonction publique, mais il faudrait ajouter des gens dans la fonction publique. On ne peut pas dire une chose et son contraire.

M. Tanguay : Mais vous êtes sévère quand vous dites ça.

M. Legault : Bien, envers vous, envers le chef de l'opposition officielle?

M. Tanguay : Envers ceux qui pensent comme ça.

M. Legault : Bien, j'essaie de comprendre, là.

M. Tanguay : O.K.

M. Legault : Mais je me dis : Dans un monde idéal, oui, mais ça coûte de l'argent, c'est plus de monde dans la fonction publique.

M. Tanguay : Je vais faire une citation.

M. Legault : Pardon?

M. Tanguay : Je vais vous citer quelqu'un.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : «Pour ce qui est du directeur parlementaire du budget, nous avons toujours été pour. Nous sommes pour, nous serons pour.» Citation du ministre des Finances actuel il y a 12 mois.

M. Legault : Je ne l'ai pas avec moi, là, mais je pourrais vous faire la même citation qui a été faite par quelqu'un du Parti libéral du Québec, puis, quand le Parti libéral du Québec était au gouvernement, ils ne l'ont pas fait. Ça fait que... bon.

M. Tanguay : Ça fait que vous ne le faites pas plus.

M. Legault : Bien, écoutez...

M. Tanguay : Ça va bien.

M. Legault : ...écoutez, est-ce que ça nous tente actuellement d'augmenter le nombre de postes dans la fonction publique, alors que, comme vous le disiez tantôt, on l'a augmenté de 11 900? Moi, j'avoue, là, que mon enthousiasme est plus pour réduire que pour augmenter le nombre de fonctionnaires.

M. Tanguay : Alors, ce qu'on va faire, nous, on va faire une belle petite vidéo, mettre ça sur les réseaux, puis on va l'envoyer au ministre des Finances. Comme ça, on va avoir une vue de plus, puis il va être mis au courant que, contrairement à ce qu'il disait il y a moins de 12 mois, bien, ça ne se ferait pas puis que ça ne tient pas la route. Mais c'est le ministre des Finances.

M. Legault : Donc, vous avez... Donc, le Parti libéral a une caméra, si vous allez faire une vidéo.

M. Tanguay : Non, il y a quelque chose que vous n'avez pas compris, les débats sont...

M. Legault : Non? Moi, je vais faire ça?

M. Tanguay : Les débats sont télévisés.

M. Legault : O.K., O.K., O.K.

M. Tanguay : Alors, on prend les extraits.

M. Legault : O.K.

M. Tanguay : Pas besoin d'acheter de caméra à 20 000 \$, comme on le voit dans les crédits, là, surtout que... pas fait de podcast.

M. Legault : Eh! que vous êtes économe, hein?

M. Tanguay : Hein?

M. Legault : Donc, vous... franchement, là, on a trouvé 20 000 \$.

M. Tanguay : Oui.

M. Legault : O.K. On avait combien à trouver? 11,4 milliards, hein, de déficit, oui?

M. Tanguay : Bien, par chez nous, à...

M. Legault : On avance, on avance, on... Il nous reste encore combien? Une heure? Peut-être en trouver d'autres.

M. Tanguay : Vous connaissez le vieil adage que tous les Québécoises et Québécois connaissent, hein : C'est avec des cents qu'on fait des piastres.

M. Legault : Bien oui, vous avez raison.

M. Tanguay : Puis c'est avec des piastres qu'on fait des 100 piastres. Moi, j'ai été élevé de même. Alors, on va continuer à... Oui.

M. Legault : Donc, est-ce que vous oubliez ça, là, de créer des postes avec le directeur parlementaire du budget ou vous...

M. Tanguay : Directeur parlementaire... Oui.

M. Legault : Parce que, là, le 20 000 \$ va y passer rapidement, là, si on crée un directeur parlementaire du budget.

M. Tanguay : Je reprends la balle au bond.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Si nous avions eu un directeur parlementaire du budget, il aurait eu pour mandat, ce que n'a pas le ministère des Finances, il aurait eu pour mandat, ce que n'a pas la Vérificatrice générale, de faire une analyse d'opportunité économique d'un projet comme Northvolt. Ça aurait tombé en plein dans son mandat. S'il nous avait fait économiser 710 millions de dollars, je pense qu'il aurait justifié l'investissement. Parce qu'un directeur parlementaire du budget aurait pu nous dire : N'allez pas là, ça ne tient pas la route. Parce qu'il y a un directeur parlementaire du budget à Ottawa qui avait déposé un rapport puis qui disait : Ce n'est pas les mêmes prévisions budgétaires.

La maison mère, le 270 millions... Confirmez-vous que le 270 millions qu'on a envoyé à la maison mère, il est parti, on le met à zéro, il n'existe plus?

M. Legault : Bon, bien, d'abord, je veux faire une précision, là, parce que, bon, peut-être que le chef de l'opposition officielle connaît mal le rôle du Vérificateur général, mais je dirais que, s'il y a quelqu'un qui peut se faire donner un mandat d'analyser un projet comme Northvolt, c'est beaucoup plus le Vérificateur général que le directeur parlementaire du budget. Donc, première chose que je tiens à dire.

Maintenant, parlons un peu de Northvolt. D'abord, c'est important, là, qu'on s'entende sur quelques chiffres. Quand je suis arrivé, en 2018, j'ai demandé à Investissement Québec d'augmenter ses interventions auprès des entreprises, les augmenter. Et Investissement Québec a augmenté de 81 % ses interventions. Depuis 2018, Investissement Québec a investi dans des entreprises 25 milliards pour permettre de réaliser des projets de 93 milliards. Donc, 25 milliards investis par Investissement Québec. 93 moins 25, ça donne 68 milliards investis par le secteur privé, donc, des centaines et des centaines d'investissements qui ont été rentables.

Malheureusement, sur les centaines d'investissements, il y en a où on a perdu de l'argent. Ce n'est pas nouveau, là. On se rappellera que le gouvernement libéral avait perdu plus de 1 milliard dans Bombardier. Rappelez-vous ça. Dans le dossier de Northvolt, la perte est exactement de 267 millions canadiens. Et savez-vous quoi? Il y a d'autres entreprises dans la filière batterie qui sont à Bécancour, qui remplissent le parc industriel de Bécancour, entre autres des compagnies comme GM qui poursuivent leur développement, qui créent des emplois, qui amènent des revenus additionnels. Donc, oui, sur 93 milliards d'investissements, il y a eu quelques pertes.

Mais je rappelle mes chiffres, M. le Président, quand on regarde la moyenne au bâton depuis six ans, en économie, le Québec a mieux fait que le reste du Canada. Ça veut dire, il y a eu beaucoup plus de dossiers positifs que de dossiers négatifs. Mais je comprends, quand on est dans l'opposition...

Le Président (M. Bachand) : Merci.

M. Legault : ...on se contente de parler des dossiers négatifs.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre était présent à toutes les annonces d'Investissement Québec? Northvolt, c'est une pierre d'angle. Northvolt, c'est la boussole. C'est un peu le HMR en santé. Northvolt, c'est la boussole de l'économie sous la CAQ. Vous aviez dit, en septembre 2023 : «C'est historique.» Vous étiez là, là, je me rappelle le beau grand sourire. Il y a une belle vidéo qui a dû se tourner là, là, avec la caméra de 20 000 \$, à laquelle on va ajouter le 267 millions. Alors là, déjà là, on aurait économisé 267 020 000 \$. Ça va bien, la journée n'est pas finie. Vous aviez dit : «...pour des journées comme ça que je fais de la politique. Une grande journée pour l'économie du Québec.» Vous vous étiez littéralement lié économiquement. Vous avez dit... c'était votre vision économique.

Aujourd'hui, aujourd'hui, sachant ce que vous savez, là, aujourd'hui, là, l'évidence, là, est-ce que vous resigneriez Northvolt?

• (17 heures) •

M. Legault : Bon, regardez, là, ça, c'est comme le gars, le lundi matin, qui dit : Il aurait dû y aller avec un jeu au sol hier dans la game. C'est facile, après, de dire : Ah! ces centaines de dossiers là, vous auriez dû les faire, mais ces trois dossiers-là, vous n'auriez pas dû les faire.

Quand le chef de l'opposition officielle dit : J'étais là pour Northvolt, j'étais là aussi pour Kraft Nordic. Il doit connaître Michel Filion de Chantiers Chibougamau, qui a fait... on a fait une belle annonce avec Kraft Nordic. J'étais là aussi quand on a annoncé à Bécancour Ultium CAM, qui fait aussi des batteries pour véhicules électriques, puis ça fonctionne très bien. Donc, j'étais là aussi. Cascades, j'étais là. Kruger, j'étais là. Continuons. Metro, la Davie. Davie, j'étais là, à la Davie. On va faire des brise-glaces. On a relancé Davie. J'ai fait, même, deux annonces avec Davie à Lévis. C'est pour ça que ça va prendre un troisième lien, d'ailleurs, entre Lévis et Québec.

M. Tanguay : Ah! je... ne me partez pas sur le troisième lien, puis je ne vais pas vous partir sur le troisième lien. J'ouvre une parenthèse. J'ouvre une parenthèse. Question toute simple, le troisième lien, à la prochaine élection, est-ce que vous allez le repromettre?

M. Legault : Bien, il est déjà actuellement en marche.

M. Tanguay : Ah oui!

M. Legault : Oui, oui, il est déjà en marche. D'ailleurs...

M. Tanguay : Il est rendu où?

M. Legault : Bien, écoutez, la ministre des Transports met ça à jour régulièrement.

M. Tanguay : Ah oui, hein?

M. Legault : Oui. Donc, le projet avance, oui.

M. Tanguay : Avance à pas de géant?

M. Legault : Oui, bien, écoutez, ce qu'on ne sait pas, à pas de géant, c'est si le Parti libéral est pour ou contre. Ça dépend de qui va être chef du Parti libéral, mais il y a des candidats du Parti libéral qui sont pour, il y a des candidats qui sont contre. Ce n'est pas clair au Parti libéral. Ça se chicane presque autant qu'entre le PQ puis le Bloc québécois.

M. Tanguay : Alors, est-ce que le premier ministre promet aujourd'hui, oui ou non, qu'il va livrer le troisième lien, oui ou non?

M. Legault : Bien, on l'a déjà dit. Donc, il n'y a rien de changé, oui, absolument, et le dossier avance.

M. Tanguay : Vous allez le livrer?

M. Legault : On va bientôt annoncer le corridor dans lequel ça va se faire.

M. Tanguay : Il va coûter combien?

M. Legault : Bien, on n'est pas encore rendus là. On n'est pas encore rendus là, mais on avance, on avance.

M. Tanguay : Est-ce que, peu importe le prix, vous le faites?

M. Legault : Bien, vous avez remarqué, M. le Président, qu'on ne parle plus des investissements d'Investissement Québec parce que le chef de l'opposition officielle s'est fait boucher en se faisant dire : Bien, on a investi 93 milliards. Puis là il me parle d'une perte de 200 millions. Ce n'est pas sérieux, M. le Président.

M. Tanguay : On va y revenir.

M. Legault : Donc là, il a changé de sujet. Il est sur le troisième lien. Il n'est pas capable de nous dire s'il est pour ou s'il est contre. Bien au contraire, on ne le sait pas, le Parti libéral, s'il est pour ou contre le troisième lien. Nous, on est pour.

M. Tanguay : Investissement Québec, on va y revenir. Vous m'avez parlé vous-même du troisième lien. On va revenir avec Northvolt. Alors, aujourd'hui, il vient de réitérer qu'il promet le troisième lien. Il n'est pas capable de dire combien ça va coûter. Ma question, toute simple, parce que les gens l'écoutent : Est-ce qu'il va promettre le troisième lien, peu importe le coût, peu importe ce que ça coûte?

M. Legault : Il est en planification actuellement dans le PQI. Donc, il est là, oui.

M. Tanguay : Combien il va coûter?

M. Legault : On n'a pas encore ce chiffre-là, malheureusement.

M. Tanguay : Je lui pose ma question, puis il pourrait être un sain gestionnaire en disant : Non, non, non, il y a toujours bien une limite. Est-ce qu'il y a une limite pour livrer le troisième lien?

M. Legault : Le Parti libéral ne sait même pas s'il est d'accord ou non avec le troisième lien.

M. Tanguay : Vous comprenez... Mais là, M. le Président, le premier ministre...

M. Legault : On part de loin dans votre cas, là.

M. Tanguay : ...ne répond pas à ma question. Est-ce que le troisième lien...

M. Legault : Bien, le chef de l'opposition officielle non plus. Est-ce que vous êtes pour ou contre le troisième lien?

M. Tanguay : Alors, le premier ministre, je lui repose ma question puis je le sens embarrassé, là, embarrassé. Est-ce qu'il promet le troisième lien, peu importe ce que ça va coûter?

M. Legault : Écoutez... hein?

Une voix : ...

M. Legault : Ça marche, il est en marche. Il est en marche, le troisième lien, là.

M. Tanguay : Bien, s'il est en marche, on doit savoir combien...

M. Legault : Il est en planification. Donc, on va éventuellement avoir le coût. Je ne l'ai pas actuellement, oui.

M. Tanguay : Vous ne l'avez pas, mais il est en marche?

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : On l'entend?

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Il s'approche?

M. Legault : Oui. Ce qu'on n'entend pas, c'est le Parti libéral. Est-ce que le Parti libéral est pour ou contre? Ça, on ne l'entend pas.

M. Tanguay : Alors, le troisième lien...

M. Legault : On sait que Québec solidaire est contre. Ça, c'est clair, Québec solidaire est contre. Le Parti libéral, ça dépend qui va être chef.

M. Tanguay : Je repose ma question, c'est la cinquième fois. Est-ce que le troisième lien, il le promet? Puis le troisième lien, il est en marche... Le troisième lien est en marche.

M. Legault : On va le faire, le troisième lien. On va le faire, le troisième lien.

M. Tanguay : Peu importe le prix?

M. Legault : Bien, moi, j'ai posé cinq fois la question puis je ne sais même pas si le Parti libéral est pour ou contre.

M. Tanguay : Peu importe le prix, vous promettez de faire le troisième lien?

M. Legault : Est-ce que le Parti libéral est pour ou contre? Nous, on est pour.

M. Tanguay : Alors, bon peuple, le premier ministre promet le troisième lien.

M. Legault : Bon peuple!

M. Tanguay : Faites-vous-en pas, ça coûtera ce que ça voudra. Il leur promettra pour une troisième fois s'il — si, si, si — se présente aux prochaines élections. Je reviens sur Northvolt. Vous vouliez qu'on parle d'Investissement Québec.

M. Legault : Non, mais, M. le Président...

M. Tanguay : Je reviens sur Northvolt.

M. Legault : ...M. le Président, je veux quand même apporter une précision, là. Je veux être très, très clair, je serai candidat en octobre 2026. Je ne sais pas si le député de LaFontaine va être là, mais moi, je vais être là. Il n'est pas sûr s'il va être là. Ça va dépendre du chef.

M. Tanguay : Oui, je vais être là, oui, je suis candidat. Je vais être candidat.

M. Legault : Est-ce que le chef va le garder comme leader ou non? On ne sait le pas, oui.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Alors...

Une voix : ...

M. Tanguay : C'est ça, c'est ça, on sent des relents de chef de l'opposition officielle, mais, comme premier ministre, on l'a perdu, ça, le chef de l'opposition, bien, il n'était pas à l'opposition officielle, chef de l'opposition, qui, à l'époque, s'indignait sur les dépassements de coûts. Puis le collègue de Saint-Jérôme en avait beaucoup à dire là-dessus cette semaine, hein? Le collègue de Saint-Jérôme ne reconnaît plus du tout, du tout la Coalition avenir Québec. C'est ce qui l'a fait quitter. On a des citations, M. le Président, du chef de la Coalition avenir Québec, quand il était dans l'opposition, où, là, c'était épouvantable, les dépassements de coûts. Il allait avoir une économie... Il allait faire en sorte... Je me rappelle, il critiquait Pauline Marois sur 1,6 milliard de déficit puis il lui disait : Quand est-ce que vous allez voir les agences de crédit? Il déchirait sa chemise. Là, ce n'est pas 1,6 milliard, c'est 13,6 milliards. Il est où, donc, le chef de la Coalition avenir Québec qui, à l'époque dans l'opposition, promettait de remettre de la rigueur, madame... M. le Président, qui promettait également qu'on ait les meilleurs services?

Et là il s'est marié avec un projet qui s'appelle Northvolt, Northvolt, M. le Président, et j'aimerais savoir où va-t-il aller chercher les investissements qui manquent dans Northvolt. La maison mère n'est plus là, et sa ministre de l'Économie a dit : Tout va dépendre des investisseurs ou pas. Et Cerruti, à l'époque, avait dit que l'argent, il faut qu'il vienne d'ici, au Canada. Northvolt, va-t-il y avoir des investisseurs?

M. Legault : Oui. M. le Président, grâce à Investissement Québec, depuis que je suis là, il s'est investi 93 milliards de dollars au Québec, 93 milliards de dollars. La grande grande, grande majorité des dossiers, ça a été des succès. Il y a 267 millions sur les 93 milliards qui, malheureusement, pour l'instant, vont être perdus dans Northvolt.

M. Tanguay : Parfait. Maintenant, là, on parle de Northvolt, 267 millions oubliés, parfait. Là, il y avait le terrain, 240 millions, puis il y avait la Caisse de dépôt, 200 millions. Mon point, la maison mère n'est plus là pour investir. Ça prend, puis la ministre de l'Économie le disait, des investisseurs locaux, puis elle le disait avec Cerruti à l'époque. Mon point, ces investisseurs-là, est-ce qu'ils vont se pointer? Parce que c'est déterminant pour l'autre 440 millions. Quelles indications a-t-il à fournir?

M. Legault : Bien, écoutez, c'est un peu confidentiel. Il y a des gens qui sont intéressés à investir dans Northvolt sur la Rive-Sud de Montréal.

M. Tanguay : Ah oui?

M. Legault : Maintenant, pour ce qui est de la Suède, la compagnie mère, c'est des grandes usines qui sont, là, disponibles. Encore là, il y a des entreprises qui sont intéressées. Il y avait des joueurs importants, comme Morgan Stanley, qui étaient dans le dossier. Moi, je souhaite que ça marche, comme les dossiers de batterie à Bécancour, comme Volta à Granby. On est en train de développer la filière batterie pour les véhicules électriques. Moi, j'y crois. Le chef de l'opposition officielle ne croit pas aux véhicules électriques. Je pense qu'il fait une erreur.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, pour 16 min 11 s, s'il vous plaît.

Mme Ghazal : Très bien, merci beaucoup, M. le Président. J'écoutais la conversation entre la députée de Vimont et le premier ministre, puis le premier ministre disait à quel point c'était important pour lui, le portefeuille des Québécois. Justement, je veux lui parler du portefeuille des Québécois parce que c'est extrêmement important pour Québec solidaire, il y a... surtout le portefeuille des Québécois, en tout cas, notamment ceux qui sont locataires. Il y a 40 % de locataires au Québec. Depuis le temps qu'on lui pose la question, peut-être que le premier ministre, maintenant, a la réponse. Quand il est arrivé au gouvernement en octobre 2018, j'aimerais savoir c'était quoi, le prix moyen d'un logement avec deux chambres, à peu près. Maintenant, il est habitué, là, à cet exercice.

• (17 h 10) •

M. Legault : Oui, madame... M. le Président, j'ai joué dans le film. Je sais que la cheffe de Québec solidaire essaie de reprendre...

Mme Ghazal : Il n'y a pas de piège.

M. Legault : ...les tonnes de l'ancienne cocheffe de Québec solidaire. Ce qui est important... Puis on a une différence dans la façon de penser sur les loyers. Bon, d'abord, c'est important de rappeler qu'on a augmenté l'aide sociale pour les personnes qui ont des contraintes de plus de 50 %. Nous, on pense qu'il faut mettre de l'argent dans le portefeuille, pas aller dire aux propriétaires : Arrêtez d'être propriétaires, on va mettre un plafond sur les hausses de loyer, même si vos taxes municipales ont augmenté de 10 %, on ne vous permettra pas d'augmenter vos loyers. Ce n'est pas une bonne idée. C'est l'approche de Québec solidaire. De la façon qu'ils fonctionnent, bien, il n'y en aura plus, de propriétaires.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée de Mercier, s'il vous plaît.

Mme Ghazal : Oui, bien, je vais faire le portrait pour informer le premier ministre. En octobre 2018, le prix moyen d'un logement avec deux chambres était de 775 \$. Donc, c'était à l'arrivée du gouvernement de la CAQ. Le prix moyen en octobre 2024, pour le même logement, pour deux chambres, c'est 1 131 \$. Ça, c'est une augmentation de 46 %. Donc, les loyers ont augmenté, depuis l'arrivée de la CAQ, de 46 %. Puis, en 2025, si on regarde jusqu'à la fin de l'année, là, ça va être 50 % d'augmentation depuis l'arrivée de la CAQ. C'est ça, le résultat pour les locataires du Québec. Donc, ils n'ont pas plus d'argent dans leurs poches avec des loyers qui explosent de cette façon-là.

Moi, je vais poser une question toute simple au premier ministre, mais en fait ce n'est pas ma question. Moi aussi, j'ai des réseaux sociaux. J'ai dit aux Québécois et Québécoises que j'allais avoir un face à face avec le premier ministre pour questionner les décisions du premier ministre, et c'est Bruno, j'ai eu plein, plein, plein de suggestions de questions, Bruno qui me dit, et je le cite : «Comment est-ce que le gouvernement de la CAQ va résoudre le problème des loyers inabornables pour la classe moyenne?»

M. Legault : O.K., bon, d'abord, effectivement, je suis content, on a les mêmes chiffres. Donc, au Québec, en octobre 2018, quand on est arrivés, le coût du loyer moyen pour un quatre et demie, c'était 775 \$. En octobre 2024, donc six ans plus tard, c'est 1 131 \$. C'est une augmentation de 6,5 % par année.

Donc, M. le Président, on se retrouve dans une situation où les propriétaires qui ont ces logements-là ont vu leurs coûts augmenter. Et j'aimerais que la cheffe du deuxième groupe d'opposition m'explique, là... Prenons la hausse de 6,5 %, prenons un exemple, si les taxes municipales augmentent de 10 %, si Québec solidaire dit : Nous, on limite la hausse à 3 %, est-ce qu'elle pense qu'il va y avoir beaucoup de propriétaires dans quelques années si elle dit aux propriétaires : Je vous oblige à perdre de l'argent à chaque année parce que, s'il y a une augmentation de vos coûts, vous ne pouvez pas augmenter vos loyers? J'essaie de comprendre comment elle peut forcer des propriétaires à ne pas passer leur augmentation de coût aux locataires. Comment elle va faire ça?

Mme Ghazal : Premièrement, M. le Président, c'est moi qui pose des questions au premier ministre du Québec. C'est lui qui est le premier ministre. Moi, j'aimerais ça, quand je lui parle de locataires, lui demander comment est-ce que les locataires vont faire... Eux, ils n'ont pas vu leurs augmentations de salaire de 50 % depuis l'arrivée de la CAQ et ils voient leurs loyers augmenter de 50 %. Comment est-ce que ces gens-là vont faire pour y arriver? Pourquoi c'est aux locataires d'assumer les coûts des propriétaires?

M. Legault : Oui, bien, je le rappelle, M. le Président, depuis qu'on est là, en moyenne, puis je suis d'accord de dire qu'il faut être toujours prudent avec la moyenne, mais, en moyenne, après impôt, après inflation, on a eu une augmentation qui est le double au Québec de ce qu'on a vu dans le reste du Canada. Si on prend les gens qui sont sur

l'aide sociale, on a augmenté l'aide sociale, pour ceux et celles qui ont des contraintes, de plus de 50 %. Bien, je le sais, qu'elle ne veut pas que je lui pose des questions, mais j'essaie juste de comprendre. Elle nous dit : Comment vous voulez que le locataire paie pour une augmentation, disons, de plus que 3 %? Bien, si elle est capable de m'expliquer... Le propriétaire, là, qui reçoit son compte de taxes, de Valérie à Montréal, là, mettons que ça augmente de plus que 3 %, ils font quoi? Ils font des pertes? Ils vont chercher l'argent où, les propriétaires?

Mme Ghazal : Je n'en reviens pas. À chaque fois que je lui parle des locataires, il me parle des propriétaires. Qu'est-ce... et les locataires, ils vont aller chercher leur argent où, eux autres?

M. Legault : Bien, j'aurais le goût de dire : C'est au gouvernement, avec des mesures pour augmenter l'aide sociale, pour être capable d'augmenter les salaires, pour être capable de réduire les impôts, pour être capable de donner un 2 000 \$ net d'impôt aux personnes de 70 ans et plus... c'est comme ça qu'on va les aider à payer leurs loyers, ce n'est pas en disant aux propriétaires : Vous allez vous étouffer avec des pertes. Si on avait l'approche de Québec solidaire, sur quelques années, il ne resterait plus de propriétaires. Il n'y a plus personne, avec Québec solidaire, qui voudrait être propriétaire. Donc, je comprends qu'elle me parle des locataires, mais, pour ce qui est des... pour qu'il y ait des locataires, il faut qu'il y ait des propriétaires qui louent leurs logements.

Mme Ghazal : Il y a 40 % de locataires. Toutes ces personnes-là ne sont pas sur l'aide sociale ou à extrêmement faibles revenus, mais ces gens-là, ils n'ont pas vu leurs revenus augmenter aussi rapidement que le coût des loyers. Est-ce que le premier ministre, qui me parle toujours des propriétaires quand je lui parle des locataires... Il a l'air très inquiet pour le sort des propriétaires, les Henry Zavyriev et toutes ces personnes-là qui ont énormément de loyers. Il a l'air bien, bien inquiet pour leur sort, beaucoup plus que pour les locataires. Est-ce qu'il trouve que le marché locatif est équilibré entre les locataires et les propriétaires en ce moment?

M. Legault : Il manque de propriétaires. La réponse, c'est qu'il manque de propriétaires, il manque de logements. Puis, heureusement, on n'a pas Québec solidaire au pouvoir, parce qu'il y en aurait encore moins, de propriétaires. Il y en aurait encore moins, de propriétaires. Il nous manque de propriétaires, et là Québec solidaire nous dit : Je vais aller faire la vie dure aux propriétaires, je vais aller leur dire : Si vos coûts augmentent, vous n'avez pas le droit d'augmenter vos loyers. C'est la police de Québec solidaire qui dit : Défendu d'augmenter les loyers. La façon de régler le problème, c'est d'augmenter les salaires. Les salaires, au Québec, ont augmenté plus vite que dans le reste du Canada. C'est comme ça qu'on va les aider à payer leurs loyers, mais ça nous prend plus de propriétaires, pas moins de propriétaires.

Mme Ghazal : Donc, je comprends, le premier ministre n'a pas répondu à la question de Bruno, parce que Bruno, lui, il n'a pas vu, visiblement, son loyer augmenter de 50 % depuis... son salaire augmenter depuis... de 50 % depuis l'arrivée de la CAQ. Et le premier ministre, lui, il a choisi son camp, c'est les spéculateurs immobiliers, qui réno-évincent des gens, qui les mettent à la porte. Il y a une concentration du nombre de logements par propriétaire. Les gros, gros propriétaires qui font la vie dure aux locataires, c'est le camp qui a été choisi par le premier ministre. Je n'ai pas eu une seule réponse de comment est-ce qu'il va aider les locataires, sauf, de façon extrêmement détournée, quelques personnes, et pas les 40 % de locataires, ça, c'est clair.

Une autre personne qui a choisi son camp puis qui, dans les... avec les décisions qu'elle prend, elle n'est pas en train d'aider les locataires, c'est la ministre de l'Habitation. Elle a dit fièrement : Ça fait 40 ans qu'on n'a pas changé le calcul du TAL, qui définit, qui donne un indice d'augmentation des loyers. Bien, elle n'aurait pas dû y toucher. Vraiment, je ne sais pas pourquoi elle s'est précipitée à le faire.

Dans *Le Devoir*, il y a eu un tableau qui montre, avec la... la situation actuelle, l'indice actuel qui était à réviser, qui n'était pas très bon, les augmentations de loyer depuis 15 ans et les augmentations de loyer avec le calcul de... le nouveau calcul de la ministre de l'Habitation, et c'est énorme, c'est beaucoup plus. Avec l'ancienne méthode, là, c'est... sur 15 ans, c'est 23,8 % d'augmentation. Avec la méthode de la ministre de l'Habitation, c'est 38,2 % d'augmentation. Est-ce que le premier ministre pense que c'est comme ça qu'il va régler la crise du logement?

M. Legault : Bon, quand j'écoute la cheffe de Québec solidaire, c'est comme si tous les propriétaires, puis je reprends ses mots, étaient des gros, gros spéculateurs immobiliers. Ce n'est pas vrai, ça.

Mme Ghazal : Je ne parle pas de ça.

M. Legault : La grande majorité des propriétaires, c'est du bon monde. C'est du bon monde qui essaie d'augmenter leurs loyers en fonction de leurs augmentations de coûts, et c'est ça qu'essaie de faire la ministre de l'Habitation, d'avoir un calcul du TAL qui reflète, qui reflète, l'augmentation du coût. On ne peut pas, comme ça, dire : On va augmenter les loyers selon l'augmentation des salaires du locataire. Écoutez, là, ce n'est pas comme ça que ça marche dans la vie. Ce n'est pas comme ça que ça marche dans la vie. Il faut essayer de dire : On peut augmenter les loyers du même montant qu'il y a eu une augmentation du coût, pas en fonction de l'augmentation de salaire de chaque locataire. Ça ne marche pas, votre affaire.

• (17 h 20) •

Mme Ghazal : Donc, en résumé, c'est aux locataires de payer pour les coûts des propriétaires s'ils augmentent, et le gouvernement, lui, il laisse faire l'offre et la demande et il s'en lave les mains. Nous, à Québec solidaire, on est...

On a une proposition. Il y a un projet de loi qui a été déposé par mon collègue le député de Laurier-Dorion qui donne du pouvoir à la ministre pour une situation exceptionnelle, exceptionnelle, d'avoir une façon de contrôler les loyers pour ne pas que d'autres personnes les plus... les gens les plus vulnérables se retrouvent à la rue, avec l'explosion de l'itinérance, puis les gens qui sont en train de travailler à temps plein, d'être locataires et d'être obligés d'aller dans les banques alimentaires. C'est l'appauvrissement des locataires que le gouvernement veut.

Pour le prochain sujet, je veux parler de la... des jeunes, de la pauvreté chez les jeunes. Il y a près d'un étudiant sur deux qui souffre d'insécurité alimentaire. Les étudiants représentent 14 % des gens qui fréquentent les banques alimentaires. On vient de parler de l'explosion des coûts des loyers. Avec la crise du logement, avec l'insécurité alimentaire qui augmente, le gouvernement a décidé de ne pas rémunérer les stages. Est-ce qu'il trouve que c'est normal que les stagiaires ne soient pas rémunérés, surtout les stagiaires dans l'enseignement où plus de 80 % sont des femmes? Est-ce qu'il trouve ça normal?

M. Legault : Bien, M. le Président, moi, j'aimerais ça que les stages des étudiants soient payés, j'aimerais ça, O.K.? Donc, on est tous d'accord là-dessus. Maintenant, il y a un coût d'attaché à ça. On a le système de prêts et bourses le plus généreux, je pense, au monde, au Québec, au monde, et on se retrouve dans une situation où, bien, Québec solidaire nous dit : Il faut en faire plus. On est tous d'accord avec ça. Moi, j'aimerais ça être capable de voir de l'argent qui pleut du ciel, et puis qu'on soit capables d'en donner plus à tout le monde. J'aimerais ça, mais j'aimerais ça, pour une fois, que la cheffe de Québec solidaire nous dise où elle prendrait l'argent. Là, elle nous a fait une grosse annonce, la semaine passée, en disant : Si on taxe plus les riches, on va pouvoir effacer le déficit. Pas exact, on a un déficit de 11 milliards, puis elle nous a trouvés pour 3 milliards de revenus des méchants riches. Donc, on trouve où l'autre 8 milliards pour effacer le déficit? Puis, maintenant, on trouve où l'argent pour en donner encore plus aux étudiants? On prend où cet argent-là?

Mme Ghazal : Bien, j'ai la réponse. Le premier ministre a décidé de prendre cet argent-là dans les poches des étudiants, entre autres, puisqu'il refuse de payer pour les stages. Les stages, là, dans le privé, dans les entreprises privées, par exemple, en génie, en physique, où c'est une majorité d'hommes qui travaillent, c'est souvent des étudiants hommes, bien, le gouvernement donne des crédits d'impôt pour encourager les employeurs à payer ces stages. Ça, comment ça se fait qu'il trouve l'argent pour les stages au privé puis, quand il s'agit des stages pour des gens qui vont travailler dans les services publics, dont plus de 80 %, c'est des femmes dans le secteur de l'enseignement, là, tout d'un coup, il n'a pas d'argent parce qu'il a un déficit? Pourquoi est-ce qu'il fait payer les femmes qui veulent travailler, les étudiantes qui veulent travailler dans nos services publics? Pourquoi est-ce qu'il veut les faire payer pour son déficit à lui?

M. Legault : Bon, là, la cheffe de Québec solidaire nous dit : Il y a des entreprises privées qui paient des stages, O.K., puis le gouvernement devrait payer les stages dans le secteur public.

Mme Ghazal : Non, non, il donne des crédits d'impôt.

M. Legault : C'est ça, parce qu'en éducation, en santé, ce serait le gouvernement. Bien, moi, j'en suis, là, j'aimerais ça. On prend l'argent où?

Mme Ghazal : Bien, le... bien, O.K., c'est lui, le premier ministre, mais je vais répondre à la question. Il y a eu la coupe... On a... Vous avez coupé les bourses Perspective. L'argent s'en va où? Est-ce que c'est possible que cet argent-là, qui a été récupéré, soit donné pour payer les stages?

M. Legault : Bien, la raison pour quoi...

Mme Ghazal : J'essaie de trouver des solutions au premier ministre.

M. Legault : Bien oui. Bien, moi aussi, moi aussi, puis j'aimerais ça avoir des solutions, mais les bourses Perspective, on les a arrêtées d'abord parce que ça ne donnait pas beaucoup de résultats puis parce qu'on pensait que c'était mieux de mettre l'argent ailleurs en éducation. Donc, on a embauché des aides à la classe. On a embauché des orthophonistes pour aider les enfants qui ont des difficultés. On pensait que c'était mieux d'investir l'argent là. Mais la cheffe de Québec solidaire n'a toujours pas donné de réponse. Où prend-on l'argent pour que le gouvernement paie les stages dans le secteur public?

Mme Ghazal : Certainement pas en appauvrissant les étudiants qui souffrent d'insécurité alimentaire. Un étudiant sur deux va dans les banques alimentaires. Il y a une crise du logement. Je lui ai fait une proposition, les multimillionnaires, puis il décide de refuser puis d'aller voir les locataires et les étudiants. C'est vraiment dommage pour l'avenir du Québec.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Rapidement, M. le premier ministre, oui.

M. Legault : Bien, rapidement, elle m'a donné une solution de 3 milliards pour un déficit de 11 milliards, j'attends la suite. Ah! la suite s'en vient, c'était la première étape, j'ai hâte.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le chef de l'opposition officielle, pour 21 min 2 s.

M. Tanguay : Excusez-moi, M. le Président, pour...

Le Président (M. Bachand) : 21 min 2 s.

M. Tanguay : 21, O.K., merci beaucoup. Ça tire déjà à sa fin. On va s'ennuyer. Northvolt, j'aimerais ça clore Northvolt, parce que c'est important, Northvolt. Donc, 267 millions perdus, le terrain, 240 millions, il est toujours là, puis CDPQ, 200 millions, il est toujours là. Donc, 440 millions qui est déjà... est toujours dans Northvolt quand on met de côté le 267 millions qui a été perdu. Le premier ministre a dit un peu plus tôt... Puis je comprends qu'il ne peut pas divulguer des renseignements confidentiels parce que ça relève d'entreprises privées, économie, tout ça. Il y a des secrets commerciaux, mais le premier ministre a confirmé un peu plus tôt, puis j'aimerais ça savoir ce qu'il peut nous dire là-dessus, qu'il y avait un intérêt à quelque part pour avoir des investisseurs pour relancer Northvolt à Québec. C'est bien ça?

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : O.K. Est-ce que le premier ministre est optimiste que, cette année, ça bouge, il y ait une relance?

M. Legault : Bien, je suis toujours prudent, M. le Président. Tant que ce n'est pas confirmé, j'aime mieux jouer avec un scénario prudent. Mais ce qui est important de répéter, puis je vais le répéter autant de fois que ça prendra, grâce à Investissement Québec, on a provoqué des investissements de 93 milliards, des centaines de dossiers ont été... avec succès, ont créé des emplois, ont amené des revenus, des retombées. Maintenant, on a perdu 260 millions dans le dossier de Northvolt. Quand même que le Parti libéral me parlerait... Tu sais, je voudrais lui rappeler que, dans Bombardier, eux autres, ils ont perdu plus que 1 milliard. Il y a des dossiers... qu'on perd de l'argent actuellement, qui avaient été signés par le Parti libéral. Donc, tous les gouvernements prennent des risques. C'est vrai que nous, on a fait plus de dossiers. On a augmenté de 81 % les interventions d'Investissement Québec puis, grâce à ça, on a battu le reste du Canada, ce que le gouvernement libéral n'a jamais réussi à faire.

M. Tanguay : Parfait. Ça fait qu'il va reconnaître qu'on ne sera pas d'accord là-dessus, mais il a fait son point, puis merci, M. le Président, on lui a laissé le temps de reréfaire son point. Là, j'ai des questions très précises sur Northvolt parce qu'on peut en parler quand même, de Northvolt. Il y a 440 millions d'argent des Québécois d'investi là-dedans. Donc, je comprends qu'il ne peut pas nous donner des détails, mais qu'il confirme qu'il y a un intérêt d'investisseurs. À ma question : Y a-t-il possibilité qu'il y ait une relance, qu'on soit fixés cette année, pour Northvolt ou pas... Est-ce que c'est une possibilité?

M. Legault : C'est une possibilité.

M. Tanguay : O.K. Est-ce que... Puis il va m'aider à comprendre. Est-ce que l'on doit absolument mettre de côté le fait que ce ne serait pas la technologie Northvolt, considérant que la maison mère a fait faillite, a les propriétés intellectuelles, et que ce n'est pas la maison mère propriétaire de cela qui viendrait implanter la technologie Northvolt? Est-ce qu'on peut raisonnablement penser que ce ne sera pas la technologie Northvolt?

M. Legault : Bien, on pourrait poser la même question à propos du lithium GM, GM, la compagnie GM, qui est à Bécancour. C'est une technologie qui va évoluer, comme la technologie de Northvolt va évoluer. On regarde les Chinois, qui avancent rapidement dans la filière batterie, et je pense que ce serait une erreur d'écouter le Parti libéral puis d'arrêter d'investir dans la filière batterie.

M. Tanguay : O.K., ça, je comprends, on l'a déjà entendu, ça, mais ma question, c'est : Est-ce qu'on doit exclure la possibilité que ce soit la technologie Northvolt? Pour avoir fait des dossiers de faillite, la propriété intellectuelle, la maison mère qui ne va pas l'opérer, est-ce qu'on doit d'emblée exclure que ce ne sera pas la... ça va être quelqu'un d'autre, ça ne sera pas la technologie Northvolt?

M. Legault : Bien, je pense que, M. le Président, les deux possibilités sont sur la table. Il pourrait y avoir un repreneur qui garde la technologie Northvolt puis il pourrait y avoir un repreneur qui reprend les actifs qui sont là avec une technologie qui est un peu différente de celle qu'avait Northvolt.

• (17 h 30) •

M. Tanguay : O.K. Est-ce que le premier ministre exclut totalement, au moment où on se parle, que la destination de ce terrain-là et de ce qui a été fait, ça n'ira pas à une autre industrie que celle des batteries? Est-ce que le premier ministre exclut ça totalement? C'est : Oubliez ça, là, tant que le gouvernement va avoir des intérêts là-dedans, ça va être pour des batteries puis pas rien d'autre?

M. Legault : Il ne faut rien exclure. On n'exclut pas que ce soit pour des batteries, mais on n'exclut pas non plus... C'est un terrain qui est très bien placé, proche de Montréal. On n'exclut pas... Il pourrait y avoir des entreprises intéressées à avoir le terrain pour une entreprise manufacturière dans un autre secteur.

M. Tanguay : Ce n'est pas... ce n'est pas à exclure. Puis ce n'est pas à exclure que, dans ce scénario-là, on pourrait le savoir cette année aussi.

M. Legault : Il ne faut pas exclure... Je n'exclus rien.

M. Tanguay : O.K. Dans ce qui était proposé, donc, puis là vous me voyez venir, puis j'ai ouvert la porte pour sa réponse que je présume qu'il va me faire, sur les mégawatts qui sont réservés pour Northvolt, 354 mégawatts, en ce sens-là, le séquençage, on en a parlé beaucoup, du séquençage, je veux dire, bien, on va en prendre une partie puis on va la redistribuer en attendant que... considérant cela, j'imagine que sa réponse serait de dire : Bien, on ne va pas toucher à ce 354 mégawatts là, parce que, si d'aventure ça se règle, on va en avoir de besoin. Est-ce que l'on doit conclure ça?

M. Legault : Moi, si j'étais le Parti libéral, là, hé! que je ne poserais pas ces questions-là! Parce que quand on est arrivés, en 2018, on jetait aux poubelles de l'électricité parce qu'il nous manquait de projets d'entreprise.

M. Tanguay : Mais ce n'est pas ça, la question.

M. Legault : Actuellement, on a trop de projets d'entreprise pour l'électricité, qui est toujours là et qu'on veut doubler, d'ailleurs.

Donc, M. le Président, évidemment que, si cette électricité n'est pas utilisée pour le projet Northvolth, il y a plein d'entreprises qui voudraient l'avoir.

M. Tanguay : Et, ça, on... il est possible qu'on soit fixés cette année là-dessus.

M. Legault : Bien, ça bouge de mois en mois, puis ça va bouger de mois en mois pendant les prochaines années. Puis on prévoit augmenter, doubler la capacité d'Hydro-Québec. On a signé une entente extraordinaire avec Terre-Neuve où on augmente la capacité que va nous fournir Terre-Neuve de 50 %. Donc, au fur et à mesure que ça va rentrer, il y a des projets d'éolien qui avancent très bien qui vont être disponibles dans quelques années. Donc, tout ça, c'est une planification qui se fait avec Hydro-Québec.

M. Tanguay : Parfait. Est-ce qu'aujourd'hui, oui ou non... est-ce que le premier ministre résignerait l'entente avec Northvolt?

M. Legault : Écoutez, c'est comme le «Monday quarterback». C'est tellement facile de dire : J'ai signé des ententes avec des centaines d'entreprises. Est-ce que vous signeriez avec les gagnants puis vous ne signeriez pas avec les perdants? Tellement facile. Quand on signe juste des gagnants, là, ça, ça veut dire qu'on ne fait pas notre job, comme les libéraux qui ne faisaient pas leur job. Il n'y en avait pas, de projet. Quand je suis arrivé, je pense qu'il y avait peut-être deux ou trois projets. On en a des centaines actuellement.

Donc, je ne vois pas, là, c'est quoi, l'idée de dire par après, tellement facile, par après : Ah! si vous saviez le résultat, est-ce que vous feriez juste les gagnants? Tu sais, est-ce que vous gageriez sur le Canadien? Vous allez être meilleur pour me répondre à ça demain que ce soir.

M. Tanguay : Je suis très... très serein, moi, M. le Président. Je comprends que ça vient le chercher, le piquer au vif. Je déduis donc de ma question... la réponse qui m'a été offerte par le premier ministre, c'est qu'il ne résignerait pas Northvolt aujourd'hui, parce qu'il fait la distinction entre les gagnants et les perdants. Puis Northvolt, ce serait un perdant.

M. Legault : Je n'ai pas dit ça. Parce que moi, j'y crois, à la filière batterie. J'y crois, à la filière batterie. Puis ce qu'on a fait, c'est qu'on a signé avec une dizaine d'entreprises pour la batterie de véhicules électriques en sachant très bien qu'il y aurait des gagnants, qu'il y aurait des perdants. Mais actuellement il reste plus de gagnants que de perdants. Et on est gagnants parce qu'on a du lithium. On a les minéraux critiques pour faire ces batteries de véhicules électriques. Et je pense que le Parti libéral fait une erreur de mettre de côté la filière batterie de véhicules électriques. Je l'invite, là, il le connaît peut-être, à en parler avec François-Philippe Champagne, avec ses amis au gouvernement libéral du Canada. Eux autres, ils y croient, à la filière batterie. Lui, ici, là, le chef par intérim du Parti libéral du Québec, il n'y croit pas. Il n'y croit pas? Bien, c'est son choix.

M. Tanguay : Bien, tabarnouche! Le premier ministre, il est... il est fâché.

M. Legault : Je ne suis pas fâché. Pantoute.

M. Tanguay : Non? Northvolt, il est dans la catégorie des perdants, c'est ça?

M. Legault : Écoutez, on a choisi une dizaine d'entreprises. Pourquoi le chef de l'opposition officielle ne me parle pas des centaines d'entreprises qui ont eu du succès?

M. Tanguay : O.K. J'ai ma réponse.

M. Legault : Air Liquide, EcoPro... Lithion Technologies, Nano One, Nemaska Lithium, Nouveau Monde graphite. Pourquoi il ne me parle pas de Volta? Pourquoi il ne me parle pas des succès? Il me parle juste d'un dossier qui n'a pas été dans la direction qu'on aurait souhaitée.

M. Tanguay : Qui n'était pas un succès. Donc, j'ai ma réponse.

M. le Président, j'aimerais savoir du premier ministre, on a vu... il y a presque 18 mois, Hydro-Québec déposait, en novembre 2023, un plan d'action 2035, et là il y avait la nécessité d'aller chercher l'équivalent de 8 000, 9 000 mégawatts en puissance. Est-ce que ce plan, qui date de presque un an et demi... sera-t-il mis à jour?

M. Legault : Hydro-Québec travaille continuellement à mettre à jour ses projets. On discute, je dirais, au moins une fois par mois avec le... avec Michael Sabia, le président d'Hydro-Québec, sur l'avancement des négociations avec les Cris pour un rehaussement des centrales à La Grande, pour un rehaussement des centrales Manic sur la Côte-Nord avec les Innus, sur des projets éoliens. On avance aussi puis on espère être capables de commencer le projet du rehaussement de Churchill Falls puis de la création de Gull Island, dans le Labrador, avec Terre-Neuve. Donc, tous ces projets-là sont mis à jour régulièrement.

De l'autre côté, bien, on a trop de projets d'entreprise, contrairement au Parti libéral, qui n'en avait pas. Ils n'en avaient pas de projets d'entreprise, les libéraux.

M. Tanguay : Je veux juste dire au premier ministre qu'il ne perde pas patience. Ça achève, là. Ça achève, là. Il reste 10 minutes.

Peut-il demander... Va-t-il demander à Hydro-Québec de rendre publique une mise à jour du plan qui date d'à peu près un an et demi, le plan 2035? Ça, c'est en 2023. On parlait sur 12 ans. Là, on est en 2025 puis on parle sur 10 ans. Justement, il cite plein d'éléments nouveaux. On aurait... et on le sollicite, nous, on le demande : Va-t-il... Est-il ouvert à ce qu'Hydro-Québec nous redépose une mise à jour, après un an et demi, du plan 2035?

M. Legault : On est ouverts à ce que... Bien, d'abord, Hydro-Québec va venir pendant les crédits, donc il aura l'occasion de poser la question directement au président d'Hydro-Québec, qui travaille très fort actuellement sur les projets. Il travaille aussi sur une mise à jour. Je n'ai pas de date fixée pour une mise à jour, mais sûrement qu'éventuellement il va y avoir une mise à jour.

M. Tanguay : O.K. À combien le premier ministre évalue-t-il la capacité d'obtenir des mégawatts pour des nouveaux projets dans les prochaines années?

M. Legault : Bien, c'est une question complexe. Comme je le disais, on regarde ça année par année. Et on a beaucoup de projets, autant dans le rehaussement des centrales, que dans l'éolien, qu'à Terre-Neuve. Et, bon, il y a des fenêtres, là. Ça... Ce n'est pas, de façon très claire, fixé, à quel moment ça va commencer, mais on a un échéancier sur un grand nombre d'années.

M. Tanguay : Est-ce que le premier ministre s'engage... Parce qu'on avait vu, avec M. Fitzgibbon, là, deux... deux octrois. Fin 2023, premier octroi, 956 mégawatts, des données des mégawatts à des projets, et, sur 11 projets, il n'y en avait aucun qui était détenu en majorité au Québec. Et le deuxième octroi, juin 2024, sur 600 mégawatts, il y en avait un sur 11 qui était détenu en majorité.

Donc, sur 2023-2024, les deux octrois de mégawatts, 22 projets, un seul était détenu en majorité au Québec. Mon but, ce n'est pas de l'accuser. Mon but, c'est de savoir : Est-ce que le premier ministre reconnaît qu'il faut donner un coup de barre pour que ce soit Québec d'abord, dans l'avenir, pour l'octroi de mégawatts?

M. Legault : Bien, M. le Président, s'il y en a un, ici, qui est d'accord pour favoriser les entreprises québécoises, c'est bien moi. Mais prenons une compagnie comme Alouette, qui est importante à Sept-Îles. Ce n'est pas une entreprise québécoise. Est-ce qu'il pense qu'on ne devrait plus lui donner d'électricité? Même chose avec Rio Tinto. Même chose avec ArcelorMittal. Est-ce qu'il pense qu'avec ArcelorMittal on devrait arrêter de leur donner des mégawatts? Je pense que ce qu'il faut regarder aussi, c'est les retombées pour les régions. Ces entreprises-là sont essentielles pour les emplois bien payés en région.

Donc, je trouve ça un peu spécial que le Parti libéral est maintenant contre les entreprises qui ne sont pas québécoises.

• (17 h 40) •

M. Tanguay : Trouve-t-il normal que, sur les 22 projets octroyés, il y en avait juste un sur 22 qui allait à des entreprises détenues majoritairement par des Québécois? Autrement dit, qu'il n'y en avait pas plus que ça qui tenait la route pour des entreprises québécoises? C'est-tu normal pour lui? Moi, je pense que c'est un constat qui ne rend pas justice à nos entrepreneurs québécois qui en ont fait, des demandes.

M. Legault : Bien, écoutez, à tous les lundis, le secrétaire général, qui est ici, me donne une liste des projets qu'on appelle dans le pipeline, là, dans l'oléoduc, puis des projets qui s'en viennent. Il y a une liste pour les entreprises

québécoises puis il y a une liste pour les entreprises qui ne sont pas québécoises. J'aimerais ça, en avoir plus, des entreprises québécoises. Si le chef de l'opposition officielle connaît des entreprises québécoises qui ont des projets, bien, qu'il me les envoie. On n'en refusera aucun.

M. Tanguay : O.K. Je veux juste être sûr de bien comprendre la réponse du premier ministre : Le premier ministre dit qu'il n'a pas suffisamment de projets d'entreprises québécoises?

M. Legault : Bien, des projets qui ont des retombées importantes, des emplois importants, des nouveaux emplois, il n'y en a pas assez.

M. Tanguay : Il y en a plus qui viennent de l'étranger, hors Québec, que des entreprises québécoises?

M. Legault : Dans les entreprises qui nous demandent des mégawatts, il y en a plus qui viennent de l'extérieur du Québec.

M. Tanguay : Et vous en auriez accordé davantage aux entreprises québécoises si vous aviez eu de meilleurs projets.

M. Legault : C'est toujours... On favorise toujours, en partant, les entreprises québécoises.

M. Tanguay : Qu'est-ce que vous dites, donc, aux entrepreneurs québécois qui n'auraient pas soumis suffisamment de projets intéressants?

M. Legault : Bien, je leur dis : Soumettez plus de projets.

M. Tanguay : Intéressant.

M. Legault : Je répète ça, là, à toutes les tribunes où je vais : Déposez-nous des projets, essayez-nous, et puis pas juste pour les mégawatts, mais aussi pour l'aide d'Investissement Québec. Ça a fonctionné quand même relativement bien : 93 milliards de projets qu'on a faits depuis qu'on est au gouvernement avec Investissement Québec. C'est... On ne parlera pas du Parti libéral, là, c'est ridicule, ce qui a été fait pendant les 15 années libérales avec les entreprises, incluant les entreprises québécoises.

M. Tanguay : Ça achève. Ça achève. Partez-moi pas...

M. Legault : Ah! il y a eu Bombardier. On a perdu 1 milliard, là. Oui. C'est vrai.

M. Tanguay : Je ne vais pas vous repartir là-dessus, puis repartez-moi pas sur Northvolt.

J'ai une question, et il reste quelques minutes, alors quelques minutes m'obligent à changer le sujet. Renseignements particuliers, page 6.1, renseignements particuliers, services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil des ministres, le nombre et le pourcentage d'employés permanents. Alors, le nombre d'employés permanents au soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif a augmenté, dans la dernière année, de 169. Il est passé de 1 040 à 1 209. Pourquoi avoir, dans les 12 derniers mois, engagé 169 personnes de plus pour travailler auprès de vous et du Conseil exécutif?

M. Legault : Bien, on va avoir la réponse, là. Est-ce que c'est Internet haute vitesse? Est-ce que c'est...

M. Tanguay : Internet haute vitesse?

M. Legault : Oui, il y a des dossiers comme ça, là, qu'on ajoute au gouvernement, au MCE. Donc, on va trouver les réponses.

M. Tanguay : Si vous pouvez...

M. Legault : Peut-être qu'il a une autre question, mais, pendant...

M. Tanguay : Oui, oui, oui. Je vais...

M. Legault : Donnez-moi quelques minutes, puis on avoir la réponse exacte sur les 1 209.

M. Tanguay : Puis, si on ne l'a pas... Exact. Donc, on est passés de 1 040 à 1 209, 169 de plus. Puis, si on ne l'a pas parce que le temps file, peut-être, si on peut avoir l'engagement de le fournir au secrétariat ultérieurement. Autrement dit, ils viennent d'où, les 169?

Et, question tout à fait similaire, le... Ici, on parle de la masse salariale. Ça, c'est la... Renseignements particuliers, 18.1, la page. L'effectif total et le budget total du Secrétariat à la communication gouvernementale, incluant la masse

salariale, ça, ça a eu une augmentation de 14 millions. C'est quand même beaucoup en 12 mois. On est passés de 52 millions à 66 millions pour le Secrétariat à la communication gouvernementale. J'aimerais, sous le même engagement, peut-être, qu'on puisse nous envoyer l'affaire.

M. Legault : Oui.

M. Tanguay : Également... Il nous reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Bachand) : Il reste 2 min 11 s.

M. Tanguay : 2 min 11 s. Il n'y a pas de petit montant. J'aimerais savoir... page 6.6 des Renseignements généraux, il y a une dépense de 7 869 \$, 7 869 \$ pour Débosselage d'Auteuil, services de réparation et d'entretien d'automobile. J'aimerais savoir quelle voiture a été poquée puis pourquoi c'est le gouvernement qui a payé le débosselage.

M. Legault : On va vous donner l'information.

M. Tanguay : Merci.

M. Legault : Mais je peux vous assurer que ma voiture n'a pas été poquée.

M. Tanguay : C'est bon. J'ai ici, regardez donc, la caméra. On peut-tu avoir l'acquisition de la caméra? Page 6.9, 20 000 \$. On pourrait-tu savoir les précisions sur c'est quoi, cette caméra-là? Surtout qu'on nous informe, page 9.1, que, «pour 2024-2025, aucun épisode n'a été enregistré», aucun épisode, bon.

Alors, M. le Président, également page 6.3, sous le même engagement, il y a eu Archives Iron Mountain, 11 300 \$ pour services de destruction et d'entreposage. J'aimerais savoir, services de destruction et d'entreposage pour 11 300 \$, qu'est-ce qu'on a détruit et/ou entreposé sous le... Si le premier ministre peut s'engager à nous communiquer le détail, s'il vous plaît.

M. Legault : O.K. Oui. J'ai une réponse pour le débosselage. Il y a eu effectivement une employée qui a fait un accident de voiture avec une voiture louée lors d'un déplacement sur la Côte-Nord. Et, comme le gouvernement s'autoassure, bien, le MCE a payé la facture de débosselage de 7 869 \$.

M. Tanguay : O.K.

Le Président (M. Bachand) : M. le chef de l'opposition officielle, 20 secondes.

M. Tanguay : C'est déjà la fin, M. le Président. Alors, je tiens quand même à remercier le premier ministre, là, à remercier celles et ceux qui l'accompagnent. Et on va continuer de faire notre job d'opposition officielle. C'est notre job, de poser les questions. Alors, voilà. Bonne soirée, bon match, «go, Habs, go!»

M. Legault : «Go, Habs, go!»

Le Président (M. Bachand) : Allez, les Canadiens! Bon, cela dit...

M. Tanguay : ...

Le Président (M. Bachand) : Non, non. Alors, Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel, s'il vous plaît. Merci.

Mme Boivin Roy : Merci, M. le Président. Alors, bonjour, M. le premier ministre. Dans un contexte d'incertitude économique, même dans un contexte de guerre économique où plusieurs de nos entreprises font face à des défis, la question de l'achat local et de la fabrication de produits québécois, sans oublier la question de l'autonomie alimentaire du Québec, bien, le tout, finalement, prend une importance particulièrement... particulière et significative au moment où on se parle. Favoriser l'achat local, c'est non seulement appuyer nos entrepreneurs, mais c'est aussi reconnaître la richesse dans notre savoir-faire, c'est aussi renforcer nos régions et contribuer à une économie plus résiliente.

Alors, il faut continuer de renverser la tendance des dernières décennies. Il faut casser ce vieux réflexe d'acheter des produits ou des services à l'étranger quand on est capables d'en faire tout autant au Québec. C'est encore plus important dans le contexte actuel, et on a entendu vos propos à cet égard au cours des derniers mois.

Alors, bien que le gouvernement, déjà, a posé certains gestes en ce sens, de quelle façon, M. le premier ministre, comptez-vous continuer à soutenir les initiatives favorisant l'achat de produits québécois?

M. Legault : Oui. Bien, je veux remercier la députée d'Anjou—Louis-Riel. Ça m'a pris du temps avant de bien maîtriser, hein, le nom de son comté. Anjou—Louis-Riel. Et donc je veux lui dire que, bon, déjà avant l'arrivée de M. Trump, on priorisait l'achat local. On se souviendra que le ministre de l'Agriculture a lancé un programme de

stratégie d'achat local dans nos réseaux, ça veut dire dans nos écoles, dans nos hôpitaux, pour augmenter les achats de nourriture de 1,5 milliard, puis il est en bonne marche pour atteindre son objectif.

Ce qu'il a fait aussi pour être capable de nous aider, c'est de mettre en place un programme pour les serres, parce qu'on sait on a un hiver au Québec, c'est plus difficile, l'hiver. On importe plus de nourriture de l'extérieur l'hiver que l'été. Donc, on a mis en place, avec Hydro-Québec, un programme. On a réussi à presque doubler. On a augmenté de 88 hectares. Je sais qu'il y a des gens qui disent : C'est quoi ça, un hectare? On me dit que c'est à peu près une centaine de terrains de soccer qu'on a ajoutés dans les serres pour être capable de produire, en hiver, des fruits, des légumes qu'on distribue un petit peu partout.

On a mis aussi un label, une appellation Produit du Québec qu'on donne aux différents produits. Il y a maintenant 85 000 produits qui sont étiquetés Produit du Québec.

Et là on est en train, suite à l'arrivée de M. Trump, de mettre en place des programmes additionnels, des programmes pour les entreprises qui veulent ajouter aux achats locaux.

On a aussi, avec la présidente du Conseil du trésor, favorisé les entreprises locales, les compagnies, entre autres, québécoises dans les appels d'offres. On a mis une pénalité qui peut atteindre jusqu'à 25 % pour les entreprises américaines qui soumissionnent dans nos appels d'offres pour... un peu comme représailles à l'égard de ce que fait M. Trump. Puis, en même temps, bien, ça favorise nos entreprises.

Et je sais que la ministre de l'Économie aussi regarde, secteur par secteur, quels sont les domaines où on a mis des contre-tarifs. Ça veut dire qu'on a augmenté de 25 % le prix des importations de produits américains. Bien, ça donne une marge de manoeuvre aux entreprises québécoises pour compétitionner les produits qu'on importe actuellement des États-Unis. Donc, on est en train de le faire pas seulement dans le secteur alimentaire, mais dans tous les secteurs.

Mme Boivin Roy : Merci.

• (17 h 50) •

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Saint-Jean, s'il vous plaît.

M. Lemieux : Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, tout le monde. Ça a l'air que je suis le dernier. Ne lâchez pas, on achève.

M. le premier ministre, vous venez de dire trois fois en deux minutes : Depuis l'arrivée de M. Trump. On en a beaucoup, peut-être trop, parlé à un moment donné, parce que ça s'est mis à bouger, mais le fait est que, moi, ça m'a fait plaisir qu'on commence à se dire qu'il va falloir s'ajuster à l'avenir, pas seulement régler le problème, si c'était 10 %, 25 % un mois, deux mois, six mois, mais qu'il fallait saisir l'opportunité de se réinventer. Et vous avez parlé énormément de l'économie, qu'il fallait se contempler à l'avenir et s'organiser pour aller faire ce qu'on a à faire en économie à l'avenir.

Il y a trois semaines, un mois peut-être maintenant, quand vous étiez en Allemagne, vous alliez faire un peu, beaucoup de... de reconnaissance, oui, en aéronautique, mais le mot «défense» retournait régulièrement dans vos conversations et dans vos réponses. Chez nous, ça a eu un effet boeuf, parce que ça fait quatre ans et demi que je parle d'un projet de zone d'innovation en sécurité civile, publique et défense dans le Haut-Richelieu, et le fait est qu'on n'aura pas de zone d'innovation pour x, y raisons, mais qu'il y a eu énormément de travail de fait et qu'il y a déjà, on va dire, un noyau dur en défense. Et là on attend et on est excités parce qu'on se dit : Aïe! Voilà une proposition... aéronautique, oui, vous avez parlé, ce matin, de brise-glaces, oui, mais ça ne s'arrête pas là. Ça va nous prendre une stratégie, ça va nous prendre plein de choses pour parler de défense à l'avenir. C'est loin d'être... C'était peut-être un mot au lexique pendant un certain temps, mais dans la nouvelle géopolitique, dans la nouvelle économie, c'est gagnant-gagnant, comme dirait l'autre.

Le Président (M. Bachand) : ...

M. Legault : Oui. Bien, je veux remercier le député de Saint-Jean parce que, bon, il sait que c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup. J'ai commencé à parler, je pense, depuis plusieurs mois, d'une nouvelle économie du Québec. J'étais content quand j'ai lu la plateforme de Mark Carney. Il utilise les mêmes mots, «nouvelle économie», puis il est pas mal dans les mêmes secteurs que moi. Puis j'ai eu l'occasion de le rencontrer, d'en parler avec lui.

Avant de parler de défense, il faut se parler d'énergie, il faut se parler d'intelligence artificielle, il faut se parler d'énergie, toutes sortes de formes d'énergie. Puis je suis content, là... j'invite d'ailleurs tout le monde à aller lire, peut-être qu'ils ne l'ont pas fait encore, la plateforme du Parti libéral du Canada, puis on voit, là, l'énergie, la défense, l'intelligence artificielle, donc des secteurs...

Puis les minéraux critiques. On parlait tantôt de la filière batterie, bien, il y a plein de secteurs. Entre autres, il y a des projets, là, sur ce qu'on appelle des terres rares. Puis, bon, vous le savez, les terres rares, ce n'est pas des terres, c'est des minéraux. Mais il y a plein de secteurs, le zinc, le nickel, le graphite, où il y a de la demande des entreprises, entre autres pour la défense. Et c'est vrai des États-Unis, mais c'est vrai aussi de l'Europe.

Et c'est là qu'on doit avoir une approche qui est différente. On a été habitués d'envoyer 70 % de nos exportations aux États-Unis. Puis peu importe les décisions que prendra Donald Trump au cours des prochains mois, au cours des prochaines années, il ne faut plus jamais se retrouver dans la situation dans laquelle on s'est retrouvés au cours des derniers mois, d'être aussi dépendants des décisions de M. Trump.

Puis effectivement j'ai été... Bon, vous savez, l'Allemagne, première guerre, deuxième guerre, ce n'est pas un naturel pour l'Allemagne de parler de défense, mais l'Europe, incluant l'Allemagne, ont convenu d'investir

800 milliards d'euros en défense. Donc, évidemment, il y a un défi, il y a un défi d'être capable de trouver l'expertise, entre autres dans le secteur aéronautique. Puis, bon, j'ai eu l'occasion d'en parler avec Éric Martel, le président de Bombardier. Il y a une ouverture, entre autres, à transformer l'avion Global pour en faire un avion militaire.

Chez Davie, bien, écoutez, on a réussi, là... puis je regarde mon ami le secrétaire général qui est au côté de moi, on a fait tout un coup, là. On pourrait parler de la plus-value qui s'est accumulée depuis qu'on a acheté une compagnie, un chantier naval en Finlande, à Helsinki. Hein, c'est ça? Donc, c'était à Helsinki. Ça nous a donné accès à une expertise pour construire des brise-glaces qui ont été construits dans les dernières années pour les Russes. Mais c'est une entreprise qu'on a réussi à acheter, de prendre cette expertise-là, de l'amener à Lévis, chez Davie, puis d'être en avance sur les Américains. On a actuellement un meilleur brise-glace, qui est plus avancé que n'importe quoi qui se retrouve aux États-Unis. Donc, ça rend jaloux même M. Trump. Mais ça offre une perspective intéressante.

Évidemment, quand on parle de défense, on parle beaucoup d'argent de l'État. Et c'est comme ça partout dans le monde. J'ai vu que M. Carney veut augmenter de façon très importante les investissements en défense. Bien, il y a une belle opportunité. M. Carney est même venu visiter Bombardier puis a dit : Quelle belle opportunité d'investir en défense ici!

Il n'y a pas juste les navires et les avions, il y a aussi toute l'intelligence artificielle puis les technologies de l'information. On a même eu, à un moment donné, des remarques qui étaient un peu négatives sur le dossier CGI. Vous savez, il y a des revues qui se font sur les entreprises cotées en bourse, puis c'est une belle grande entreprise qu'on a. CGI fait affaire avec la défense américaine. Et là, bien, il y a des analystes qui disent : Est-ce que CGI pourrait perdre ces contrats-là? Bien, je parlais avec les gens de CGI en leur disant : Ne mettez pas tous vos oeufs dans ce panier-là. Regardez l'Europe.

Et, bien évidemment, l'Europe, on a nos amis français. Notre ministre des Affaires internationales était à Rome pour les funérailles du pape, a eu l'occasion de rencontrer M. et Mme Macron, ils se sont parlé un peu. Il y a effectivement une opportunité extraordinaire en défense et il y a des entreprises comme Safran, pour les nommer, qui veulent venir investir au Québec.

Donc, nous, on n'est, contrairement au Parti libéral, pas contre les entreprises étrangères qui veulent venir au Québec. On est très ouverts à ça, créer des emplois de qualité.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le premier ministre.

Alors, cela dit, le temps alloué à l'étude du volet Conseil exécutif des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Adoption des crédits

Est-ce que le programme 1, intitulé Cabinet du lieutenant-gouverneur, est adopté?

Des voix : ...

Le Président (M. Bachand) : Adopté sur division. Est-ce que le programme 2, intitulé Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif, est adopté?

Des voix : ...

Le Président (M. Bachand) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose des réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 1er mai, à 11 h 15, où elle va entreprendre l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Sécurité publique.

Merci. Belle soirée. Merci beaucoup. Merci.

(Fin de la séance à 17 h 59)